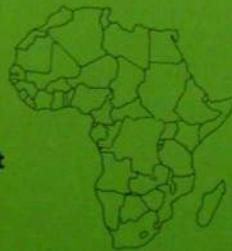


INTERNATIONAL  
TRANSNATIONAL  
ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS  
TRANSNATIONALES  
INTERNATIONALES



Les ONG  
et le développement  
de l'Afrique



NGOs  
and Development  
in Africa

The review of international  
associations and meetings

1984 - n° 6

La revue des associations  
et des réunions internationales

Revue bimestrielle Nov.-Dec.

# ASSOCIATIONS INTERNATIONAL INTERNATIONALES TRANSNATIONAL TRANSNATIONALES ASSOCIATIONS

36th year

Revue bimestrielle - 1984

36e année

This publication, produced by the UAI, appears with six issues per year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve heedless of the implications.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UAI, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open both to officers of associations, researchers and specialists of associative questions. The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

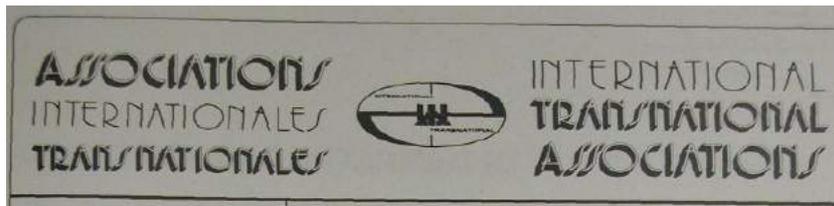
Cette publication, éditée par l'UAI, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UAI, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

<p>UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS</p> <p>EXECUTIVE COUNCIL COMITE DE DIRECTION</p> <p>Président Président:</p> <p>F. A. CASADIO, Directeur. Societa Italiana per la</p> <p>Vice-Présidents Vice-Présidents:</p> <p>S. K. SAXENA (India)</p> <p>Former Director of the International Cooperative Alliance.</p> <p>Auguste VANISTENDAEL (Belgique)</p> <p>Secrétaire général. Coopération et Solidarité</p> <p>Treasurer General:</p> <p>Paul E. HERNAUX (Belgique)</p> <p>des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Communauté Economique Européenne</p> <p>Secretary-General:</p> <p>Robert FENALUX (Belgique)</p> <p>Ambassadeur honoraire.</p> <p>Members:</p> <p>F. W. C. BAKER (U.K.)</p> <p>Executive Secretary, International Council of Scientific Unions</p>	<p>Christian DE LAET (Belgique)</p> <p>Secretary, Canadian Plains Research Centre. University of Regina.</p> <p>Johan GALTUNG (Norvège)</p> <p>Professor of Peace Research</p> <p>University of Oslo</p> <p>Vladimír HERCIK (Tchécoslovaquie)</p> <p>Ancien haut fonctionnaire de l'Unesco.</p> <p>Nikola A. KOVALSKY (URSS)</p> <p>Directeur adjoint de l'Institut du Mouvement Ouvrier International de l'Académie des Sciences de l'URSS</p> <p>Marcel MERLE (France)</p> <p>Professeur à l'Université de Paris I.</p> <p>Jef RENS (Belgique)</p> <p>Président hre du Conseil National du Travail.</p> <p>Andrew E. RICE (U.S.A.)</p> <p>Former Executive Secretary of the Society for International Development</p> <p>Cyni RITCHIE (United Kingdom)</p> <p>President, Federation of Semi-Official and Private Institutions established in Geneva.</p> <p>Albert TEVOEDJIRE (Benin) Directeur, Institut International d'Etudes Sociales. Secrétaire général de l'association mondiale de Prospective Sociale</p>	<p>UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES</p> <p>REPRESENTATIONS PERMANENTES DE LUAI</p> <p>LUAI REPRESENTATIVES</p> <p>Organisation des Nations-Unies</p> <p>New-York: Andrew RICE</p> <p>Genève: Cyni RITCHIE</p> <p>UNESCO: Vladimír HERCIK</p> <p>Paris: Maryvonne STEPHAN</p>
---	--	--



1984 - N° 6

Novembre-December

Redaction/Editorial  
 Robert FENAUX  
 Georges Patrick SPEECKAERT  
 Geneviève DEVILLE  
 Anthony J.N. JUDGE  
 Ghislaine de CONINCK  
 Paul GHILS  
 Published by /Publié par :  
 Union of International Associations - UIA  
 (founded 1910)  
 Issn-0020-6059  
 Editorial and Administration :  
 Rue Washington 40. 1050 Brussels (Belgium) Tel (02)6401808-64041 09  
 Tx 65080 INAC B  
 Editeur responsable : R. Fenaux,  
 Rue Washington 40. 1050 Bruxelles (Belgique)  
 Tel. (02)6401808-64041 09  
 Publicité/Advertising : Union of International Associations, Rue Washington 40. 1050 Brussels. Belgium. Tel (02)6401808 - 64041 09. Tx 65080 INAC B.  
 OU/OR  
 France: Roger Ranson, délégué-Directeur de publicité, 18 avenue du 19 janvier, 92380 Garches. Tel. 741 81 80.  
 U.K. : Maureen Wingham Media Representations Ltd, 2 High Gate Av. London NGS Rx. Tel. 3489111  
 Subscription rate: BF 1.100, or equivalent per year (6 issues) + postage BF 150.  
 Abonnement: FB 1.100 Ou équivalent, par an (6 numéros) + Frais de port FB 150.  
 Method of payment:  
 Mode de paiement à utiliser :  
 Bruxelles : Compte-chèque postal n° 000-0034699-70 ou Compte n° 210-0508283-55 à la Société Générale de Banque, 253, Avenue Louise, 1050 Bruxelles  
 London: Account n° 04552334. National Westminster Bank Ltd., 1 Princes street.  
 Genève : Compte courant n° 472.043.30 Q à l'Union des Banques Suisses.  
 Paria : par virement compte n° 5451 50-42 au Crédit du Nord, Boulevard Haussmann, 6-8, Paris 75009.  
 Copyright. 1984 by Union of International Associations. All rights reserved. No part of this work may be reproduced or copied in any form or by any means - graphic, electronic, or mechanical, including photocopying, recording, taping, or information and retrieval systems - without written permission of the Secretary General, Union of International Associations

SOMMAIRE

Editorial

| Colloque UIA Colloquium Bruxelles 1984 |

- La participation des ONG au développement -

Le développement économique et social, par Gilbert Jaeger

- La participation des ONG au développement économique et social de l'Afrique, par Paul Ghils

- NGO Participation in Development, by Andrew Kaleimbo

- Cohérence de l'action des ONG, par Lambert F. Gbossa

- The Participation of Farmers' Organizations in Rural

Development in Africa, by Michael Cracknell

- Développer sans abîmer - Approche du développement à partir

de la culture d'un peuple, par Bernard L. Ouedraogo

- Role of Agricultural Co-operatives in Egypt, by Mohamed Idris

- Renforcer le rôle des femmes dans le développement

économique et social, par Fanny Fuks

- La coopération au ras du sol par les jumelages-coopération

de la FMVJ, par Pierre Lébè

- NGO Movement in Africa, by Simon Muchiru

- How African NGO's working in Rural Development can contribute

to a New World Order, by Addulah Mwamose

- Les ONG et le développement rural dans les régions défavorisées,

par Vladimir Drachousov

- Les ONG et l'Unesco, par Robert Harris

- Refugees in Africa : the Challenge to UNHCR and NGOs,

by Bénédicte Dandoy-Harmel

- African International and Regional NGOs by date of foundation,

by Anthony Judge

NGO Participation in Development, by F.W.G. Baker

Directory of Rural Development Projets

Echos de la vie associative - News on Associative Affairs

Meeting of UIA Associate Members

Congressalia

1984 Index

CONTENTS

294

295

299

308

310

314

317

322

326

328

330

332

333

336

337

341

343

344

345

349

350

354

## LA DEMARCHE PARTICIPATIVE

Suivant la vaste tâche de documentation entreprise par l'UAI à l'occasion du colloque d'octobre dernier sur « *l'identité associative et la participation des ONG au développement de l'Afrique en vue d'un nouvel ordre mondial* » et dans la perspective de la publication de ses actes, nous reprenons ci-après, après avoir débattu du thème de l'« identité », l'essentiel des contributions consacrées au thème de la participation.

Concept clé s'il en est, d'où il apparaît d'emblée que, sans sa mise en œuvre, les notions d'identité, de communication et de nouvel ordre mondial - autres thèmes du colloque - se trouveraient vidées de leur substance.

C'est également vers la démarche participative que se trouvent souvent ramenés aujourd'hui ceux qui, pour quelque motif que ce soit, avaient adopté avec précipitation les stratégies du développement classique. Axé sur l'expansion économique indéfinie, l'industrialisation et la maîtrise des ressources par le développement de l'entreprise privée ou de la planification étatique, ce type de développement devait mener aux désillusions qu'engendré inévitablement toute entreprise qui, appliquée aux sociétés humaines, néglige gravement leur richesse première : le facteur humain. Or, c'est là précisément que le mouvement associatif a entrepris, pour user d'une figure traditionnelle, de *revenir à la maison*, dans le sens où les Anciens entendaient le retour sur soi et la réflexion sur la destinée de l'homme. Ce « retour à la maison », que le langage moderne dans le domaine qui nous occupe appelle développement endogène, autocentré ou intégré, invite aussi à la redécouverte de la globalité, de la solidarité, de l'universalité. Mais qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit plus de l'universalité fondée sur une communauté homogène aux frontières immuables et aux règles définies une fois pour toutes: il s'agit au contraire d'édifier des formations sociales nouvelles et multiples, dont les projets mis en œuvre par les ONG dites de développement fournissent souvent des exemples édifiants. Ceux-ci permettent en effet une plus grande maîtrise des ressources essentielles, des transferts de techniques adéquates et la restauration de certaines formes d'autonomie, alimentaire notamment.

D'extraverti, exogène et non participatif, le développement se trouve alors animé

d'une dynamique interne, centré sur ses propres acteurs et sur leur participation à l'œuvre d'ensemble. Il s'agit bien en effet d'un projet global : loin d'exclure les Etats et les organisations interétatiques, celui-ci les invite au contraire à s'insérer dans un véritable codéveloppement associant projets locaux et globaux, acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Les secteurs associatifs africains, souvent affaiblis et désarticulés, y retrouvent une nouvelle raison d'être tandis que les Etats, pour peu qu'ils consentent à un minimum de participation - et non de mobilisation - de leurs populations, redévoient la *res publica* qu'ils ne devraient jamais cesser d'être.

C'est dans un tel codéveloppement à caractère participatif que nous situons l'homme de la Cité, littéralement « civilisé », au sein de la société universelle que nous entrevoyons. Si Michel Foucault annonçait naguère la « mort de l'homme », il n'en concédait pas moins que l'homme - nous dirions universel - est une invention récente. Suprême paradoxe, il a fallu que le processus de planétarisation lancé d'Occident touche à son terme et arrive à saturation pour provoquer enfin un retour aux solidarités de la communauté, au paysage associatif de la Cité que le Prince avait trop vite enterrée. C'est ainsi que se trouve remise en question la vision unilinéaire, universelle par imposition, d'une histoire qui, croyait-on, allait mener tout droit au modèle ultime d'une société planétaire soumise à l'assemblée toute puissante des Etats-nations.

Bien au contraire, les prises de conscience parallèles des communautés locales, des associations actives dans les secteurs les plus divers de nos sociétés font redécouvrir une forme d'universalité enracinée dans la diversité des espaces culturels et des histoires de l'humanité. Le type de développement que les associations sont appelées à définir en coopération avec les gouvernements des pays du Sud mais aussi du Nord s'ouvre sur une pluralité d'avenirs possibles, dans un mouvement qui serait certes transnational et transculturel, mais aussi transhistorique. Si comme le pense l'historien malien Hampaté Bah, c'est « la modernité toute entière qui est mal partie », il y a là une œuvre de civilisation dont la portée est à la mesure des ambitions de ceux qui y ont aussi placé leurs espoirs.

Paul Ghils

# LA PARTICIPATION DES ONG AU DEVELOPPEMENT

## LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

par Gilbert Jaeger\*

### La notion de développement

1. Comme le montrent les études et rapports préparés pour ce colloque, le terme « développement » (au sens de développement économique et social) recouvre une réalité polymorphe qui ne se prête guère à la définition. En effet, tout mode de production postérieur-chronologiquement ou technologiquement - à l'économie africaine traditionnelle relève de l'une ou l'autre démarche du développement et peut être intégré dans l'une ou l'autre théorie du développement. Il en est de même des multiples formes de vie et d'organisation sociales postérieures à celles qui constituaient ou constituent encore la société africaine traditionnelle.

2. Toutefois le langage économique, politique et - plus généralement - sociologique contemporain désigne plus spécialement par « développement » les plans, programmes et projets de nature volontariste qui visent une transformation délibérée de l'économie et de la société africaines. Cette transformation peut se vouloir rapide et radicale ou au contraire, très évolutive. Elle peut viser l'intégration de l'économie africaine dans les grands circuits de l'économie mondiale, sans doute en aménageant les rapports entre le « Nord » et le « Sud » de façon plus favorable à l'Afrique, ou vouloir ancrer l'activité économique et sociale plus solidement dans le sol de l'Afrique en lui assurant une prospérité à la fois organique et authentique.

3. Quelles que soient les préférences personnelles du rapporteur, ce n'est pas le propos du présent colloque de se prononcer pour ou contre l'une ou l'autre doctrine du développement économique et social.

recherches pour le développement (Euro Action-ACORO)

Il s'agit ici d'examiner la participation des ONG aux diverses formes de ce développement.

### Les ONG africaines

4. Le terme « organisation non gouvernementale » est sans doute à peine plus net que celui de « développement ». Il s'agit en principe d'une association spontanée d'habitants qui s'assigne un objet social relativement précis, qui n'est pas soumise à l'autorité publique et qui, même si elle poursuit des objectifs d'ordre économique, n'est pas une entreprise privée au sens usuel de ce terme.

5. Tous ceux qui s'occupent d'ONG, et ils sont nombreux à participer à ce colloque, savent combien les frontières entre le gouvernemental et le nongouvernemental peuvent être floues, surtout si l'on distingue autonomie réelle et indépendance formelle. On retiendra finalement le caractère formel qui reste le critérium le plus sûr.

6. La distinction entre ONG et entreprise privée est spécialement importante si l'on aborde le développement économique. Il tombe sous le sens que de nombreuses ONG qui participent au développement poursuivent ipso facto des objectifs économiques. C'est le cas, comme le démontre une des communications, de toutes les associations à caractère de coopératives de production, de distribution, etc. Si l'on écartait ces associations de notre champ d'intérêt on réduirait celui-ci jusqu'à l'insignifiance. On posera simplement que nous entendons ici par entreprise privée l'organisation (de production et de vente) qui vise l'enrichissement individuel de ses dirigeants, alors que l'ONG vise essentiellement le bien-être d'une collectivité, même si ses membres s'enrichissent par leur participation à l'œuvre commune.

7. Dans le sens qu'on vient de délimiter, l'Afrique est riche en ONG. Ce n'est pas

notre intention d'en faire ici la typologie. On la trouvera dans le rapport sur « La participation des ONG au développement » de M. Paul Ghils.

8. Il convient, toutefois, de distinguer deux situations extrêmes :

La situation au niveau local (celui du village ou du quartier urbain) où l'on rencontre :

- l'association de fait, sans personnalité juridique.
- l'association à caractère de coopérative, souvent dotée d'une personnalité juridique.
- la section locale d'associations régionales, nationales ou fédérales.

La situation au niveau régional, national ou fédéral où l'on trouve :

- les grandes associations créées le plus souvent sous l'influence de conceptions importées pendant la période coloniale ou post-coloniale : congrégations religieuses, syndicats ouvriers, fédérations de coopératives, etc.
- Dans leur participation au développement économique et social, les associations locales et les grandes associations nationales ont des rôles assez différents.

### Les phases du développement

9. Au sens de transformation volontariste du système économique et social, le développement se déroule selon un schéma obligatoire qui, dans sa généralité, ne diffère guère selon la théorie qui l'anime :

- le plan global qui s'étend sur plusieurs années.
- les plans particuliers par année, par secteur, région, etc..
- les recherches et études qui préparent des projets concrets.
- la mise en place du dispositif d'exécution de chaque projet ; agence d'exécution, financement, directives ou contrat, etc..

## Bruxelles 1984 au développement de l'Afrique

- l'exécution proprement dite,
- l'évaluation en cours d'exécution et l'évaluation finale.
- les rapports intermédiaires et final.

10. Il convient de situer la participation des ONG africaines à chacune de ces phases du développement économique et social.

**Le plan global**

11. La responsabilité primaire d'élaborer le plan global incombe, dans chaque Etat, à une autorité spécifique : ministère du plan, bureau du plan, etc. De toute évidence, les ONG locales n'interviennent pas dans l'élaboration du plan global. Il en va autrement des grandes associations nationales ou fédérales. Celles-ci peuvent être représentées formellement dans des organes qui sont consultés dans la phase d'élaboration du plan global ou qui sont appelés à l'approuver. Même lorsque ce n'est pas le cas, les dirigeants des grandes associations appartiennent à la classe dirigeante de la nation au même titre que les dirigeants politiques et les hauts cadres techniques. Les contacts au sein de la classe dirigeante peuvent concerner les divers problèmes que soulève la conception et l'élaboration du plan global. Toutefois, le plan global reste essentiellement l'œuvre des techniciens et des dirigeants politiques.

12. Dans les pays en voie de développement et donc également dans les pays africains, le plan global est élaboré en général avec le concours plus ou moins important des organisations intergouvernementales qui relèvent du système des Nations Unies. Toutefois, le colloque dispose de plusieurs communications qui traitent spécifiquement de la coopération entre les organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Nous négligerons donc délibérément ici la participation des organisations intergouvernementales - dont il ne s'agit pas de nier l'importance parfois considérable - pour nous concentrer sur la participation des ONG.

13. Le rôle des grandes associations nationales africaines devient plus significatif au moment où le pouvoir cherche à obtenir l'adhésion de la nation au plan. Même dans les pays où le pouvoir s'appuie sur ses propres mouvements de masse (parti unique, mouvement national des femmes, de la jeunesse, etc.), il peut souhaiter le soutien des grandes associations restées autonomes à l'égard de l'Etat. Le rôle des grandes organisations non gouvernementales est évidemment plus important dans les pays où les mouvements de masse ne sont pas organisés par le pouvoir.

**Les plans partiels**

14. Le problème de la participation (consultation, approbation, adhésion) se pose également à propos des plans par-

tiels et surtout, des plans régionaux et des plans par secteur d'activité : agriculture, pêche, industries, etc. A ce stade également, les ONG du niveau local ne sont guère appelées à intervenir ou participer. Par contre, la nécessité d'obtenir l'adhésion au plan des grandes associations - voire de les consulter au préalable - augmente au fur et à mesure que le plan se précise et se rapproche de ses phases concrètes. La pratique africaine est à cet égard très disparate (et il n'en va pas différemment dans d'autres continents). On peut même estimer que dans de nombreux pays, la participation des grandes associations non gouvernementales n'est objectivement pas suffisante.

**La préparation des projets concrets**

15. Les recherches et études nécessaires pour préparer des projets concrets de développement doivent s'effectuer en grande partie in situ, au contact de l'écosystème et de l'environnement humain directement concernés. Dès ce stade, la participation au moins passive sous forme de consultation de tous les agents locaux devient une nécessité technique, quelle que soit la démarche théorique ou la préoccupation idéologique. Une participation active est moins probable, dans la mesure où la formulation des projets exige une formation rarement atteinte par les membres des ONG locales.

16. La participation passive concerne également l'adhésion de la population locale au projet de développement qui sera obtenue par l'entremise tant des ONG locales que des sections locales des mouvements de masse, là où ces derniers font partie de la structure de l'Etat et de la nation. Cette adhésion locale est une nécessité évidente lorsqu'il s'agit de projets « au ras du sol », essentiellement des projets de développement rural. L'adhésion de la population n'en est pas moins une nécessité technique lorsqu'on envisage un projet dont l'exécution requiert des moyens et méthodes relativement avancés du point de vue technique : construction d'un grand barrage, d'un pont métallique, d'une centrale électrique. Pour avoir négligé d'obtenir l'adhésion locale, les responsables de tel ou tel projet ont rencontré parfois de sérieux déboires.

**La mise en place du dispositif et l'exécution proprement dite**

17. L'exécution des projets de développement est la phase par excellence où les associations locales participent activement au développement économique et social. Les modalités de cette participation seront définies nécessairement lors de la mise en place du dispositif : - S'il s'agit de grands travaux (barrage, etc.), on fera appel à la main-d'œuvre

locale. Dans ce cas, il s'agira plutôt de la participation de la population comme telle et pas de sa participation sous un aspect véritablement associatif. - Lorsqu'il s'agit de travaux d'intérêt local (aménagement d'une route, assèchement d'un marais, construction d'un ponceau), la responsabilité peut en être confiée - en tout ou en partie - à des groupes villageois, éventuellement sous la direction d'un surveillant des travaux. Il y a souvent synergie de groupes d'initiative locale et de sections locales des mouvements de masse.

18. Cependant, la participation des associations locales se manifeste dans toute sa plénitude lors de l'exécution de projets de longue durée : nouvelles méthodes de culture, reconstitution du cheptel, adduction d'eau ou forage de puits et entretien des installations, alphabétisation des adultes. La population locale et sa terre sont à la fois l'agent et l'objet du processus de développement. C'est dans ces conditions que les associations de fait mais aussi des ONG plus structurées, par exemple les coopératives de production et de commercialisation, non seulement participent, mais - comme nous venons de le dire - font le développement.

**Evaluation et rapports**

19. Notre aperçu ne serait pas complet sans faire mention de ces dernières phases du projet de développement que sont l'évaluation et la rédaction des rapports. Les ONG locales y sont nécessairement impliquées, surtout s'il s'agit de projets à l'échelon local, et sont appelées à collaborer avec les organes responsables. Si l'évaluation se fait selon des méthodes quelque peu exigeantes, le projet devra être discuté sous ses divers aspects avec les associations locales qui ont participé à sa mise en œuvre (riziculture) ou qui en recueillent les avantages ou les inconvénients (barrage). Il ne s'agit pas seulement de mesurer le résultat quantitatif, par exemple en surface cultivée ou en quintaux produits, mais surtout d'évaluer l'attitude de la population concernée, l'acceptation des nouvelles méthodes culturelles ou de la nouvelle formation technique, la réalité de leur implantation dans le tissu social.

20. La rédaction des rapports incombe à l'agence ou autorité responsable du projet. L'association locale n'intervient guère dans le relevé des données techniques : dates, agencement du projet, quantités. Par contre, elle aura fourni une contribution essentielle au rapport par sa participation à l'évaluation, heure de vérité de tout projet de développement.

**Les ONG non africaines**

21. Parmi les agents non gouvernementaux du développement, les ONG non africaines ont joué dès le début un rôle important. Nous songeons surtout aux ONG des

pays industrialisés d'Amérique du Nord d'Europe et d'Océanie, auxquelles sont venues s'ajouter récemment des ONG d'Asie occidentale et orientale. Pour des raisons historiques, l'ONG non africaine « type - a ses bases en Europe ou en Amérique du Nord.

22. Une étude complète du rôle des ONG non africaines exigerait une analyse de leur genèse, de leur structure et de leur fonction dans leur milieu original, les pays industrialisés. Ceci nous obligerait de quitter le cadre africain de ce colloque. Toutefois, il convient de noter un certain nombre de faits importants :

- Les ONG ont joué et continuent de jouer un rôle déterminant dans l'élaboration des théories du développement économique et social. Ces théories non seulement régissent leurs propres projets, mais influencent la politique de développement des pays industrialisés et par répercussion, celle des grands organismes intergouvernementaux.

- Grâce aux cotisations et dons de leurs adhérents et aux appels de fonds qu'elles lancent à intervalles réguliers au public des pays industrialisés, les ONG ont une capacité financière propre non négligeable. Par la technique du co-financement que pratiquent certains gouvernements et certaines organisations intergouvernementales (par exemple, la Communauté économique européenne), mais plus généralement par la méthode de la « mise de fonds initiale » - plus connue sous le terme anglais de « seed money » - la capacité financière des ONG est pourvue d'un effet multiplicateur.

- Alors que les gouvernements des pays industrialisés sont parfois suspectés, voire accusés d'agir - en matière de développement - dans une perspective politique nationaliste ou simplement mercantile, les ONG des pays industrialisés revendiquent une motivation altruiste et humanitaire.

- On reconnaît en général une plus grande efficacité aux projets de développement conçus, financés et parfois exécutés par les ONG, par comparaison avec les projets du circuit gouvernemental ou intergouvernemental. Cette efficacité est attribuée à la motivation plus authentique, à la taille plus petite des projets et surtout à la meilleure collaboration - le « partenariat » - entre ONG étrangères et ONG africaines.

23. Du point de vue de ce colloque, il importe surtout de considérer le rôle des ONG étrangères en Afrique. Avant de reprendre notre analyse opérationnelle du processus du développement - depuis le plan global jusqu'au rapport final sur un projet concret - il convient de noter le rôle que jouent les ONG étrangères dans la genèse du système non gouvernemental africain moderne.

24. Il va de soi qu'on ne vise pas ici les associations de la société africaine traditionnelle qui se forment par des mécanismes endogènes. Mais l'Afrique compte aujourd'hui de nombreuses associations non gouvernementales d'origine exogène. Les ONG le plus évidemment exogènes sont celles qui se rattachent aux Eglises, aux idéologies politiques importées ou, telles les coopératives, à des doctrines de développement nées hors du continent. De fait, dans l'œuvre de développement économique et social, de nouveaux groupements africains voient constamment le jour qui sont une nécessité inhérente, sinon un objectif du programme de développement considéré.

25. Les ONG africaines d'origine étrangère n'en font pas moins partie du paysage associatif de l'Afrique moderne. Il ne s'agit pas de mettre en question leur africanité. Mais il est utile de montrer que de nombreuses formes associatives étrangères à l'Afrique y ont été transplantées, portées par le mouvement même du développement économique et social auquel elles sont appelées à participer.

26. Les ONG non africaines établies en Afrique exercent une influence générale sur les plans de développement par les contacts qu'elles peuvent entretenir avec les agents d'élaboration des plans, hauts cadres techniques et dirigeants politiques, ou encore avec les ONG africaines de même allégeance idéologique. Mais il est évident qu'aucun rôle précis ne leur est dévolu dans ce domaine. Ces considérations valent également pour les plans partiels, de secteur ou de région.

27. Cependant, il est certain qu'une ONG spécialisée dans le domaine de l'éducation ou dans l'encouragement de l'élevage ne saurait se désintéresser des plans de développement qui concernent « son » secteur. Mais il n'y a pas véritable participation à l'élaboration du plan, à moins que l'ONG ne soit formellement consultée en raison de son expérience et de sa réputation. Finalement, tout processus social, y compris l'élaboration d'un plan de développement, est d'une complexité qui échappe à l'analyse sommaire; il implique tous les agents présents dans le champ d'action considéré.

28. En ce qui concerne la préparation des projets concrets, les ONG étrangères établies en Afrique prennent fréquemment l'initiative de concevoir et même de préparer des projets précis qui s'insèrent dans la démarche de développement qui leur est propre. Le point de départ de ces projets ne se trouve pas tellement dans le plan global ou partiel de développement du pays ou de la région considérés, mais plutôt dans la réalité concrète de la situation économique et sociale, telle qu'elle est perçue par l'ONG intéressée. Le projet requiert de toute évidence l'approbation des autorités compétentes avant d'être mis en œuvre. Il doit être conforme au plan de développement ou en tout cas compa-

tible avec ce plan. Il se peut que le projet doive être modifié dans sa conception ou dans ses modalités d'exécution.

29. L'élaboration d'un projet précis par une ONG étrangère se fera très souvent en collaboration avec une ONG africaine, si possible une association de même obédience idéologique. Cette remarque est de portée générale : la présence physique de l'ONG étrangère est normalement limitée à quelques personnes, parfois une seule; la participation d'une telle ONG étrangère au développement de l'Afrique se fait donc en coopération et par l'entremise d'éléments africains et spécialement d'associations africaines, associations de fait ou ONG pourvues d'une structure formelle.

30. Dans certains cas, les autorités chargées de l'exécution générale du plan de développement s'adressent elles-mêmes, à l'échelon du projet, à des ONG étrangères connues pour leur expérience dans un domaine particulier : élevage, riziculture, formation professionnelle, etc., etc. Dans un tel cas, le projet est élaboré d'emblée dans le cadre du plan de développement, ses modalités résulteront du dialogue entre l'ONG sollicitée et les autorités responsables.

31. Un aspect essentiel de la mise en place du dispositif d'exécution d'un projet de développement est la mobilisation des ressources nécessaires. Or, une des modalités typiques de participation des ONG étrangères est le financement des projets, même dans les cas où l'ONG intéressée n'intervient ni dans l'élaboration des projets ni - ultérieurement - dans leur exécution. Les ONG étrangères, surtout si elles sont de taille modeste et issues du mouvement « tiers mondiste », accusent une préférence assez marquée pour le financement de projets mis en œuvre par une ONG africaine ou encore, exécutés par elles-mêmes en collaboration avec une ONG africaine. Ceci est conforme à la doctrine du « partenariat ». Toutefois, les ONG non africaines interviennent aussi dans le financement de projets conçus et mis en œuvre par des organisations gouvernementales ou intergouvernementales. En dernière analyse, le financement est une modalité qui se combine ou non avec d'autres formes de participation.

32. Le financement d'un projet par une ONG non africaine est le plus souvent partiel. Les autres « bailleurs de fonds » seront le gouvernement africain directement intéressé, des gouvernements non africains, des organisations intergouvernementales ou des ONG. Dans ce dernier cas, les autres ONG étrangères participent généralement sur le plan financier proprement dit, tandis que les ONG africaines interviendront en nature, surtout sous la forme de services. Il faut encore relever la formule du consortium, où plusieurs ONG non africaines se groupent afin de financer - en tout ou en partie - un projet relativement important et afin de

participer éventuellement à sa mise en oeuvre.

33. La désignation de l'agence d'exécution est un autre aspect important de la mise en place du dispositif. Si l'intervention de l'ONG non africaine a été sollicitée au stade de la préparation du projet, elle sera normalement appelée à participer à l'exécution. Ce sera également le cas lorsque l'ONG non africaine aura pris elle-même l'initiative du projet.

34. Si, dans les circonstances qu'on vient de décrire très succinctement, l'ONG non africaine participe à l'exécution proprement dite, on ne saurait pour autant mettre sur le même pied les ONG africaines et non africaines dans la mise en oeuvre des projets de développement. L'ONG non africaine est et demeure fondamentalement un élément étranger au développement de l'Afrique. L'ONG africaine est à la fois agent et objet du développement.

35. Alors que l'ONG africaine est très souvent l'agent même de l'exécution dans laquelle elle engage ses propres membres, l'ONG non africaine assumera soit une responsabilité générale de supervision, soit une tâche plus concrète d'organisation, d'animation, de direction et de responsabilité financière et comptable. Nous n'insisterons pas ici sur toutes les modalités intermédiaires dont le nombre

relève de l'analyse combinatoire. D'autant plus que la responsabilité de l'ONG étrangère sera souvent une co-responsabilité partagée avec les autorités, des ONG locales, etc.

36. Dans de nombreux cas. le rôle de l'ONG non africaine dans l'évaluation des projets de développement sera nettement passive, surtout si l'association a fait une contribution financière partielle à l'intention d'un projet où elle n'assume aucune responsabilité d'exécution. Par contre, si sa participation financière est proportionnellement significative et davantage encore, si l'ONG étrangère intervient dans la mise en oeuvre du projet, elle sera amenée à participer activement à l'évaluation. Elle organisera l'évaluation ou bien elle l'effectuera, seule ou en collaboration avec d'autres.

37. Quant aux rapports intermédiaires et final, l'ONG non africaine ne les rédigera ou ne participera à leur rédaction que s'ils concernent un projet où elle exerce des responsabilités d'exécution.

#### Conclusion

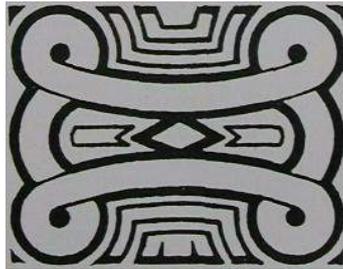
38. Plusieurs types d'associations africaines se forment en fonction même du développement économique et social : elles en sont l'objet, le produit et l'agent. Cette formation relève en partie de la

transplantation en Afrique d'ONG étrangères au continent.

39. Les ONG africaines participent à toutes les phases du processus de développement. Les temps forts de cette participation semblent être la mobilisation de la population en faveur des plans et projets de développement et l'exécution effective des projets de développement d'intérêt local.

40. La participation au développement des ONG non africaines est assez différente. Dans les pays industrialisés, à l'extérieur de l'Afrique, elles jouent un rôle significatif dans la conception et la formulation des doctrines du développement. Sur place, en Afrique, leur participation revêt surtout l'aspect d'un appui financier et d'un apport d'expériences : expérience générale de l'organisation et expérience technique de diverses activités économiques et sociales.

41. La participation des ONG dans le développement économique et social est donc considérable. Cette constatation ne saurait guère surprendre, dans la mesure où l'objet premier et dernier du développement est l'homme au sein de sa communauté, de sa collectivité et où l'association non gouvernementale est une manifestation inhérente à la vie communautaire, collective des hommes.



# LA PARTICIPATION DES ONG AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'AFRIQUE

- Première partie

par Paul Ghils\*

## Avant-propos

*Pour familiers qu'ils soient, les termes « participation » et « développement » recouvrent une multitude de sens induits de la diversité des situations auxquelles ils réfèrent. Nous nous proposons donc dans un premier temps de démêler cet écheveau sémantique, afin de mieux situer dans la seconde partie de cette étude le rôle effectif joué par les organisations non gouvernementales dans le contexte africain du développement.*

*Si l'importance de la participation des différents acteurs du ou des processus de développement semble largement admise, ne serait-ce*

*qu'en intention, sa signification réelle inciterait plutôt à la controverse, car elle dépend directement de l'orientation donnée aux actions et aux stratégies mises en œuvre. Il s'agira donc plutôt de savoir de quelle participation et de quel développement on parle.*

*Un premier élément de réponse nous est fourni par les recherches actuelles portant sur le développement, dont les concepts tirent leur substance des expériences passées et guident les réalisations d'aujourd'hui et de demain. Un autre élément, plus pragmatique, nous sera fourni par l'action effective des ONG auprès des populations qu'elles appellent à participer à leur propre développement.*

La théorie du développement est d'apparition à la fois récente et ancienne. Récente, dans la mesure où son émergence dans les sciences de l'homme est en corrélation avec les événements qui ont suivi la seconde guerre mondiale, en particulier le processus de décolonisation et l'entrée aux Nations Unies d'un grand nombre d'Etats nouveaux. La création des Nations Unies a en effet été marquée par le constat brutal que les deux tiers de l'humanité se trouvaient économiquement marginalisés et dépendants par rapport à l'autre tiers, dit « développé ».

La notion de développement ne peut cependant pas être considérée comme un phénomène récent si, en deçà de son apparition dans les sciences humaines d'il y a une trentaine d'années, on repère le profil épistémologique des divers paradigmes, peu ou prou scientifiques, auxquels se rattache le concept de développement. Les divers paradigmes théoriques en présence proviennent tous, en effet, de traditions intellectuelles spécifiquement occidentales, derrière lesquelles certains anthropologues ne manqueraient pas de voir se profiler le vieux mythe prométhéen, sous la forme des attentes et des espoirs rédempteurs que le développement suscite, tant parmi les politiciens

## REPERES

et leurs partisans que parmi les théoriciens et praticiens des stratégies de développement mises en œuvre (1).

Si fondamentale que soit l'analyse épistémologique et anthropologique du concept de développement, les considérations qu'elle entraînerait nous ferai-ent sortir du cadre de cette étude. Nous nous bornons donc à définir dans leurs grandes lignes les principales théories du développement, afin de mieux cerner la spécificité de l'action des ONG par rapport à celle des autres acteurs du développement économique et social.

Le nouveau champ conceptuel ainsi dénommé, en même temps qu'il se détache du corps des disciplines traditionnelles, se concrétise dès son émergence par la création de commissions économiques au sein du système des Nations Unies, comme la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL) en 1948, ou la Commission économique pour l'Afrique (CEA) en 1958. Les préoccupations qui y président sont déjà marquées par les concepts-clés du développement : maîtrise de la croissance, organisation des rapports économiques et sociaux et orientation volontaire du progrès conformément aux aspirations des communautés humaines. C'est dans le domaine du développement que l'on retrouvera la plus forte liaison fonctionnelle entre analyse, formulation

des projets et création des outils d'intervention sur la réalité. C'est aussi l'un des domaines où l'approche des phénomènes est la plus globale, d'où le caractère nettement pluridisciplinaire des recherches menées dans des centres tels que l'Institut des sciences sociales de La Haye, l'Institute of Development Studies et la Sciences Policy Unit de l'Université de Sussex ou l'Institut africain pour le développement économique et social (INA-DESI) de Dakar.

Au niveau intergouvernemental, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), la Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO) ou l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le développement social (UNRISD) ont également choisi la voie pluridisciplinaire.

Avec l'aide du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et, plus récemment, de l'Unesco, des réseaux non gouvernementaux se sont constitués : conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA), Association of Development Research and Training Institutes of Asia and the Pacific (ADIPA), associations regroupées au sein du Inter-Regional Coordinating Committee of Development Associations (ICCA).

## LES THEORIES EN PRÉSENCE

Depuis ses débuts, l'étude du développement s'est trouvée investie par une multitude de disciplines : économie, politique, démographie, sociologie, histoire sociale comparée, anthropologie, géographie humaine. La variété des paradigmes et des idéologies qui les sous-tendent, l'absence de critique épistémologique et la prégnance des figures de l'imaginaire occidental donnent souvent l'impression d'une certaine confusion. Si l'on se place dans une perspective évolutive, on peut cependant repérer deux grandes périodes dont le point de rupture correspond, selon M. Ikonoff et J. Masini (2), au constat d'une « crise » de fonctionnement du système mondial et des entités nationales et au désarroi des sciences sociales face aux nouvelles réalités.

Avant la rupture : théories de la modernisation.

1. Approche critériologique (Y. Lacoste, H. Leibenstein, P. Lebrat), d'où sera dérivée une typologie réductrice et manichéenne opposant société primitive et société moderne, particularisme et universalisme, conformisme et efficacité innovatrice, état fonctionnel diffus et spécialisation fonctionnelle.
2. Identification entre sous-développement et absence de croissance (A. Lewis, R. Nurkse, Rosenstein-Roban, S. Kuznets).
3. Identification entre sous-développement et dépendance (R. Prebisch, A. Gunder Frank, C. Furtado, S. Amin et A. Emmanuel).

Les trois courants dérivent d'un modèle, dit « modèle de croissance », proposé notamment par W.W. Rostow (3) et son école, dont la filiation remonte aux théories évolutionnistes de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle (4). Selon ce modèle, les étapes de la croissance s'enchaînent de façon automatique: tradition, transition, décollage, maturité, consommation intensive. Malgré les nombreuses critiques dont il a fait l'objet, ce modèle conserve une forte influence sur la pensée contemporaine si l'on note que des termes tels que « retard », « structures archaïques », « révolution verte », « décollage » ou « rattrapage » restent d'usage fréquent (5).

Le troisième courant, dit de la « dépendance », traduit cependant une réaction, principalement latino-américaine, contre l'optimisme affiché par les tenants du néo-evolutionnisme. Un groupe d'économistes réunis autour de R. Prebisch au sein de la CEPAL, auquel il faut ajouter Samir Amin pour l'Afrique et Arghiri Emmanuel pour l'Europe, s'insurgent contre la dépendance de la « périphérie » à l'égard du « centre » et accordent une importance primordiale à l'industrialisation, destinée

à faciliter la substitution des importations. à la planification et à l'intervention de l'Etat, ainsi qu'à l'intégration régionale. Au niveau idéologique, la théorie est un exemple de « nationalisme économique » incarné notamment par Allende au Chili, Manley en Jamaïque et Nyerere en Tanzanie, et stimulera le débat sur le Nouvel ordre économique international.

Certes, les divers courants devaient peu à peu se contaminer mutuellement, le courant réformiste de la « croissance avec justice » tendant à se rapprocher de l'analyse plus radicale et critique du développement présentée par les marxistes et les dépendantistes. Les réformistes admettaient les interventions publiques pour l'allocation de biens et services sociaux et critiquaient les relations économiques internationales en admettant par la même la revendication d'un Nouvel ordre international (NOIE), tandis que les marxistes et dépendantistes dérivèrent fréquemment leurs solutions de l'analyse qui voit dans le sous-développement et le développement deux aspects inséparables d'un même processus historique.

Depuis 1970 environ, les profondes transformations qui affectent le système économique mondial se répercutent fortement sur les sociétés du tiers monde. L'unification de l'espace de production et la délocalisation des activités productives, les transferts de techniques inadaptées, l'étroitesse de certains marchés, le déséquilibre des termes de l'échange, la réalisation systématique de grands projets d'investissement (Banque mondiale, ONUDI, OCDE) dans le tiers monde et l'endettement qui en résulte (d'où le rôle du FMI) révèlent l'inadéquation des modèles de développement classiques à cette partie du monde.

Après la crise : l'interdépendance.  
La mutation sociale qui s'opère et le déclin consécutif des théories classiques du développement s'accompagnent :

- sur le plan *juridique*, de l'émergence d'un droit transnational distinct des droits nationaux et international, et dont la revendication par les ONG d'un statut juridique international représente un exemple significatif (6);

- sur le plan *culturel et social*, de la propagation continue du modèle occidental (y compris sa variante marxiste) sur toute la planète et, dans certains pays, d'un phénomène de rejet socio-culturel (Iran), socio-économique (Amérique centrale) ou socio-politique (Afghanistan, Erythrée) de ce modèle.

Ces diverses réactions sont symptomatiques d'une remise en cause du modèle de référence, qui amène à redéfinir l'approche même des problèmes de développe-

ment. Jusque là, tant l'optique marxiste (transformation des relations de production pour libérer les forces productives) que l'optique néo-libérale (optimisation de l'utilisation des facteurs productifs pour permettre une croissance équilibrée) posait le problème en termes de moyens, les fins restant similaires.

### Vers un nouveau développement

Or, la nouvelle approche qui s'ébauche au cours des années 70 intègre désormais à la problématique du développement une composante résolument téléologique. Le développement pour quoi faire ? Telle est la question centrale de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler « développement autre » (7), « nouveau développement », « auto-développement », « développement auto-centre », « développement endogène », « développement organique », « développement alternatif », « écodéveloppement » (8), voire « développement holistique » (9). La qualification la plus complète est sans doute celle qu'en donne F. Perroux (10) : développement global, intégré et endogène. Celui-ci implique la définition pour les pays du tiers monde du champ des options possibles, l'identification de l'option ou des options qui correspondent le mieux aux attentes des communautés nationales aux niveaux politique, économique, social, culturel et éthique, et enfin la création et l'utilisation d'outils technologiques (dans tous les domaines) aptes à y parvenir. Les initiateurs de cette nouvelle approche se recrutent essentiellement dans les pays industrialisés, et singulièrement dans les milieux non gouvernementaux, dont les praticiens de l'aide ont tiré les leçons des deux premières décennies du développement et analysé l'expérience propre accumulée par les ONG en ce domaine.

Sans doute le nouveau développement a-t-il commencé par prendre le contre-pied des conceptions explicites ou implicites du développement « classique », en refusant par exemple l'extraversion et la dépendance externe résultant de l'insertion des pays du Sud dans un système de relations économiques internationales fondé essentiellement sur la croissance *quantitative* des facteurs économiques (croissance par les exportations, intégration au système de production internationalisé) et en critiquant le modèle d'accumulation préconisant un type d'industrialisation calqué sur les modes de production et de consommation des économies occidentales. Cependant, à la différence de l'école dépendantiste dont les conceptions sont essentiellement négatives, le projet du développement nouveau adopte une approche nettement plus positive, en

mettant notamment en valeur les aspects qualitatifs du développement qui, pour reprendre les termes de Björn Hettne, "... ne consiste pas seulement à modifier les conditions de la division internationale du travail et de la production, ainsi que la distribution des biens matériels. Il intéresse tout l'homme, affecte son mode de vie et est influencé par sa conception du bien-être, déterminée par sa culture » (11). Envisagé dans cette optique, le développement se fonde sur quatre caractéristiques principales

1. il vise à la satisfaction des besoins essentiels de la majorité : matériels (biens et services), mais aussi non matériels (enseignement, participation à la gestion et aux décisions);
2. il se veut intégré et auto-centre : l'intégration entre activités (agriculture, industrie, services) et régions (villes, campagnes) doit utiliser en priorité les ressources (matérielles et humaines) locales disponibles dans le cadre d'espaces nationaux ou régionaux permettant une autonomie collective et la création de relations économiques Sud-Sud;
3. il doit être endogène, c'est-à-dire se fonder sur un processus politique autonome conforme à la spécificité culturelle de chaque société, et exige des transformations structurelles aussi bien politiques que socio-économiques (7);

4. un dernier critère tendant à se généraliser parmi les tenants du nouveau développement concerne la dimension écologique du développement

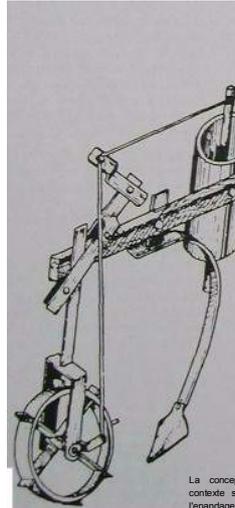
Inspirée des thèses d'Ignacy Sachs (8), des travaux du Club de Rome sur les limites de la croissance et de la Conférence sur l'environnement organisée par les Nations Unies en 1972, la dimension écologique tend à devenir une composante essentielle du nouveau développement. L'écodéveloppement illustre parfaitement la globalisation de la problématique du développement, et tend à effacer la distinction qui était faite entre ONG « développementistes » et ONG « écologistes », comme en témoigne la collaboration établie récemment entre l'International Coalition for Development Action (ICDA) de Bruxelles, qui regroupe plus de 500 groupes et organisations dans 21 pays industrialisés, et le Centre de liaison pour l'environnement (CLE) de Nairobi, constitué d'organisations concernées par les questions d'environnement dans 78 pays répartis sur les cinq continents, ceci avec l'appui du Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies (UN NGLS).

L'écodéveloppement recouvre également les approches du *développement autre* de E-F. Schumaker(12) et Serge Mc Robie(13) et des *technologies appropriées*, qui ont donné naissance à des centres tels que l'Appropriate Technology Centre au Ghana, l'Appropriate Technology Development Association à Lucknow (Inde).

le Mian Desa en Indonésie ou le Centro Mesoamericano de Estudios de Tecnologia Apropriada (CEMAT) au Guatemala.

Selon Bernadette Madeuf (14), la technologie appropriée recouvre elle-même trois voies d'approche :

- amélioration des techniques traditionnelles, qui sont alors qualifiées de *technologies intermédiaires* (Schumaker);
- adaptation des techniques industrielles;
- création de technologies nouvelles, faisant appel aux potentialités spécifiques du système écologique tropical (énergie solaire, biomasse, agrisylviculture, écotechniques diverses), ou recherches de techniques nouvelles adaptables aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés (agriculture urbaine, serres solaires, recyclage des déchets, énergie solaire et éolienne, habitat solaire passif, turbines hydrauliques, aquaculture). Madeuf en conclut à la nécessité d'un élargissement des critères de choix technologiques tenant compte des conditions antérieures, des choix de technologie inadaptée, de la persistance de la dépendance technologique due à l'insertion des économies en développement dans l'économie mondiale et à leurs importations de technologie. La stratégie de choix technologiques devrait alors se donner pour but d'organiser les transferts internationaux, de promouvoir la création de capacités locales d'adaptation puis de création technologique, l'objectif final étant de réduire la dépendance techno-



La conception de « techniques appropriées » permis la production d'instruments nouveaux, mieux adaptés au contexte social et aux ressources locales. Ci-contre : engin à pompe peristaltique monté sur roue unique destiné à l'épandage des herbicides et pesticides.

logique externe par la maîtrise des choix. Le nouveau développement doit donc se fixer une stratégie technologique intégrée dans le projet global de réappropriation collective du processus de développement.

L'une des conséquences remarquables de cette optique est que, par définition, elle ne saurait aboutir à l'adoption d'une stratégie unique et universelle de développement, mais implique une pluralité de solutions résultant de l'extrême diversité, non seulement économique, mais aussi sociale et culturelle, des régions du Sud. Les orientations de la recherche s'en trouveront elles-mêmes diversifiées, en même temps qu'elles imposeront aux théoriciens de retraiter les données factuelles à l'aide de techniques d'analyse renouvelées notamment par l'apport d'une socio-anthropologie en plein renouveau (15). L'approche globale, loin d'aboutir à une conception homogène du développement surdéterminée par l'économie mondiale, engendre au contraire une hétérogénéité théorique et pratique qui fait sa souplesse et sa richesse.

## LA THEORIE A LA PARTIQUE DE LA PARTICIPATION

L'éventail des pratiques que recouvre le vocable « participation » en fait un cas type de ce que, pour prendre une définition empruntée à la mathématique, on pourrait appeler un ensemble flou.

De la version franchement autoritaire retenue par un document de la CEPAL : « *contribution volontaire aux programmes publics... ou les gens ne sont pas censés prendre part à la formulation du programme ni critiquer son contenu* » (16), à l'idée opposée d'« *efforts organisés visant à accroître la maîtrise des ressources et des institutions dans des situations sociales déterminées et entrepris par des groupes et mouvements formés par ceux à qui une telle maîtrise était jusque là interdite* » (2), on retrouve sous l'étiquette participative une variété de phénomènes qui interdit d'en faire une réalité sociale unique. Le mode de relations sociales qu'elle désigne se voit en effet qualifié de passif ou actif suivant le cas, et inclut ou exclut à des degrés divers des éléments aussi fondamentaux que le mode de décision, l'exécution des tâches, le partage des avantages et bénéfices, l'évaluation des réalisations.

A défaut donc de pouvoir attribuer au terme de participation un contenu raisonnablement stable, nous en ferons ici un instrument heuristique fondé sur quelques relations dynamiques fondamentales que nous empruntons à Peter Oakley et David Mardsen (18) :

a. Collaboration à un programme, plan ou projet pré-établi. Dans ce cas, le participant (passif) est invité par l'autorité, gouvernementale ou autre, à prendre part à un processus qu'il ne maîtrise pas. La participation s'apparente alors au concept de « mobilisation » et suppose l'existence d'un cadre institutionnel pré-existant et invariant.

b. Organisation d'une communauté dans le but explicite de favoriser la participation de ses membres. Les coopératives et unions rurales sont les exemples les plus anciens de formes d'organisation importées dans le tiers monde. Si les coopératives ont sans aucun doute favorisé la participation de certains paysans et amélioré leur sort, il est tout aussi certain que ce type d'organisation n'a pas permis, selon les mêmes auteurs, la participation des ruraux pauvres. Une étude de la FAO sur le sujet a abouti aux mêmes conclusions (19). Quant au domaine africain, Manzi Bakuramutsa (20), qui a travaillé plusieurs années sur le terrain pour le compte du Centre d'études économiques et sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO), attribue précisément ce qu'il nomme l'échec des coopératives africaines à l'absence de participation volontaire et à l'imposi-

tion « du haut » de structures coopératives bureaucratisées aux ruraux africains, à partir du postulat erroné de l'analogie entre les conditions rurales de l'Europe du 19<sup>ème</sup> siècle et la situation des campagnes africaines pendant et après la colonisation.

c. Développement communautaire: on trouve de nombreux exemples de participation réussie lorsque le champ d'application est clairement défini (soins de santé, eau, infrastructures). Cette dernière forme de participation ne prend pas nécessairement une forme institutionnalisée. Elle requiert l'initiative des participants et leur délègue une part de responsabilité dans les décisions et l'exécution des tâches, éventuellement reconnue par un conseil communautaire. Son extension est cependant limitée: elle ne semble pas devoir entraîner la participation à d'autres domaines ou niveaux de la vie sociale.

d. Responsabilisation : les activités de forme participative promues par les ONG impliquent souvent, fût-ce de façon implicite, le partage du pouvoir C) comme des ressources. Les recherches dans ce domaine, qui n'en sont qu'au stade des balbutiements, se centrent sur trois éléments : recherche des unités socio-économiques fondamentales, éducation non institutionnalisée et prise de conscience, appui externe considéré comme décisif dans la prise de pouvoir.

L'adéquation des concepts de participation et de pouvoir ne s'est faite que tardivement, en raison des obstacles de tous ordres qu'elle révèle et dont la nature conflictuelle n'est pas à démontrer. L'intégration du concept de pouvoir dans la grille d'analyse des divers modes de participation ne peut que préciser et affiner l'appréhension des dynamismes qui les animent.

Les bouleversements qui ont affecté le pouvoir politique dans de nombreux pays du tiers monde ne sont sans doute pas étrangers à cette ouverture de la démarche participative à la dimension politique. Les mouvements de solidarité du courant tiers-mondiste avec les luttes de libération nationale culminent avec les luttes de libération nationale en 1969, à la suite des indépendances africaines, des victoires enregistrées par les mouvements nationalistes populaires d'Algérie, du Viet-Nam, de Guinée-Bissau et, plus tard, du Mozambique, du Zimbabwe et de l'Angola. Les options socialistes choisies par plusieurs des nouveaux régimes (Guinée, Mali, Ghana...) expliquent sans doute l'importance du mouvement participatif du moment, qu'il serait d'ailleurs plus juste d'appeler « mobilisation », la mobilisation intérieure étant, avec la renegotiation a

l'extérieur défendue dans le cadre du Nouvel ordre économique international (NOIE) en 1974, l'une des deux grandes idées du courant radical des années 70. Les déceptions causées chez les dépendantistes et les marxistes par l'évolution du régime socialiste en URSS et la fin des « lendemains qui chantent » (21), longtemps incarnés par Cuba et la Chine, se conjuguent avec le constat de l'échec de l'approche traditionnelle et libérale par la croissance pour rendre à l'approche participative auto-centrée un rôle central, consacré par le courant du nouveau développement et reconnu par bon nombre d'ONG de développement. C'est ainsi que le thème participatif, considéré jusqu'alors comme la clé de voûte du courant dit radical, pénétrera peu à peu les thèses soutenues dans le cadre des assemblées du Groupe des 77, puis de la CNUCED, de l'ONU, du BIT et des conférences mondiales portant sur le dialogue Nord-Sud et les problèmes de l'alimentation, de la démographie et du développement en général.

En Afrique, la pratique de la participation reste un phénomène intermittent : Jacques Bugnicourt (22) relève les cas des coopératives autogérées en Algérie, immédiatement après l'indépendance, les villages de résistants organisés selon les principes énoncés par Amilcar Cabral, l'animation rurale lancée au Sénégal dans les années 60 et les « Ujamaa » tanzaniens, regroupements de villages réalisés à l'initiative du président Nyeréré. Dans le monde arabe, quelques mouvements sont apparus, inspirés par l'Umma - communauté des fidèles -, mais sans grand succès. Un certain nombre de pays qui avaient été placés sous la tutelle britannique conservaient, de leur côté, des organisations inspirées de la tradition du développement communautaire (Community development).

L'éparpillement des projets à participation communautaire sur le continent africain, et la survivance de quelques grands projets dont la réussite a été reconnue, ne semblent pas encore avoir fait l'objet de recherches systématiques. Il serait intéressant, notamment, de déterminer les effets des projets de développement rural en matière de participation et d'effectuer des études comparatives des cas connus, ainsi que l'évaluation des facteurs internes et externes concourant à l'apparition, à l'évolution et à la désintégration du fait participatif.

(\*) « Pouvoir » est pris ici dans le sens sociologique que lui donne par exemple Max Weber, pour qui il est la possibilité donnée à un acteur, à l'intérieur d'une relation sociale, d'être en mesure de la diriger selon son gré. Cette interprétation pourra facilement être transposée au niveau de la communauté, dont il est question ici (S. Balandier, *Anthropologie politique*, PUF, p. 42).



L'analyse des formations associatives de la société africaine contemporaine présente un caractère particulièrement complexe qu'aggrave d'une part, la confu-

sion qui résulte parfois de rapprochements hâtifs entre associations traditionnelles et formes associatives étrangères et, d'autre part, les perturbations subies par les associations africaines elles-mêmes à la suite de la tutelle coloniale. Les associations parentales et claniques anciennes recoupaient, et recourent encore, un grand nombre d'autres formes associatives fondées sur les différences de sexe, d'âge, d'accès à certaines connaissances par l'initiation, et dont les fonctions (rituelles, militaires, politiques, juridiques, économiques...) varient d'une société à l'autre.

L'administration coloniale a superposé à ce premier système, de caractère personnalisé, des institutions à caractère bureaucratique: coopératives, associations professionnelles, regroupements de villageois d'origine administrative, etc. La coexistence des deux systèmes représentait bien plus qu'une simple juxtaposition: le système moderne, en imposant sa propre hiérarchisation et sa propre conception du pouvoir, « court-circuite » en quelque sorte le fonctionnement des institutions locales, qui s'en trouvent affaiblies et dévalorisées. Les déviations qui en résultent permettent alors aux intérêts individuels comme aux centres de pouvoir, comme le montre Felliers (23), de jouer un « double jeu », en opposant un système à l'autre suivant les circonstances du moment. Manipulée, la tradition évoluera vite vers un pseudo-traditionalisme, tandis que les institutions administratives post-coloniales engendreront un autocratie modernisée à visage traditionnel.

On comprendra dès lors que les tentatives de greffer des pratiques associatives exogènes sur les institutions traditionnelles comportent quelques risques de rejet, ainsi qu'en témoignent les résistances paysannes tant aux politiques gouvernementales qu'aux projets non gouvernementaux qui ne tiennent pas suffisamment compte des réalités sociales de départ. Des praticiens comme Manzi Bakuramutsa (24), Mark Nieuwkerk (25) ou Dominique Gentil (26) font d'autre part remarquer que les solidarités anciennes sont parfois surestimées, et que l'image idéalisante ou homogénéisante qui en est donnée tend à gommer les conflits intra-communautaires et les facteurs d'inégalité qui fondent les associations traditionnelles et qu'elles consacrent. Si toute communauté humaine est riche de potentialités participatives, il ne faut pas sous-estimer, comme le remarque justement René-Jean Dupuy, les potentialités

## Participation des ONG au développement de l'Afrique

conflictuelles qui la caractérisent tout

### LES ASSOCIATIONS AFRICAINES

autant (27).

Aux ambiguïtés provoquées par les différences entre les systèmes associatifs anciens et modernes et au double dysfonctionnement qui en résulte, il faut ajouter les obstacles inhérents à la nature même des institutions modernes. Jacques Bugnicourt désigne ainsi six facteurs anti-participatifs (28):

- *l'enseignement*, où les enfants s'initient à la compétition plus qu'à la solidarité et qui, selon les mots de Julius Nyeréré cité par l'auteur, a hérité du colonialisme un système éducatif qui « encourage non pas les instincts coopératifs de l'homme, mais ses instincts individualistes » et « renforce les comportements inégalitaires »;
- *l'administration*, de caractère hiérarchique et bureaucratique, préfère la communication écrite uniformisée et impersonnelle au contact oral direct;
- le mépris affiché à l'égard des connaissances *traditionnelles* et des groupes sociaux considérés comme retardataires;
- la dépendance des individus à l'égard de l'Etat;
- le poids excessif supporté par les groupes les plus *défavorisés* des villes et des campagnes dans toute action à caractère participatif;
- *l'inadéquation des théories* étrangères à la situation africaine (influences de l'islam, du christianisme, du marxisme, etc.).

De son côté, Dominique Gentil a relevé, dans le cadre d'une étude consacrée au mouvement coopératif en Afrique (26), des facteurs d'inégalité qu'on peut sans doute ranger parmi les causes des obstacles à la participation: rôle des Etats, chefferies et féodalités, importance de l'esclavage, domination des aînés sur les cadets, statut souvent inférieur de la femme,...

Les solidarités elles-mêmes, outre l'usure subie au cours de la colonisation, présentent des caractéristiques qui les différencient des coopératives modernes:

- elles fonctionnent, à l'instar d'autres contextes paysans, en cas de calamités (décès, maladies, incendie...);
- les structures de réciprocité (comme les tontines, où chacun cotise périodiquement mais un seul à tour de rôle reçoit l'ensemble des sommes versées) fonctionnent selon un modèle et dans un esprit très différent de ceux des coopératives.

D'autres types de solidarité sont à réciprocity dissymétrique : travaux collectifs au profit du chef en échange de repas ou autres prestations sociales, services rendus aux aînés... L'unanimité de la démocratie villageoise cache souvent des luttes de factions, et maintient les femmes et les jeunes à l'écart des décisions. Selon Dominique Gentil, les structures traditionnelles se fondent, de façon schématique, sur la réciprocité (chacun profite à son tour de l'organisation collective), différant en cela des coopératives, fondées sur la solidarité (travaux collectifs pour un objectif commun et affectation collective des bénéficiaires). De là la taille plus restreinte des structures communautaires, et le caractère plus ponctuel ou impermanent de leurs interventions (campagne agricole, construction de logements...), les coopératives se caractérisant par leur dimension supérieure et la permanence de leurs activités dans le temps.

Les obstacles au développement des pratiques associatives et participatives africaines sont, on le voit, nombreux et de taille. Ils n'ont cependant pas empêché que des expérimentations en tous genres aient été menées, avec des fortunes diverses, sur tout le continent. Dès avant les indépendances, de nombreux groupements de type charitable s'étaient implantés à l'initiative d'associations européennes. Généralement liées aux missions évangélistes des Eglises, elles promouvaient des actions de bienfaisance fondées sur une vision paternaliste et sentimentale des choses.

En Afrique de l'Est et notamment en Ouganda, la tradition dite du « développement communautaire », d'origine britannique, essayait dès 1946 et atteignait le Ghana en 1948. Créées par les services d'assistance sociale, les actions qui s'en réclamaient visaient avant tout à établir des liens entre l'administration coloniale et les villages. Les principes qui l'inspiraient et qui devaient être définis à Cambridge en 1954 avant d'être adoptés par les Nations Unies en 1960, s'inscrivaient résolument dans la mouvance participative et associative : le développement communautaire devait naître des initiatives de la population elle-même et encourager celle-ci à maîtriser les diverses actions qui y menaient : alphabétisation, clubs de jeunes, travaux communautaires, formation des agriculteurs...

Après la décolonisation, l'action des groupes tiers-mondistes européens et l'impact des mouvements de libération nationale devaient mener ces associations à adopter peu à peu des principes moins paternalistes et plus désintéressés à l'égard des populations qui, d'assistées, allaient progressivement être appelées à participer à leur propre développement. L'action non gouvernementale d'origine locale ou étrangère venait en fait se juxtaposer à l'action des gouvernements africains tendant à regrouper les populations

rurales au sein de structures coopératives qui, comme nous le verrons plus loin, sont loin d'avoir produit les résultats escomptés. Au Kenya par exemple, les structures traditionnelles ont été intégrées dans l'administration publique, tandis qu'en Tanzanie et en Ethiopie des institutions modernes ont remplacé les organisations communautaires traditionnelles (29). En Algérie, le gouvernement mit sur pied des coopératives agricoles autogérées immédiatement après l'indépendance sur la base des anciennes propriétés coloniales. Au Sénégal, le gouvernement a lancé dans les années 60 un programme d'animation rurale à caractère participatif.

regroupements plus « spontanés » : Guy Belloncle (30) cite le cas des associations villageoises créées par la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) et de groupements villageois du Burkina, où la liberté d'association a déjà permis de nombreuses réalisations. Certains réseaux coopératifs sont créés par des émigrés ou d'anciens étudiants de retour dans leurs villages après un séjour en Europe : c'est le cas de la fédération des groupements villageois de Kayes (Mali), appuyée par un groupe d'ONG françaises, et des groupements créés au Rwanda par d'anciens étudiants de la Faculté d'agronomie de Gembloux (Belgique). D'autres encore, comme le collectif de réflexion de Thiès (Sénégal) composé de groupements paysans sénégalais, de l'IREDA, d'ENDA, du BECIS et de conseils indépendants, tente une redéfinition globale du processus de « développement participe » à partir de l'évaluation qu'en font les groupes paysans eux-mêmes.

L'extrême dispersion des actions non gouvernementales a incité les ONG d'un grand nombre de pays à se regrouper, généralement sous l'impulsion d'ONG étrangères, en fédérations nationales qui puissent se poser en interlocuteurs valables face aux autorités gouvernementales et aux ONG étrangères. C'est le cas de la Société permanente des ONG (SPONG) au Burkina, la Fédération des ONG (FONGS) et le Conseil des ONG d'aide au développement (CONGAD) au Sénégal, le Conseil des ONG du Togo (CONGAT), la Freedom from Hunger Council for National Development au Kenya, le Sudan Council of Voluntary Agencies (SCOVA), etc. Les fédérations nationales s'appuient elles-mêmes sur des réseaux interafricains, dont certains ont déjà fait la preuve de leur efficacité :

- Institut africain pour le développement économique et social (INADES), Abidjan, et son émanation ;
- Institut africain pour le développement économique et social - Agri-Service - Centre africain de formation (INADES-FORMATION), Abidjan ;
- Institut panafricain pour le développe-

ment (IPD). Douala-Buea-Ouagadougou - Kabwe ;

- Innovations et réseaux pour le développement (IREDA), secteur africain ;
- Environnement et développement africains (ENDA), Dakar ;
- Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA), Dakar ;
- Centre d'études économiques et sociales pour l'Afrique occidentale (CESAO), Bobo-Dioulasso ;
- Association pour la promotion des initiatives communautaires africaines (APICA), Douala.

Citons également le Fonds d'appui au développement participatif (FADEP), en voie de constitution, proposé par l'IREDA en vue de soutenir l'action des ONG d'Afrique occidentale.

Enfin, on ne saurait clore ce chapitre sans dire un mot de la remarquable expérience menée par l'association « 6 S » (Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel). Il s'agit de l'une des tentatives les plus intéressantes de « greffe » sur des associations traditionnelles en fonction des nécessités actuelles, réalisée par la fédération de 200 groupements paysans du Burkina, du Sénégal et du Mali. Ceux-ci ne sont en effet que les nouveaux avatars des associations traditionnelles de jeunes, les Naam, qui avaient déjà été confrontées dans le passé aux problèmes posés par la sécheresse et l'exode des populations et créé des réseaux d'entraide pour y faire face. « 6 S » étend aujourd'hui ses activités à l'hydraulique, au maraîchage, à la pisciculture, à la santé humaine et animale, à l'alphabétisation, à l'énergie (biogaz et reboisement), à des activités culturelles et artisanales, etc. En outre, elle peut se targuer d'avoir gagné l'aide extérieure à ses conceptions, puisqu'un gouvernement et trois ou quatre ONG européennes se sont risqués à créer un fonds d'appui de 200.000 dollars. Les animateurs de cette expérience exemplaire espèrent pouvoir, dans un proche avenir, élaborer des instruments méthodologiques qu'ils pourraient mettre à la disposition d'autres associations (31).

Des réseaux confessionnels se sont également constitués suite à l'africanisation des institutions étrangères implantées sur le Continent, ou à la création d'organes proprement africains. Ainsi la Confédération des Eglises de toute l'Afrique (CETA), qui s'est détachée de la Société des missions protestantes de Paris, et diverses organisations catholiques qui, en même temps qu'elles diversifient la destination de leur aide, conquièrent une relative autonomie par rapport à l'Eglise-mère. Les organisations islamiques, comme l'Agence de secours islamique africaine (ARA), sont plus rares et d'apparition plus récente.

Les associations et réseaux non gouvernementaux africains ont continué de se multiplier au cours de ces dernières années, encouragés en cela par la capacité croissante des ONG du Nord de cap-

ter auprès de leurs sympathisants et de leurs gouvernements des ressources matérielles qu'elles destinent de plus en plus, dans l'optique du partenariat évoquée plus haut, au soutien d'actions non

gouvernementales autonomes dans le Sud et à leur organisation à l'échelon local, national ou transnational.

## LES ASSOCIATIONS NON AFRICAINES

### Genèse

Parallèlement à la floraison des théories du développement au cours de ces vingt ou trente dernières années, une multitude d'organisations non gouvernementales ont surgi, dans les pays industrialisés, de l'initiative d'individus, de groupements, de mouvements religieux, syndicaux ou politiques, et dont les objectifs s'inscrivaient dans une problématique du développement en évolution rapide.

Certes, des réseaux de groupements charitables et autres œuvres de bienfaisance s'étaient constitués dans les métropoles coloniales et assuraient les missions évangélistiques de leur solidarité agissante. Mais il fallut attendre les lendemains de la seconde guerre mondiale pour qu'apparaissent les premières organisations, chrétiennes surtout, dont les principes d'une solidarité moins intéressée et moins paternaliste annonçaient ce

suite, les guerres d'indépendance et le mouvement de décolonisation allaient accélérer la formation de mouvements de solidarité de tous bords et de toutes origines.

En Grande-Bretagne, par exemple, Christian Aid (32), la principale ONG de développement d'origine confessionnelle du pays, a été créée en 1948 en tant que division du Conseil britannique des Eglises dans le but d'apporter une aide aux réfugiés et autres populations affectées par les calamités naturelles. En France, le Comité inter-mouvements pour les évacués (CIMADE), aujourd'hui Service œcuménique d'entraide, est né en 1939 de la résistance pacifique à l'occupation et de l'aide apportée aux déportés et aux sinistrés. Pendant la guerre d'Algérie, elle appuiera et coordonnera les groupes de citoyens opposés à la poursuite de la guerre. C'est dans sa mouvance que sera créé en 1961 le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), qui se donne pour but explicite d'informer le public sur le problème de la faim et de lutter contre le sous-développement. Au Danemark, l'Eglise crée en 1950 Falkekirkens Nodhjælp, qui reste aujourd'hui l'ONG la plus importante du pays. Dans d'autres cas, des organisations bénévoles prolongent l'action des partis politiques ou des syndicats, comme War on Want créé en Grande-Bretagne en 1951 par des dirigeants du parti travailliste, ou Wereldsolidariteit en Belgique, issue de la centrale des syndicats chrétiens (CSC). Il arrive aussi que des mouvements politi-

ques appuient directement des projets de développement, comme ECOLO en Belgique, qui prélève 1 % de son budget pour l'affecter à un projet de son choix.

Parallèlement aux organisations liées aux Eglises, des organisations laïques ou pluralistes se créent : Oxfam en 1942, l'Agence suédoise d'assistance technique en 1952, Terre des Hommes en 1962, etc. D'autres, plus rares, se sécularisent avec le temps, comme l'Institute for Cultural Affairs (ICA) aux Etats-Unis ou AFC-Solidarité Tiers Monde au Luxembourg. Des courants radicaux qui, à partir de 1960 et plus encore après 1968, expriment leur solidarité avec les luttes de libération nationale du tiers-monde, naissent de nombreuses organisations qui, sans recourir aux mêmes formes d'action, se sentent interpellées par la situation des populations anciennement colonisées.

Au cours des dix années qui suivent, on assiste à une relative accentuation des courants radicaux parmi les ONG européennes. La publication de l'encyclique *Populorum Progressio* par le pape Paul VI en 1967 constitue sans conteste l'un des événements qui ont permis cette évolution, encouragée par les prises de position subséquentes des évêques d'Amérique latine en 1968 (Conseil épiscopal latino-américain - CELAM) à Medellin (Colombie) en faveur des populations défavorisées et des prêtres socialement engagés à leurs côtés, position officialisée par la deuxième assemblée du CELAM à Puebla (Mexique) en 1979. Si l'Afrique n'a été gagnée que tardivement parce puissant courant, peut-être est-ce dû, comme l'observe Philippe Malvé (35), aux différences d'option entre les pères blancs et autres religieux missionnaires installés en Afrique et la fraction de la hiérarchie catholique latino-américaine la plus socialement engagée, souvent représentée par des dominicains et des jésuites de formation plus intellectuelle.

Il faut toutefois noter que dès 1972, un contre-courant se développa à l'intérieur même du CELAM en opposition à la « théologie de la libération », bientôt présentée comme un « virus contagieux » et combattue à l'occasion de divers colloques organisés notamment par le Cercle d'études Eglise et libération. Aux Etats-Unis, l'Institute for Religion and Democracy est fondé en 1980 dans le but de dénoncer l'aide apportée par des groupes chrétiens nord-américains à la théologie de la libération et à l'Eglise populaire en Amérique latine (37).

### Trajectoire

Assez rapidement, les ONG passent du partage et de l'aumône au partenariat et à la coopération, complétant les appels de fonds par des campagnes d'information et des actions multiformes destinées à éveiller la sensibilité de leurs concitoyens.

Les déceptions politiques rencontrées entre 1960 et 1980 aidant, les mouvements de solidarité se globalisent et abandonnent peu à peu les illusions messianiques de l'exotisme militant (34). Dans le même temps et dans un souci de réalisme et d'efficacité, les ONG tentent d'articuler leur action à celle de leurs gouvernements respectifs et de coordonner quelque peu leurs propres efforts par la mise sur pied d'organes inter-ONG. Dans certains pays, celles-ci se regroupent en collectifs de niveau national et de caractère pluraliste: c'est le cas du Comité central de l'assistance technique suédoise, du Comité national de la coopération au développement (CNCD) et du Nationaal Centrum voor Ontwikkelings-samenwerking (NCOS) en Belgique ou de la Confédération des ONG de développement d'outre-mer (CONGOD) en Irlande. Dans d'autres pays, les regroupements s'opèrent suivant les courants idéologiques ou confessionnels classiques: en Allemagne fédérale BUKO réunit de 1000 à 2500 groupements sans appartenance politique ou confessionnelle, tandis que les associations liées aux Eglises protestantes coordonnent leurs actions par l'intermédiaire de leur agence de presse commune EPD. Les organisations néerlandaises se rattachent de leur côté à quatre grands collectifs, soit par ordre d'importance: l'Organisation catholique de cofinancement pour des programmes de développement (CEBEMO), Inter-Church Coordination Committee for Development Projects (ICCO), protestant; Organisation néerlandaise pour la coopération internationale au développement (NOVIB), sans appartenance; Institut humaniste de coopération avec les pays en voie de développement (HIVOS), humaniste. Aux Etats-Unis, CARE regroupe les associations catholiques et protestantes.

Certaines fédérations obéissent à un critère fonctionnel : ainsi l'Association danoise de coopération internationale (MS) concentre les activités relatives à l'éducation au développement et finance un certain nombre d'ONG spécialisées dans ce domaine. Le Conseil de la jeunesse danoise (DUF), quant à lui, joue le

même rôle à l'égard de 57 ONG de jeunes, tandis que l'organisation religieuse Folkekirken Nodhjaelp, créée peu avant 1960, capte le plus gros des collectes destinées aux projets de développement et à l'aide d'urgence. En Norvège, 80 ONG se sont réunies au sein de l'Association des Nations Unies (UNA) pour mener à bien leurs activités d'information dans tout le pays.

Enfin, dans des pays comme l'Italie ou le Japon (38), où le volume des ressources mobilisées par le secteur non gouvernemental est encore faible, les ONG n'ont pas encore réussi à se coordonner à l'échelon national.

Au niveau international, les ONG du Nord se sont rendu compte à aussi de l'intérêt que présentait pour elles la coordination de leurs actions ou, tout au moins, l'établissement de relations permanentes et l'échange d'informations concernant leurs activités respectives. C'est de ce souci qu'est né en 1976 le Comité de liaison des ONG auprès des Communautés européennes, qui s'est donné pour buts, outre ceux qui ont mené à sa création :

- obtenir la reconnaissance officielle des ONG par les Communautés et renforcer la collaboration entre les unes et les autres;
- encourager la création d'ONG authentiques dans les pays en développement;
- informer l'opinion publique européenne dans le domaine du développement;

- promouvoir une politique de développement européenne qui tienne compte des objectifs du monde des ONG.

Le Comité de liaison est constitué de 10 membres nationaux représentant chacun la totalité des ONG de son pays qui entretiennent des relations avec la CEE, plus quatre membres indépendants experts dans les domaines suivants: éducation pour le développement, aide alimentaire, aide d'urgence et volontariat. Il constitue de la sorte l'unique organe de contact permanent entre les milieux officiels et non officiels, si l'on peut dire, des Communautés, pour tout ce qui concerne la coopération au développement. De plus, le fait qu'il soit représentatif des assemblées nationales d'ONG le distingue d'organes comme la Conférence des ONG ayant le statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (CONGO), qui ne peut se prévaloir d'un tel statut dans ses rapports avec les instances intergouvernementales.

D'autres regroupements répondent à des nécessités plus en rapport avec l'exécution et la coordination de leurs projets respectifs. On peut ranger dans cette catégorie des consortiums tels que le Conseil international des agences bénévoles (CIAB), la Coalition internationale d'action pour le développement (ICDA) ou l'Association de coopération et de recherches pour le développement (EURO ACTION-ACORD). Parmi ces dernières organisations, le CIAB, issu de la fusion en 1962 de trois organisations et regroupant actuellement 70 ONG, et EURO ACTION-ACORD, avec 22 organisations

membres en Europe et au Canada, se sont fixé pour but d'accroître les contacts entre leurs membres et de rationaliser leurs activités sur le terrain. Les activités d'ICDA, par contre, se concentrent plutôt dans le domaine de l'information; ses 500 groupements et organisations situés dans 21 pays occidentaux (dont 16 en Europe de l'Ouest) ont pu, grâce à la grande variété de leurs buts et activités, lancer toute une gamme de projets communs: ressources génétiques en rapport avec les activités des sociétés multinationales agroalimentaires, rôle des femmes dans le développement, stratégies alternatives de développement en Amérique centrale et dans les Caraïbes, appui des ONG à la Conférence de coordination pour le développement du Sud de l'Afrique (SADCC) et évaluation des relations Nord-Sud dans les domaines de l'aide, de commerce, de finances et du rôle des multinationales, etc.

#### Aide publique et aide privée

Les divers regroupements qui s'opèrent au niveau national et, plus récemment, au niveau international, représentent une étape essentielle de l'évolution des ONG dans la mesure où cette vaste concertation renforce la cohérence de leurs actions respectives et accroît les pressions sur les Etats, afin d'obtenir de ceux-ci qu'ils prennent mieux en compte les intérêts des partenaires du Sud et donc, plus concrètement, qu'ils accroissent l'aide qu'ils leur destinent. De fait, on assiste aujourd'hui à une double montée: d'abord celle du nombre des

Contributions des ONG, 1970 à 1981 (d'après les données de l'OCDE)

Pays	1981 En % du PNB	dollars par habitant	Contributions nettes des ONG millions de dollars			
			1970	1975	1980	1981
Norvège	0,06	9	3,9	10,6	33,0	36,0
Suisse	0,06	9	10,9	32,1	63,2	(60,0)
Pays-Bas	0,06	6	5,2	23,5	78,7	85,2
Allemagne	0,05	6	77,8	205,0	420,7	371,1
Suède	0,05	7	25,2	38,8	59,0	59,0
Belgique	0,04	4	14,8	20,0	45,0	37,3
Canada	0,04	4	51,6	66,5	102,0	103,0
Etats-Unis	0,03	4	598,0	804,0	1.301,0	1.018,0
Autriche	0,02	2	15,7	33,8	39,7	35,8
Finlande	0,03	3	0,8	2,2	15,5	13,4
Nouvelle Zélande	0,03	2	1,4	6,4	6,8	6,8
Australie	0,02	2	15,7	33,8	39,7	35,8
Danemark	0,02	2	3,0	6,2	12,9	10,0
Royaume Uni	0,02	2	33,6	57,8	120,2	101,4
France	0,01	1	6,3	15,2	35,7	32,0
Italie	-	-	5,0	3,0	3,1	1,2
Japon	-	-	2,9	10,0	26,4	27,3
Total CAD	0,03	3	859,7	1.346,2	2.386,4	(2.017,7)

ONG consacrées au développement, déjà supérieur aux 1702 entités recensées par l'OCDE en 1981 (35), ensuite celle des ressources mobilisées par celles-ci et qui en 1980 atteignaient 2,386 millions de dollars (total des pays du Comité d'aide au développement - CAD), près du triple du chiffre de 1970 (\*). Notons que la prise en compte des sommes transférées du secteur public (national et international) aux ONG augmente la contribution de ces dernières d'environ 50 %. Leur apport total est donc considérable, et représente la troisième source d'aide au développement (\*\*) après les transferts publics bilatéraux et multilatéraux. Si d'après les données de l'OCDE, le montant net de la contribution des ONG ne représentait en 1980 que 0,03 % du PNB global des pays concernés (contre 0,37 % pour l'aide publique au développement-APD), on peut établir une comparaison plus significative entre ces deux postes si l'on retranche du montant de l'APD un certain nombre de dépenses qui, comme les crédits octroyés à des conditions de faveur, les rémunérations des coopérants officiels ou certaines formes d'aide militaire reviennent en fait au pays donneur sous forme de remboursements, d'achats de matériels ou de rapatriements de capitaux. C'est ainsi que, dans une étude consacrée à l'aide privée belge, Jacques Dumont (36) ramène le chiffre de 22 milliards de francs belges affectés à l'APD à 4 ou 5 milliards nets de « dons », plus comparables aux apports des ONG, dont le caractère désintéressé les assimile plutôt, selon l'auteur, à des dons. Si l'on s'en tient aux montants ainsi définis, la contribution des ONG (plus d'un milliard de FB) correspond à près de 20 % du montant brut de l'APD, ou encore 30 % des fonds relevant de la « coopération » au sens strict. Ce qui, compte tenu de la position moyenne de la Belgique dans le classement des sommes consacrées à l'APD, nous donne une estimation sans doute plus réaliste de l'apport réel des ONG dans le contexte global de l'aide au développement.

Certes, il faudrait pour être juste retrancher des montants mobilisés par les ONG certaines dépenses comme celles affectées strictement aux œuvres missionnaires, à certains secours d'urgence ou autres actions charitables, qui ne tombent pas dans la catégorie de l'aide au développement proprement dite. Il n'en reste pas moins que la comparaison de données comparables, même purement quantitatives, fait désormais apparaître la contribution non gouvernementale comme un élément non négligeable dans le domaine du développement.

10.000 le nombre de volontaires employés par des ONG européennes dans le tiers-monde.  
(\*\*) Parfois dépassées, dans certains pays, par les transferts effectués par les travailleurs émigrés vers leur pays d'origine. Mais s'agit-il d'une « aide » ?

RÉFÉRENCES

(1) G. Durand. *Science de l'homme et tradition*. Berg 1970.  
(2) Voir notamment: M. Ikonicoff et J. Masini. *La Recherche sur le développement*. CNRS, 1983.  
(3) W.W. Rostow. *Les Etapes de la croissance économique*. 1962.  
(4) voulu dédier *Das Kapital* à Darwin.  
(5) La Rapport Brandt (1980), qu'on peut situer dans la libéralisation du système pour permettre le «rattrapage - souhaité, et préserver, il est vrai, les développement, dans cette optique, et conformément au modèle dit de l'interdépendance, est de corriger les déséquilibres historiques et actuels par l'application des mesures du NOEI : prix plus stables et rémunérateurs pour les matières premières, accès aux marchés du Nord pour les produits... etc. Sa caractéristique la plus marquante est qu'il ne concerne que les Etats, entièrement responsables du développement de leurs peuples. C'est dans le Rapport Brandt que les notions de transferts massifs, d'intérêts réciproques et d'interdépendance... la plus achevée.  
(6) Voir notamment : Le Rôle des ONG dans la société contemporaine, colloque de Strasbourg 1983, Associations Internationales 1/1983, et Statut juridique des ONG - Projet de rapport des experts  
(7) *Development Dialogue*. Dag Hammarskjöld Foundation, 1975.  
(8) I. Sachs. *Stratégies de l'écodéveloppement*. Editions Ouvrières, 1980.  
(9) Voir notamment: J. Galtung. *Los Azules y los Rojas : los Verdes y los Pardos : una Evaluación de Momentos Alternativos*. Alternativas 1/1983. Academia de Humanismo Cristiano, Santiago.  
(10) F. Perroux. *Pour une philosophie du nouveau développement*. Aubier. Presses de l'Unesco, 1931, cite par M. Ikonicoff et J. Masini.  
(11) Björn Hettne. *The Theory of Development and the Third World*. Swedish Agency for Research Cooperation with Developing Countries (SAREC), 1982.  
(12) E.F. Schumaker. *Small is Beautiful*. Le Seuil 1978.  
(13) G. Mc Robie. *Small is Possible*. Intermediate Technology Development Group (ITDGI). London.  
(14) B. Madeuf. *Quelle technologie pour quel développement ?*, in *Transfert de technologie et nouvel ordre économique international*, colloque international. Université de Louvain-la-Neuve (Belgique), 1982.  
(15) P. Jacquemot. *Economie et sociologie du Tiers-Monde*. L'Harmattan, 1981; C. Alien and G. Williams. *Sub-Saharan Africa, Sociology of Developing Societies*. Macmillan 1982; P. Worsley. *The Three Worlds*. Westerland and Nicolson 1984; European Association of Development Research and Training...  
... *European Perspective or, Development Studies in the 80s*, EADI 1983.

... cite dans *Approaches to Participation in Rural Development* ILO, 1984.  
(17) A. Ferrero et M. Stéfani. *Inquiry into Participation*. UNRSD, 1975, cite en (18).  
(18) Peter Oakley et David Madsen. *Approaches to Participation in Rural Development*. ILO, published on behalf of the ACC task Force on Rural Development. ILO, Genève, 1984.  
(19) *Research Guidelines et Participation of the Poor in Rural Organizations*, FAO, Rural Organizations  
(20) Manzi Sakuramutsa. *Afrique : pourquoi l'échec de nos coopératives ?* CMC/FAO, FAO, 1982/3.  
(21) René Dumont. *Frans les lendemains qui chantent*, ft. LaFont, 1984.  
(22) Jacques Bugnicourt. *Participation populaire au développement en Afrique*. Carnets de l'enfance 59/60. Unicef, 1982.  
(23) Cite par Georges Balandier. *Anthropologie politique*, p. 190, PUF, 1967.  
(24) Manzi Sakuramutsa. *Afrique : pourquoi l'échec de nos coopératives ?* CMC/FAO, FAO, 1982/3.  
(25) Dominique Gentil. *Les pratiques coopératives en coopérative*. Université de Sherbrooke (Canada) 1979.  
(37) René-Jean Dupuy. *Développement et droits de l'homme*. Le Monde, 15 janv. 1984.  
(28) Jacques Bugnicourt. *Participation populaire au développement*. Carnets de l'enfance 59/60. Unicef 1982.  
(29) *Séminaire régional CMC/FAO sur l'élaboration de projets participatifs en Afrique noire*. Côte-d'Ivoire, du 22 nov. au 8 dec. 1982.  
(30) Guy Belloncle. *La Question paysanne en Afrique noire*. Karthala, 1982.  
(31) Etude de cas - Six S - *Stratégies paysannes Comment une ONG du Sud est capable de s'imposer au système dominant de l'aide internationale*. Congrès...  
... caisse, IRED, mai 1984.  
... Voir aussi dans ce même numéro : B.L. Quedraogo.  
SIX S. B.P. 100. Ouahigouya, Burkina.  
(32) Pour les ONG de la Communauté européenne, voir notamment : *The European Ten and the Third World*. ICDA, 1983.  
... *Frans*, in *Famines et penuries*. Maspéro, 1982.  
(34) Voir le pamphlet de Pascal Bruckner, *Le sanglot de l'homme blanc*. Seuil, 1983.  
(35) *Aide au développement - Organisations non gouvernementales sans but lucratif*. OCDE, 1981.  
(36) Jacques Dumont. *Aide privée au développement*. (CRISP), Bruxelles, 1982.  
(37) François Houtart. *Une grande offensive du Vatican contre la théologie de la libération*. Le Monde Diplomatique, juin 1984. Voir aussi Donald Dor. *Option for the Poor: 100 Years of Vatican Social Teaching*. Orbis Book.  
(38) *Japanese NGOs and International Development Cooperation*. Centre for the Development of Human Resources in Rural Asia (CENDHRA) Newsletter, mars 1984.



## NGO PARTICIPATION IN DEVELOPMENT

by Andrew Kailembo\*

In my capacity as representative of the International Confederation of Free Trade Unions, I should first like to give a brief introduction about the nature of our organisation. It is a Confederation of national trade union centres, representing 137 affiliated organisations in 95 different countries on all five continents, totalling a membership of some 85 million.

The subject matter which we are about to discuss under this item is the participation of NGO's in development. The motto of the ICFTU is « bread, peace and freedom ». By « bread » we, of course, mean an end to poverty the world over. The ICFTU, in terms of its constitution, exists to promote the interests of working people everywhere; and to work for constantly rising living standards, full employment, social security; and to reduce the gap between rich and poor, both within and between nations. This commits us to a comprehensive global development strategy.

History has shown us time and again that there cannot be social and economic development without peace and stability; there cannot be peace and stability in the absence of basic human rights. It is therefore clear that the ICFTU, in its task of promoting the interests of working people everywhere, must be actively involved in the defence of fundamental human and trade union rights.

The scope of our organisation in that framework which I have just outlined is tremendous and, for the sake of clarity and taking into account the time factor, I shall proceed point by point on the basis of the topics chosen for discussion under this item.

Firstly, co-operation between intergovernmental and non-governmental organisations. The International Labour Organisation with its unique tripartite character, and as the organisation responsible for the setting of internationally-recognised Labour standards, is naturally a focal point for a great deal of the ICFTU's work on a wide range of issues - be they related to standard-setting procedures or violations of the conventions and recommendations by governments or employers, or,

to economic and social policy issues, education or development co-operation. The ICFTU has major influence in the ILO Governing Body, as the overwhelming majority of the Governing Body members on the workers side are from ICFTU-affiliated organisations; the Chairman of the ILO Workers Group is from the ICFTU-affiliated DGB; and the Secretary of the ILO Workers Group is at the same time Director of the ICFU Geneva office, which maintains a daily Liaison with the ILO. Largely through the efforts of the ICFTU Workers Group, a special Committee on Apartheid was established as a permanent ILO Conference Committee to monitor the ILO updated declaration concerning the Policy of Apartheid in South Africa.

The ICFTU has the highest consultative status with the United Nations and its Agencies and maintains a Liaison office for the UN in New York, with a permanent ICFTU representative. An ICFTU input can be seen at the level of the UN Conference on Trade and Development (UNCTAD), UN Conference on Least Developed Countries, United Nations Economic and Social Council, UNESCO, the United Nations Industrial Development Organisation and at the level of the UN's international development strategy and global negotiations. We also have a particularly close working relationship with the UN Centre on Transnationals and the UN Special Committee Against Apartheid, which has reproduced ICFTU's list of companies investing in South Africa as part of its basic documentation.

Coming to the next point on our agenda namely « Humanitarian Action », the ICFTU Constitution defines as one of our aims « *to weld international trade union solidarity by giving succour to the victims of all kinds of oppression, by giving token assistance to those suffering from the consequences of natural and industrial disasters and by providing support in all other cases where workers should stand shoulder to shoulder and to assist in providing peoples who have been victims of war and subjugation with all practicable means for the speedy rebuilding of their economies and in promoting international measures of aid for them, with full respect for their political and economic independence* ». In this framework, we have given considerable rehabilitation assistance

to countries such as Sudan, Nigeria and Uganda - more recently Chad, whose economies were seriously affected by civil war, or Zimbabwe, in the post-independence nation-building process, we have aided earthquake or flood victims, such as those in Swaziland earlier this year. The African Sahelian region, affected by drought and famine, has been the object of special ICFTU programmes. In December 1982, the ICFTU organised jointly with its affiliated in Upper Volta, a trade union conference on « *Problems of the Sahel and their Consequences for Workers and Peasants* ». The conclusions of the conference put forward recommendations to the Sahel governments and international donor organisations for increasing the effectiveness of aid. The crucial role of popular broad-based participation of rural workers in their own development through workers organisations was stressed. Strong recommendations were made for trade union involvement in development at the national, regional and international levels, with the aim of speeding up the process towards food self-sufficiency and sustained economic growth for the Sahel sub-region. The problem of African refugees has also been of concern to us and numerous trade unionists, forced into exile because of their trade union activities, have been assisted together with their families.

Needless to say, the Southern Africa region - because of the threat posed by apartheid - has and is a priority area for the ICFTU as far as humanitarian action is concerned. In fact, the struggle against apartheid has been a top priority for the ICFTU ever since its inception.

The ICFTU has a special Co-ordinating Committee on South Africa with the following terms of reference: 1) to co-ordinate pressure campaigns on companies investing in South Africa and employers refusing to recognise black trade unions or obstructing the efforts of black workers to organise; 2) to co-ordinate campaigns against white emigration to South Africa; and 3) to co-ordinate financial, material, technical, legal and relief assistance to the black workers inside South Africa in their efforts to build independent black trade unions. When our Co-ordinating Committee was set up in 1974, the inde-

pendent black trade union movement numbered some 45,000 members and until 1980 only one collective agreement was signed by an employer with an independent black trade union. Today, the independent black trade union movement has Over 400,000 members and some 400 collective agreements have been signed. These achievements have come through tremendous human sacrifice - time and again, black unionists have been arrested, banned, harassed in every possible way, killed by riot police, tortured until death in prison cells; their cars have been tampered with causing fatal accidents, union offices have been regularly raided; eviction orders have been served on them. In the circumstances, it is obvious that humanitarian assistance, in this case legal and relief assistance, on a large scale, is a must. Legal assistance serves to meet the costs of cases against the security police, such as the court case after the death in detention of trade unionist Neil Aggett; against the banning of such unions as the South African Allied Workers Union; and in numerous cases of trumped up charges against unionists for what in any other country would be considered normal union activity; unfair dismissals; and so on - the list is endless. South Africa and the struggle against apartheid is a vast topic in itself and I do not wish to take up any more of your time on this. For those who are interested, I have brought along with me the ICFTU updated Programme of Action in support of the independent black trade union movement, which was adopted by a special ICFTU international conference held in January this year, and subsequently endorsed by the ICFTU Executive Board. This constitutes a comprehensive guideline to ICFTU policies and action as far as South Africa is concerned.

As far as the next three items are concerned, namely economic and social development; rural and co-operative development; and North-South solidarity, they are all closely connected and I think, in view of the time factor, it would be most appropriate if I were to handle them together.

Perhaps as a link with my earlier remarks about apartheid South Africa, I should say we put an important emphasis on the needs of the Front-Line States and actively encourage and assist the workers of that region to contribute to efforts aimed at eliminating economic domination by South Africa and to end South Africa's military aggression on the region. Extensive migrant worker programmes are organised by the ICFTU in the Front-Line States and on-the-spot representatives have been stationed in the region to assist the trade unions concerned.

Trade union organisation is potentially one of the most effective means of engaging working people in the development

process. The Brandt Commission in its report « North-South : A Programme of Survival », has stressed the importance of the role of trade unions in development in the following unequivocal terms: «*Economic development will need to be accompanied by efforts to encourage people to organise themselves. Workers and peasants, women and youth - organised in trade unions, co-operatives and other groups - will often be the guarantee of implementing reforms in many social and economic areas. Furthermore, such organisations can help in decentralising development activities, in mobilising resources, particularly through self-help and public works projects and in providing social services, extension services, credit training and inputs on a group basis* ».

Indeed, in Africa - as in other parts of the developing world - many of the services provided by the State or employers in developed countries are not available. The ICFTU, well before the findings of the Brandt Commission, was involved in assisting African trade unions to set up co-operatives, credit unions, workers clinics such as the one in Upper Volta, fishing co-operatives as in Senegal, vanilla co-operatives as in Madagascar, vocational schemes, tailoring institutes, vocational schemes, tailoring institutes, child day-care centres as in Botswana, a soap-producing factory for refugees, literacy training schemes, and many other self-help projects, enabling trade unions to play a constructive role in the development process.

The deep crisis shaking the world today has strengthened even more the need for international solidarity. Unemployment, inflation, development, control of the multinationals, these are all problems which cannot be solved by national action alone; nor, for that matter, continental action. They all require a concerted global approach. At least, at trade union level, the ICFTU has done its utmost to promote such a global approach by providing fora for the workers of both developed and developing countries to hammer out - together - concrete responses to the problems confronting them. We have tried to promote such a global approach through the organisation of such events as special conferences on the Role of Trade Unions in Development; numerous symposia on the role of multinationals; unemployment; workers participation; trade union research; Lome Convention; migrant workers in South Africa; and so on. These gatherings are far from mere brain-storming sessions with no practical follow-up. We have always taken the recommendations of such symposia very seriously, taking immediate steps to ensure their implementation. Thus, we have been running an extensive employment campaign in many African countries. We have assisted national centres to run research departments and have organised various types

of education activities, ranging from general trade union education to highly specialised topics, in recognition of that fact that a properly trained and skilled labour force is a prerequisite for economic growth and development. Training policies and programmes are being increasingly orientated towards improving basic needs, improving productivity and local technological capabilities, and ensuring that investments in development achieve lasting progress by training local people to take charge. Emphasis is being put on the upgrading of skills in the rural areas and the unions insist that a training component must be integrated into every project.

The ICFTU's 13th World Congress, held in Oslo in June last year, has as one of its three main themes « Full Employment and an End to Poverty ». The Congress debates showed very clearly that the world economic crisis had affected the African continent more than any other and that many African economies had been pushed to the verge of collapse. African trade unions are in a position to offer a means of action, which by focussing on immediate real needs, can build up the capacity of Africa itself to tackle its manifold problems.

It is in this spirit, that the ICFTU organised, jointly with the CNTS of Senegal, a Pan-African Conference in Dakar in March this year, on the theme of « The African Worker and the World Economic Crisis ». The conference, which brought together over 41 top representatives of 25 African national trade union organisations, and 31 guests from international and regional trade union organisations, industrialised country trade unions and intergovernmental organisations, adopted a comprehensive Declaration summarising the views and concerns of African trade unions. The Declaration contained an agenda for action, which, among other things, focusses on the role of international trade union solidarity in organising joint pressure campaigns with unions from industrialised countries for world-wide growth and development: organising joint action vis-à-vis transnational corporations, and so on. On the basis of the Declaration, the ICFTU has made representations to the Secretary-General of the United Nations, calling for a major stepping up of UN development efforts in Africa. Similar representations were made to the specialised agencies of the UN, to the international summit meetings and to national governments. The Conference working papers are contained in a special publication, which is intended to serve as a policy tool for further representations. I shall be happy to make copies of this publication available to this conference, together with copies of the ICFTU World Economic Review, our publications on the Lome Convention and other relevant documentation to the discussion under this agenda item.

## COHERENCE DE L'ACTION DES ONG

par Lambert. F. Gbosa \*

*Pour faire de grosses choses, il ne faut pas être au dessus des hommes, il faut être avec eux.*

Montesquieu

### Nous cherchons un coopérateur

Un jour dans les rues d'Athènes. Diogène en plein jour, en plein soleil, se promenait une lampe allumée à la main. A ceux qui l'interrogeaient, il répondait inlassablement, « *je cherche un homme* ». Fantaisie de philosophe ou folie d'un homme ? La vérité nous semble être que l'homme que cherchait Diogène devait avoir un engagement particulier pour un type particulier d'action.

Pour être analphabète au sens de « absence d'écriture » le paysan du tiers monde n'est pas moins sage au sens plus général de culture : celle de l'oralité.

### Le paysan africain cherche un coopérateur

Il faut savoir que pour se comprendre dans le monde moderne, il faut avoir recours aux services d'un scribe, généralement son jeune enfant scolarisé.

Le texte ci-après, repris d'un journal local reprend les interrogations d'un paysan. Nous lui laissons la parole.

### Le sage africain cherche un coopérateur

Laissons encore une fois la parole au vieux paysan, l'homme du terrain, l'homme des sentiers, pour apprécier notre méthode d'agir pour faire du développement. La question s'est posée dans une région du Sahel, il s'agissait de forer un puits pour donner l'eau au village. Une équipe mixte a fait les recherches pour trouver la nappe d'eau. Sur le terrain, des Européens, des Africains fils du pays, des machines. Auscultation ici, forage là... toute la petite équipe était en activité depuis des jours. Elle s'attira l'attention du village. Le vieux DJIBRILL, courbé sur sa canne, venait chaque jour admirer à la fois chercheurs et machines. Observateur, il ne comprenait rien à ce qui se cherchait.

\* Secrétaire général du Centre international d'études de recherche et d'action pour le développement (CIN-TERAD)

Les jours passent. Les techniciens sont toujours là au travail. DJIBRILL aussi a trouvé l'occasion de tuer le temps. Et puis un jour il se résolut à leur demander, mais que faites-vous ?

On lui répondait nous cherchons où passe la nappe d'eau souterraine parce que nous allons creuser un puits. Après un temps, le vieux DJIBRILL, interpela le fils du pays, prêtant main forte aux techniciens d'Outre Afrique.

- Dis-moi mon fils, vous cherchez bien de l'eau ?

- Oui Monsieur, répondit l'autre.

- Alors mon fils, regarde ici, il y a quelques arbres desséchés, mais lève la tête, là-bas derrière le champ de MOHAMED, il y a aussi des arbres, et ils ont des feuilles encore vertes pendant cette saison sèche.

Vous faut-il toutes ces machines pour savoir que c'est là-bas l'eau ? Et toi fils du pays tu ne savais pas cela ?

C'est à dessein que nous avons laissé la parole au paysan pour situer la nécessité dans les programmes de développement de situer le rôle et la place de la communauté de base. La première ligne : le paysan OPERATEUR qui définit et met en œuvre l'opération. Dans cette coopération, le coopérateur devient l'auxiliaire, à la fois humble et discret pour une action endogène, autonome (selfreliance) et durable (sustainable) en sorte que l'action du coopérateur devient l'accès d'un programme principal dont la communauté de base conserve l'initiative.

### La Communauté locale

Elle renferme les véritables acteurs du projet qui doit être le fruit d'une communauté locale sensibilisée, organisée et structurée.

En dehors des villes, le tissu culturel est en général encore bien vivant malgré le fait qu'il soit de plus en plus entamé au niveau des jeunes pour que l'assimilation des valeurs étrangères soit source de déchirement et d'incertitude. La participation des femmes dans la définition et la mise en œuvre des programmes, la sensi-

bilisation précoce des enfants est indispensable pour éliminer les ferments d'une rupture déchirante.

### Une approche nouvelle

Il faut s'attacher et s'attacher toujours à la promotion et au soutien des initiatives locales pour un développement autonome.

L'objectif est de faire en sorte que, sur la base de ses propres ressources humaines, la population définisse elle-même sa politique de développement et trouve en elle-même les moyens de sa réalisation. Dans cette optique de donner d'abord la priorité à l'effort pour un développement autonome et durable, l'appui extérieur, maigre son intérêt évident, est considéré comme transitoire et envisagé dans une optique de *disparition progressive*.

### Les priorités

Elles sont avant de parler de micro-projets :

- l'étude de l'existant, la connaissance du milieu
- la promotion des organisations civiles
- la responsabilisation et la dynamisation des populations.

Réaliser un micro-projet sans avoir au préalable préparé la population à sa propre expression, c'est manifestement refuser de se donner les meilleures chances de réussite.

La population doit être suffisamment préparée comme on prépare la terre que l'on enrichit avant d'y semer la graine. La condition est nécessaire mais elle n'est pas suffisante.

Les O.N.G. du Sud sont alors des informateurs, constatant l'état du terrain et participant à sa préparation pour la mise en œuvre des programmes.

- L'observation pour une bonne connaissance du milieu rural prendra pour base :
- les ressources humaines, leur organisation, formation et éducation
  - la terre villageoise
  - le capital humain
  - les intrants et ressources

- les produits
- la distribution
- la consommation
- la nutrition.

L'enquête sur la vie villageoise prendra l'orientation d'appréhender les besoins et l'attitude du milieu rural, le mode adéquat de renforcement des capacités locales. Elle permettra de dégager les possibilités réelles, les perspectives d'évolution et surtout la volonté politique du paysan à s'engager dans un processus de développement.

C'est là le préalable à la mise en œuvre des actions de développement, à la promotion d'une coopération SUD-SUD d'abord et NORD-SUD ensuite.

Ainsi donc la structuration interne, la mobilisation de la population et l'observation du milieu doivent prendre le pas sur la participation à la mise en œuvre des micro-projets.

### Définition des micro-projets

L'on est de plus en plus convaincu de ce que « *Les microprojets doivent émaner de la population elle-même* ». Il est donc nécessaire de travailler à ce qu'une telle politique soit effectivement appliquée pour ne pas élaborer des micro-projets à la place des acteurs réels. Cela suppose que l'on ait présent à l'esprit une approche plus simple, plus souple pour ne pas attendre d'une population analphabète, qu'elle fournisse un dossier parfait. Il faut qu'une approche mécanique pour épouser les préoccupations et les aspirations réelles du village.

### Les organisations de volontaires et l'Etat

Il paraît important d'insister sur les relations avec le système politique pour éviter l'ambiguïté et les incompréhensions qui jusqu'ici n'ont pas favorisé la collaboration entre gouvernement et associations de volontaires.

Pour avoir essentiellement voulu politiser le débat avec les autorités politiques, des organisations du Sud assument leur part de responsabilité dans l'absence de mobilisation effective nécessaire à la conduite de l'action sur le terrain. La politisation du débat pour nécessaire qu'elle soit, a provoqué des ruptures avec le système politique, incompréhension et indifférence du milieu rural qu'il fallait justement servir.

L'action pour le développement que les O.N.G. du Sud doivent inscrire à leur programme ne doit pas viser une quelconque prise de pouvoir, mais rechercher au contraire, le dialogue avec le pouvoir, avec l'Etat et ses institutions. Le développement autonome qui est l'objectif final, ne postule-t-il pas qu'il appartient aux intéressés eux-mêmes de se prendre en charge ? Ce serait contradiction que de vouloir conduire le débat politique à la place de la communauté de

base dont la sagesse et l'habileté à négocier sont légendaires.

### Quelle communauté de base ?

#### Approche TOP-DOWN

La mise en œuvre des programmes de développement, quand elle est conduite de l'extérieur, comporte le risque évident d'une insuffisante préparation du milieu humain, ou d'une appréciation inadéquate des facteurs positifs pouvant favoriser le développement, ou des facteurs négatifs pouvant susciter des blocages. Comment de l'extérieur, motiver une population, la sensibiliser en tenant compte de sa culture, de son mode d'information et de communication, de ses structures sociales ?

Dans une approche où un pouvoir politique ou économique décide de ce qui est bon pour la communauté de base, comment construire un programme endogène et auto-soutenu ?

Avant la définition des moyens à mettre en œuvre, un dialogue sur les politiques est nécessaire pour permettre au milieu extérieur d'avoir une connaissance des réalités, des résultats souhaités et des instruments disponibles.

Sinon, l'action comporte en elle-même ses propres limitations, notamment celle du manque d'appui sur les ressources humaines locales par suite de :

- besoin mal défini
- solution orientée vers l'extérieur (extraversion)
- une viabilité incertaine et surtout une passivité de la communauté de base.

### Une approche globale

Compte tenu de la gravité du problème de la faim, il convient d'opposer une démarche permanente et non ponctuelle. Celle-ci devra puiser sa force dans la population qu'elle est appelée à servir, elle devra s'y enraciner pour être la préoccupation de « l'homme du sentier » et des groupes sociaux. Elle ne peut se soustraire à la dimension culturelle et c'est en se reposant sur un consensus général, sur la solidarité, sur la compréhension et l'acceptation des différences qu'elle s'attribuera les meilleurs atouts de réussite. Le sous-développement ne connaît pas ses frontières des nations; il sévit sur une base régionale ou transnationale. C'est la raison pour laquelle il faut le combattre sur cette base régionale ou transnationale.

La *solidarité est alors nécessaire pour conduire le co-développement*. Quant il affecte une population, le sous-développement l'atteint dans tous les aspects de la vie; il faut donc lui opposer une démarche globale et « sociale », englobant tous les aspects de la vie. *Une approche intégrée doit être recherchée pour combattre la faim dans le monde.*

Pour combattre sa résurgence, il apparaît nécessaire de donner à ceux qui le vivent, les moyens de le combattre de façon permanente; en trouvant en eux-mêmes, dans leur environnement spatial, social et culturel, les ressources humaines, morales et matérielles pour ce combat, plutôt que de les réduire à une politique inopérante de main tendue vers l'extérieur pour la recherche d'aide et d'assistance. Les démarches isolées, les projets isolés ne répondent plus à l'arithmétique d'une règle additive. Ils manquent la dimension temporelle pour s'associer la permanence, la continuité, la stabilité et la flexibilité.

Ils ont généralement une forte polarisation vers le pays donateur dont ils tendent à recréer le modèle au détriment des aspirations locales, de la culture, des ressources et de la technologie internes.

*Il faut déléguer aux peuples du tiers monde la responsabilité de conjurer leur sous-développement en trouvant la solution adaptée à leur culture, à leur science, à leur technique.*

En dehors de toute situation conflictuelle, il s'agit dans la paix de contribuer au respect des aspirations et de l'identité culturelle, d'avoir toujours présent à l'esprit qu'il appartient au peuple en développement d'assurer son autodétermination. Au sein d'une société civile organisée, les composantes actives, les jeunes, les femmes, doivent plus que par le passé, jouer un rôle à la lumière de la tradition et avec les structures locales et les détenteurs locaux de la science et du savoir-faire.

### Une démarche coordonnée

Pour réussir la mise en œuvre de la coopération au développement, il faut aussi travailler au *développement de la coopération*. Il est dès lors indispensable pour les organisations non gouvernementales, d'inscrire leurs actions dans un système institutionnel assurant notamment:

- la solidarité
- la permanence
- la globalité (il faut réfléchir globalement et agir localement)
- l'efficacité
- la cohérence

Développer la coopération suppose au préalable une attitude nouvelle chez les volontaires du tiers monde. L'échec évident des programmes de développement depuis des décennies et le bilan préoccupant de la situation économique du tiers monde pour les prochaines années invitent les volontaires du tiers monde à prendre leurs responsabilités et à donner un contenu concret à une approche nouvelle et concrète de développement dont ils se sont plus souvent réclamés en paroles. Ils se doivent d'avoir présent à l'esprit qu'il n'y a pas de progrès dans leur pays sans un dialogue préalable avec la Communauté de base, paysanne à plus de 90 %.

analphabète à plus de 90 %, jeune à plus de 50%

Développer la coopération suppose plus encore que les jeunes tiennent compte du rôle et de la place des anciens. Il s'agit de soustraire l'action des organisations non gouvernementales à l'effet des aléas, pour créer un cadre permanent de concertation et de réflexion commune, et même de définition des relations, facilitant un meilleur dialogue. La Convention de Lomé, au niveau des institutions officielles, offre un modèle particulier de démarche organisée entre des partenaires.

Convention de Lomé :

Elle favorisera l'examen de deux axes :

- Il s'agit aussi d'un volet commun : programme de connaissance du milieu de définition des besoins et des priorités, de mise en commun collective des moyens et programme de recours à des ressources partagées pour la réalisation d'un programme tout aussi négocié.

- D'un volet autonome : dans lequel chaque organisation conserve sa liberté d'action.

Cela suppose une action pour la connaissance des partenaires.

### Les partenaires et les relations

Une connaissance préalable des partenaires s'avère indispensable, tant du point de vue structurel que communicationnel.

- Les pays du tiers monde

Leur culture est à découvrir ou à redécouvrir.

La richesse de leur culture est telle que, sa tradition orale présente beaucoup de richesse et de densité. Sa civilisation a enrichi celle du monde entier.

- L'Europe et l'Occident en général

Comme indiqué dans le rapport de son Excellence l'Ambassadeur R. CHASLE, qui précisait «ses écrivains, ses penseurs, ses jeunes devant les politiques ont toujours été à l'avant garde. Ils ont perçu les changements, les mutations radicales et leurs effets sur la société... la pensée y est dotée d'une puissance et d'une égalité qui portent au même moment de menace et de déclin le germe de renouveau.»

### Les nouveaux termes de la collaboration

Malgré ces richesses culturelles qui caractérisent l'un et l'autre partenaire, le tiers monde et l'Europe s'interpellent l'un sur ce qu'il peut attendre de l'Occident, l'autre sur ce que le tiers monde peut lui demander.

Ce sont là en effet les axes profonds du nouveau changement dans les rapports, il apparaît utile de reconnaître qu'il est nécessaire dans le cadre de toute plate-

forme de coopération et prioritairement dans le domaine du développement rural, de prendre en compte la dimension culturelle du développement qui présuppose le respect des spécificités socio-culturelles des populations du tiers monde et principalement des communautés rurales.

Il faut une plus grande sensibilisation de ceux qui sont appelés à coopérer avec les populations des pays en voie de développement afin de respecter les identités culturelles de ces populations.

Sous l'aspect global dépassant le cadre limité des ONG, il semble opportun de lancer un appel à tous les pays industrialisés pour une division internationale du travail, et d'insister pour que des mesures urgentes soient prises pour la stabilisation et la revalorisation des cours des matières premières afin de permettre aux populations du Sud d'obtenir les ressources nécessaires à assurer leur développement d'une manière plus conforme à leur besoin réel.

### Les actions à entreprendre chez chacun des partenaires

Au niveau des partenaires des pays industrialisés, il apparaît nécessaire de développer un programme de découverte pour l'éducation à la compréhension internationale et à la dépendance mutuelle.

Dans le cas particulier du coopérant, il faut le mettre en situation de compréhension non seulement du modèle culturel, nouveau pour lui, mais aussi des nouveaux et vrais acteurs.

### La coopération entre sociétés civiles

Elle est complémentaire à celle développée par les Etats. Elle est généralement différente, notamment du point de vue de :

- groupe-cible (plus identifiable)
- des objectifs (micro-réalisations)
- des moyens (plus réduits).

Elle contribue à l'enrichissement des actions officielles d'une part en favorisant l'expression de la population pour une information DOWN-TOP et une prise en compte des aspirations locales.

### La communauté villageoise

En milieu villageois, la mise en œuvre des actions doit répondre aux aspirations d'une population disposant de ses capacités propres pour en assurer le suivi. Le programme de développement suppose un village organisé pour dépasser le cadre de la subsistance individuelle, et aboutir à la perception collective des besoins et à l'élaboration d'une politique. La promotion d'une organisation villageoise autonome, n'est pas une action ponctuelle. Elle oblige à établir une communication avec les structures villageoises, avec le souci du respect des identités.

Plus particulièrement dans la perspective d'une activation des structures locales, les actions doivent être conduites par le village lui-même, à condition de favoriser la promotion et l'expression des organisations.

Les organisations villageoises ainsi dynamisées s'attacheront à inscrire leur action dans le cadre national pour que le développement villageois contribue au développement national. On révélera ainsi l'interaction réciproque entre développement national et développement villageois, qui ne peuvent s'ignorer. Les organisations villageoises et les organisations locales non gouvernementales trouveront un appui auprès d'une structure nationale de coordination apte à développer un programme d'échange et

### Promotion des organisations non gouvernementales du Sud

Elles œuvrent pour :

- la connaissance du milieu - la préparation des actions;
- favoriser l'organisation et l'expression de la population;
- assister la population dans la formulation de ses objectifs;
- promouvoir l'échange d'information de l'Etat vers la population et de la population vers l'Etat;
- promouvoir la solidarité régionale et internationale.

### Promotion des structures régionales

Les pays ou groupes de pays s'intègrent de plus en plus dans des ensembles régionaux. Ceci permet de « dépasser le schéma traditionnel des rapports entre Etats-Nations pour lui substituer un système de relations entre groupes régionaux ou grands ensembles continentaux fondant leur rapport d'intérêt mutuel sur la prévisibilité, la sécurité et la connaissance mutuelle ».

La promotion des organisations non gouvernementales régionales est ainsi nécessaire pour :

- susciter la recherche de complémentarité
- promouvoir l'échange d'information entre pays
- assurer la cohérence des efforts.

### Pour un co-développement du Nord et du Sud

Les populations tant du Nord que du Sud subissent les effets de la crise mondiale. Il paraît donc opportun de développer la concertation pour rechercher les conditions de promotion des échanges. La solidarité internationale et la compréhension internationale permettront :

- l'établissement et l'approfondissement de la connaissance mutuelle grâce aux échanges :

- l'organisation de l'information sur les ONG;
- l'instauration d'un cadre permanent de dialogue et de concertation;
- la contribution au renforcement des systèmes de coopération entre ONG;
- la préparation et l'évaluation des programmes de micro-projets;
- l'information des populations locales, leur préparation à la mise en œuvre des programmes.

#### Renforcer les organisations du Sud ou promouvoir leur existence

Il se pose toujours la question de savoir comment atteindre efficacement le monde rural et définir avec lui la politique de développement en évitant de se substituer à lui. La mise en œuvre de ces actions suggère de renforcer les structures des organisations de volontaires du Sud ou de promouvoir leur existence. Ceci permettra de disposer des informations sur la réalité des situations.

#### Relation avec les ONG du Nord

##### La règle des 3 C : cohésion, cohérence, coordination

Les ressortissants du tiers monde, ayant à cœur autant l'idéal de développement que celui de la compréhension internationale, se réjouissent de la spontanéité et du dévouement particulier avec lequel des organisations des pays industrialisés et plus spécialement des pays européens, se consacrent aux mêmes idéaux. On se doit de leur apporter contribution et collaboration afin de renforcer l'efficacité de leur action, de mieux les éclairer sur les mentalités du tiers monde, l'environnement socio-culturel, et les aspirations de la communauté de base. Cet élan de solidarité humaine, reposant sur la confiance et le respect mutuels, doit pour mieux réussir, s'intégrer dans une politique organisée et cohérente. De ce fait, dans les pays industrialisés, et cela est heureux, on assiste à la multiplication des organisations non gouvernementales coopérant au développement. Si l'objectif réel est d'aboutir à l'éradication du sous-développement, d'éviter la dispersion des efforts parce que les projets ou micro-projets isolés ne répondent pas à l'arithmétique d'une règle additive, alors, il faut :

- s'assurer d'abord que les bénéficiaires sont organisés et préparés;
- coordonner les efforts et les programmes;
- inciter à une coopération entre pays appartenant à une même zone de pauvreté;
- assurer la complémentarité des micro-réalisations.

Il est important d'indiquer sur le plan pratique une toute autre démarche : celle qui conduit à la réalisation en commun d'un ensemble d'initiatives, sous forme de micro-projets *multi-donneurs*.

Cette approche originale et novatrice mérite d'être soulignée surtout parce qu'elle renforce la solidarité et aboutira à une mise en commun des moyens. Ce renforcement de la cohésion en amont du micro-projet, dans les pays du Nord, suscitera aussi une recherche en aval, dans les pays du Sud, sous la forme de *micro-projets multi-bénéficiaires* favorisant la consommation commune des ressources et accentuant la dimension régionale des efforts.

Ce mouvement de solidarité, de réflexion commune et d'échanges d'expériences continuera de rechercher le consensus des organisations non gouvernementales des pays qui pourront, dans le strict respect de leur autonomie ou de leurs options idéologiques ou politiques, participer en commun à la réalisation des actions tout en se partageant la recherche de moyens.

Il faut aboutir à un système dans lequel chaque organisation gardant son autonomie réalise dans le cadre d'une politique commune une partie d'un programme intégré pour une région déterminée. La concertation et la coordination sont nécessaires pour les organisations des pays industrialisés. Elles sont indispensables pour l'organisation des pays du tiers monde. Elles sont utiles pour développer la coopération et susciter l'échange d'expériences.

On est conduit naturellement à proposer un système de *coordination* et de *solidarité internationale* permettant :

- la connaissance préalable et l'organisation du milieu;
- la promotion des organisations paysannes;
- la sensibilisation des populations;
- l'établissement et l'approfondissement de la connaissance mutuelle;
- l'instauration d'un cadre permanent de concertation pour mieux cerner les besoins et les moyens à mettre en œuvre en matière de micro-réalisations;

- l'information des donateurs sur les besoins exprimés par les organisations du tiers monde;
- l'appui à la préparation des programmes.

La démarche des ONG du Sud ne vise pas une concurrence avec les ONG des pays industrialisés. L'action vise leur information et leurs relations avec les organisations du tiers monde opérationnelles sur le terrain pour permettre « *d'entreprendre dans des conditions favorables, un certain nombre d'actions essentielles qui ne peuvent être poursuivies que sur de longues périodes* ».

Il s'agit en définitive de créer un cadre de réflexion sur les questions d'intérêt commun.

Il s'agit là d'une démarche positive en matière de coopération parce qu'elle aboutira à un contact profond et complet avec les vrais acteurs. Elle permettra aux actions de s'inscrire dans un cadre cohérent et global, incitant à la coopération internationale, favorisant la coopération Sud-Sud, de telle manière que les régions du Sud cherchent « *dans leur sol, dans leur culture, dans leur voisinage et dans leurs ressources humaines, les facteurs déterminants de leur avenir* ».

Elle indique que les actions que les Organisations non gouvernementales pourront développer, notamment en matière de micro-projets, devront être déterminées par les bénéficiaires eux-mêmes, en l'occurrence la communauté villageoise ou l'organisation paysanne. Le rôle des organisations non gouvernementales des pays industrialisés sera celui de soutien de politique, d'appui logistique ou d'assistance limitée. Leur apport sera coordonné afin d'accroître sa cohérence et son efficacité dans le cadre prioritaire de la recherche de l'auto-développement. Leur relation entre les organisations non gouvernementales des pays du tiers monde, techniciennes auprès des populations rurales, entre ces organisations et celles des pays industrialisés d'autre part, sont résolues dans le cadre d'un organe de coordination et de liaison, élément moteur dans la nouvelle approche.

Il intégrera à la fois les spécificités du Sud et une parfaite connaissance du Nord et, grâce à cette approche bilatérale, pourra œuvrer pour assurer et faciliter un meilleur dialogue pour l'organisation d'un réseau structurel et communicationnel, dans une symbiose parfaite avec les programmes nationaux dans lesquels toute action doit s'intégrer.



## THE PARTICIPATION OF FARMERS' ORGANIZATIONS IN RURAL DEVELOPMENT IN AFRICA

### 1. Introduction

It is increasingly recognized that promoting sustainable development requires more than the transfer of technical know-how. Development is to do with people: improving communications between people, increasing participation by people, and establishing the necessary conditions for people to achieve their goals by working together in self-help groups. This discussion paper looks at the identity of rural people's organizations in several African countries and the problems which they are trying to tackle. It then points to some of the ways in which INGOs such as IFAP can take action - in collaboration with each other and with peoples' organizations in Africa - to promote more rapid but sustainable development based upon a sound agriculture.

### 2. Agriculture - the basis for development

Results of the past twenty-five years of development assistance have disappointed both the donors and recipients. In the 1960's, and immediately following the independence of many African countries, a great deal of emphasis was placed on industrialization of the modern sector. In view of the poor results of these policies, a re-direction of development policy in favour of agriculture is now advocated. Agriculture is at the heart of African economies. Most of the population earns its livelihood directly from agriculture. Moreover, the transport, processing, and trade sectors depend on the production of agricultural commodities. It is therefore essential that overall economic development be based upon an expanding, healthy agriculture.

Yet, despite the change in orientation, there has been insufficient involvement of rural people in the development process. Food production per head in the majority of African countries has continued to decline over the past decade. This, together

\* Secretary General, International Federation of Agricultural Producers (IFAP).

with the fact that 24 African countries needed emergency food aid in 1983, indicates that increasing priority has to be given to agricultural development.

### 3. The importance of associations of farmers

The International Federation of Agricultural Producers has, for many years, stressed that the farmer is central to agricultural development. Experience has clearly shown that if farmers, especially small farmers, do not actively participate in both formulating and implementing rural development programs, then the chances of success are very small indeed. Farmers in African countries are scattered widely throughout the countryside, are individually very small in relation to the total market, and communication links between them are very poor. It is therefore essential that farmers be encouraged to form self-help organizations and autonomous co-operatives from the grass-roots up to the national level. Policies for World Farming, IFAP's policy statement, strongly advocates the establishment of farmers' organizations:

*« IFAP is convinced that the setting up of truly representative and independent farmers' organizations is essential to the improvement of the living conditions, including progress towards better nutrition, of rural people in those countries. No effort should be spared to encourage such developments. Such organizations, besides their indispensable action in the field, should also be in a position to present suggestions to their governments on appropriate policies and priorities, so that these may be better adapted to the real needs of farmers ».*

Despite the need, there exist today far too few authentic and active associations of farmers in Africa. All too many governments and local authorities are still reluctant to encourage their development or even tolerate them. Other governments make such organizations mere instruments of government policy. Nevertheless, many associations in agriculture do exist or are emerging in Africa.

by Michael P. Cracknell\*

It is important that INGOs involved in co-operation in Africa be aware of the identity and development of these associations. Information relating to such associations is frequently not easily available and is very limited. Being the only world-wide body grouping together nationally-represented farmers' organizations and agricultural co-operatives, IFAP acts as a centre of communications in this field, and is anxious to collaborate with other organizations, including INGOs, involved in agricultural development.

### 4. The identity of farmers' organizations in Africa

There are many organizations which represent farmers in different areas of Africa and which provide a link by which communications can be improved. They range from village-level groups to national bodies. It would be neither useful nor possible to list them all. Rather, in the following paragraphs, a background into the evolution of three distinct types of farmers' associations is presented - chambers of agriculture, farmers' unions, and agricultural co-operatives.

Many of these agricultural associations were established prior to independence and have since evolved and adapted - some to a greater extent than others - to present day conditions.

#### (i) Chambers of Agriculture

Chambers of agriculture originated in Europe, and were introduced into Africa during the colonial period, for example in Cameroon, Central African Republic and Ivory Coast. Chambers of Agriculture are established by law as public institutions for the purpose of providing a link between farmers and government and vice-versa. These links are to make the views of farmers known to government and to ensure that the interests of rural people are adequately represented. Another objective is to channel technical know-how from the research institutions to farmers. Chambers of agriculture receive public funds to

carry out their functions. Despite this direct financial link, however, a degree of autonomy is assured through the democratic election of officials. It would clearly be unrealistic to regard chambers of agriculture as independent farmers' Organizations. However, several participants at IFAP's 26th General Conference in New Delhi expressed the view that chambers of agriculture in francophone Africa have proved an appropriate and successful system. It was also pointed out that such bodies established by law may be more acceptable in those developing countries where governments fear that strong farmers' organizations may become subversive anti-government political organizations.

#### (ii) Farmers' Unions

A different form of organization, which has also evolved from pre-independence times, is that of the farmers' union. The Kenya National Farmers' Union for example, represents farmers, puts forward policy and pricing proposals to government. It has a small headquarters staff, about 10 field officers and area branches in 25 districts. All office bearers - district as well as national - are democratically elected and

are unpaid. In Tunisia, the Union des producteurs agricoles provides an example of an effective farmers' union which exerts considerable influence on government to promote farmers' interests. In Zimbabwe, where there are also very great differences between farm types, three distinct organizations directly involved with farmers, co-exist. The Commercial Farmers' Union representing large scale European farmers; its African counterpart the National Farmers' Union; and the National Farmers' Association representing smallholders in the communal lands. This latter association provides an example of how farmers can be assisted to organize themselves to ensure their participation in agricultural development. In the 1960's, extension staff awarded Master Farmer certificates to smallholders who had satisfactorily completed practical training in basic agriculture. Master farmers, currently numbering around 100,000, subsequently formed themselves into groups in an endeavour to overcome - through self-help and co-operative efforts - their difficulties concerning marketing, input supply and credit. To co-ordinate this action at the national level, the National Farmers' Association was established in 1980.

Cohesion to local or regional activities is also being provided in Senegal where the SNAEPS (Syndicat national des agriculteurs, éleveurs, et pêcheurs du Sénégal) was created in 1978. The SNAEPS was formed as a response to the need of farmers to express their views in a united manner so that they could influence agricultural and food policies. It is a unique organization in francophone Africa due to its relatively high level of independence of action. It also has a broadly-based structure at the local level, not simply in the capital city; farmers elect chairmen for the agricultural, livestock and fisheries sections as well as women representatives from the village up to the national level.

#### (iii) Co-operatives

Co-operative organizations have a key role to play in agricultural development in Africa. That some perform their function more effectively than others is well known. Co-operatives especially at the national level, are often poorly managed and are frequently organized as instruments of political control by central government. In much of francophone West Africa, for example, co-operatives were promoted shortly after independence as a policy choice and have not resulted from grass-roots initiatives. The process of co-operative development has been very much controlled by the State to the extent that bureaucracies have stifled the aspirations of farmers (1).

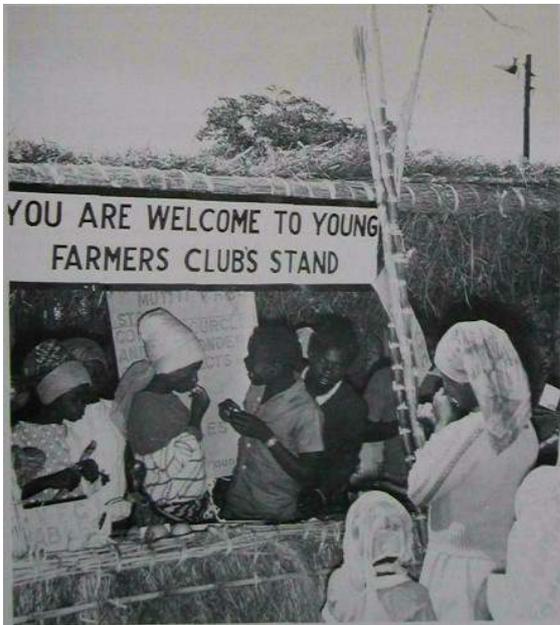
Two main reasons can be given for the limited credibility of the co-operative movement, especially in West Africa:

- Co-operatives have not been adapted to local conditions have been promoted in a top-down approach;
- These co-operatives are too unwieldy, and their procedures too complex, to be controlled and managed by their members.

At the village level, there exists a strong tradition of co-operation in many African societies. This manifests itself in many of the everyday tasks, for example: cultivating, harvesting or even house-building. Where circumstances permit, farmers can build upon their group traditions. Collectively, they can form and have formed rural co-operatives in order to buy inputs, to sell outputs, and provide agricultural credit. By means of goodwill, intimate knowledge of local conditions, and enforcement of loans, they can help raise their production and incomes. However, the further that co-operatives are detached from this local level, the greater the problems that tend to arise. Typical problems are: a lowering of producer control and responsibility of officials towards the co-operative, inadequate

This exhibit has been arranged by the young farmers' clubs of Lusapula Province in Zambia to display some of their produce.

Photo Unicef



training of officials to meet the requirements of orderly management, preferential treatment being granted to some members, and misappropriation of funds. Despite the problems that can arise, a coordinated co-operative structure is essential for effective planning. In fact in many instances co-operatives have provided valuable services to farmers. In Uganda, the apex organization, the Uganda Co-operative Alliance, groups together some 3,000 primary societies and unions. Further, as in some other countries where no general farmers' organization exists, the Alliance takes on the role of representing farmers nationally. Uganda also provides an illustration that co-operatives built on a Western model, once adapted to local circumstances, can operate effectively under adverse conditions. Under Amin's regime, general mismanagement of the economy, widespread corruption in all sectors have been well publicised. Arbitrary and inadequate processing margins were imposed, resulting in huge financial losses to the processing co-operatives. Despite these disastrous setbacks, the co-operatives have survived, and are again handling a major part of the country's export crops. In Western Cameroon, the Union of Arabica Coffee Co-operatives (UCCAO), first established in 1958, provides another example of co-operatives which have adapted, with considerable success, to present day conditions. Although chartered by the Government, the co-operatives fully control their own affairs, including finances and terms of employment of staff. In recent years, about 100,000 smallholders have used the co-operatives to make about 18,000 tons of coffee and to purchase about 20,000 tons of fertilizer annually.

### 5. The African Context

Just as technology cannot be simply transferred without adaptation so the formation and development of farmers' organizations has to take place within the context of African societies. A major problem in forming national bodies is that of maintaining a sense of unity and responsibility. As mentioned with reference to co-operatives, there are strong codes of conduct and responsibility at the family, village and often levels. Nationally, however, this feeling of belonging and responsibility is often weaker. In addition, conflicts between established hierarchies arise. There is also a strong tendency for the poorest sections, especially women, to be excluded and who, in any case, rarely have the resources to participate. These factors constitute a constraint to democratic elections as well as the full participation of the smaller farmers in the activities of these organizations.

The task of organizing farmers, especially small farmers in remote areas, is a very arduous one. But the problem is more than

that of communications alone. The relatively small amount of finance needed is frequently lacking. Indeed, the lack of resources is the beginning of a vicious circle. Without adequate funds, farmers' organizations cannot engage competent staff, pay for even the most basic equipment, cover essential running costs, meet the out-of-pocket expenses of their leaders, provide useful services to their members or recruit a representative and large membership. And yet until there is a large paying membership the organization will not have the funds to function effectively. Collecting subscriptions is very difficult. Indeed, an annual subscription is not an accepted custom in Africa. Apart from the associated administrative problems, many farmers question whether it is even necessary to pay on the basis that: if benefits accrue to all farmers, why join? Farmers' organizations which have faced and, to some extent, overcome, such problems have an important role to play in assisting their counterpart organizations in Africa to raise the necessary finance. Several possibilities exist including commodity levies, commercial activities, and improving annual subscription methods.

### 6. NGO Development Co-operation

#### (i) Funding for NGOs

Very large projects funded by national or international agencies and carried out by the recipient country's government have rarely achieved their objectives. Donors have often preferred larger projects in order to economise on their own administrative costs and personnel. However, not only is it not proven that smaller projects have relatively greater administration costs, the « cost » of larger projects falling is high. In recent years, a number of donors have had to confront colossal rather than small failures, and subsequent bad publicity. One way for such donors to reduce administrative costs is for them to channel assistance through non-governmental organizations, both indigenous and international (2). The level of funding channeled in this way should be significantly increased in the future. NGOs are small relative to the entire development assistance effort, but they often have the important advantages of local contact, speed, flexibility and commitment, to the extent of their manpower resources. In addition, NGOs can often operate in important, but politically sensitive areas, which may otherwise be impossible through government-government channels.

#### (ii) The farmer-to-farmer approach

Farmers' organizations and other NGOs already carry out projects which link farmers through their own associations. For example, the Swedish Co-operative Centre (SCC), is implementing a development

program on behalf of the Swedish International Development Agency (SIDA), with the Zambia Co-operative Federation as its direct partner. ACDI and the Co-operative League of the U.S. (CLUSA) have for many years been involved in agricultural projects, acting on behalf of U.S. farmers and co-operators. Small village-based projects, partly financed by French farmers are being promoted by the association AFDI which operates in a few West African countries.

In recent years, IFAP itself has, on a modest scale, become involved in formulating seeking finance for and - where appropriate - implementing smallscale projects. These actions have dual aims. First, to increase the capacity of the farmers' organization to provide better representation and services to its members. The second, parallel aspect, is to initiate income-raising activities for farmers at the grass roots. Not only does this help to raise the standard of living of small farmers directly but also demonstrates the ability of the farmers' organization to assist farmers in a visible and practical way. In Uganda, for example, 62,500 hand hoses were made available to the Uganda Co-operative Alliance in 1981/82 and were subsequently sold to co-operative societies, educational institutions, and direct to farmers. The resulting income was used to establish a revolving fund which is enabling the DCA to import supplies for co-operatives, organize farmers' training courses, produce educational material and develop its printing services.

#### (iii) Community development

In several African countries, assistance which benefits farmers directly and at the same time, indirectly through strengthening of their national-level organization is not possible simply because such a vertically integrated structure has not yet developed. In such cases, it would seem appropriate for international NGOs to collaborate more closely in assisting locally-formed groups to develop their activities and link together to create a broader network. This type of activity can constitute the basis for national representation. It can also help overcome the criticism that small community development projects are little more than « drops in the ocean ». As an illustration, two NGOs recently joined force in Burundi to assist farmer groups in several locations to set up small centres for the supply of 30 day old chicks to smallholders. The centres subsequently purchased any production surplus and organized the marketing also. The project is advancing successfully, but it is recognized that it will take time before a regional - let alone national - coverage will be achieved. It is important that such projects be carried out in close collaboration with government, and must be seen to fit in with - rather than compete against - government strategies and initiatives. In the example given, government extension

workers were encouraged to visit and advise farmers who had received new inputs.

(iv) Policy

It would be wrong to view projects as the sole means by which agriculture can be promoted. It is essential that African governments adopt realistic, well co-ordinated long-term agricultural strategies. The food strategy program supported by the EEC, currently focussing on Kenya, Mali, Rwanda and Zambia, reflects the importance which needs to be attached to overall planning. NGOs including farmers' organizations have an important part to play in this. IFAP in collaboration with the Comité des organisations professionnelles agricoles auprès de la CEE/Comité Général de coopération agricole CEE (COPA/COGECA) is organizing a preliminary seminar in September 1984 in Brussels. At the meeting, farmer representatives from the four countries named above will be presenting the problems from the farmers' viewpoint. Hopefully this will assist in the adoption of strategies which fully take the farmers' interests into account. In addition, IFAP is exploring ways of helping farmers' organizations with limited resources to collect and analyse essential information on agricultural policies, prices and costs for presenting a sound case to government.

7. Actions by NGOs

In conclusion, amongst the actions which NGOs involved in agricultural development in Africa might like to consider are :

NGOs based in industrialized countries

- Examining the most effective way in which they can influence their govern-

ments to support a sound agricultural development policy in African countries.

- Persuading government and international agencies to provide greater financial support for rural development and to channel more funds through NGOs.
- Exploring possibilities of promoting farmer-to-farmer projects.
- Establishing contacts with developing country farmers' organizations in collaboration with IFAP for the purpose of co-operation and exchange of information.

NGOs based in Africa

- establishing a continuous and constructive dialogue with government in connection with agricultural development policies and projects;
- persuading government - and international agencies - that the active participation in all stages of development projects by farmers and their organizations is an essential component of successful implementation;
- contracting the local representative of international bodies such as World Bank, FAO, International Fund for Agricultural Development (IFAD), World Food Programme (WFP), EEC with a view to exchanging experiences and establishing a working relationship;
- formulating projects for submission to IFAP or development agencies aimed at strengthening their organization and assisting their members;
- exploring possibilities of their projects being included in larger government or international agencies' programs.

Information sources

1. *Agricultural Development Policy and Farmers' Organizations*, working papers for IFAP's 26th General Conference, New Delhi, May 1984.
2. *The Financing of Farmers' Organizations*. 26th Gen. Conf. New Delhi, May 1984.
3. *Rural Development Projects. A Guide for Farmers' Organizations*, Farm Leaders Seminar, Sorrento, Italy 17th-21st April 1979.
4. *National Agricultural and Food Policies for Developing Countries : Guidelines for Action by Farmer's Organizations*. Farm Leaders' Seminar. London June 1982.
5. *Politiques et Structures de Promotion Cooperative dans l'Afrique Sahélienne*. Etude Committee for the Promotion of Aid to Cooperatives (COPAC) Gouvernement Hollandais.
6. *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa*. World Bank 1981.
7. *Promoting Third World Agriculture*. C. Gérard, North-South Institute 1984.

cultural Producers (IFAP).

(1) -Les appareils bureaucratiques ont étouffé les aspirations et gestion des co-operatives agricoles en Afrique et à Haïti-

(2) Among the bodies making funds available to NGOs are United States Agency for International Development (USAID), Swedish International Development Authority (SIDA), Comité Interamericano de Desarrollo Agrícola (CIDA), Overseas Development Administration (ODA) and the European Economic Community (EEC).

## DEVELOPPER SANS ABIMER

APPROCHE DU DEVELOPPEMENT A PARTIR DE LA CULTURE D'UN PEUPLE

par Bernard Lédéea Ouedraogo \*

*L'article qui suit décrit l'expérience de l'association «Six S » (Se servir de la saison sèche en savane et dans le Sahel). Il nous a été aimablement transmis par Fernand Vincent, secrétaire général d'Innovations et réseaux pour le développement (IRED) et auteur de l'étude de cas « Six S » soumise aux participants du colloque.*

L'association SIX S, illustrée par le groupement Naam en Haute Volta (Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel) est un organisme d'appui. Son principe philosophique « Développer sans abimer » s'inspire du milieu, et sa méthode d'action des aspirations des bénéficiaires.

\* Secrétaire exécutif de l'Association Six S.

En effet, l'analyse des systèmes de développement rural, depuis l'indépendance, permet d'exhumer des incohérences dans la conception même des stratégies et méthodes appliquées. On n'a pas toujours tenu compte, dans la conception des nouveaux systèmes du développement rural, du modèle socio-économique actuel qui comporte deux systèmes distincts : le modèle « tradition-

nel » qui fonctionnait en vue de satisfaire tout juste les besoins biologiques, sociaux et religieux, et le modèle de l'économie marchande. Ces deux modèles, au lieu de former un hybride ayant les qualités de l'un et celles de l'autre, se juxtaposent et s'opposent.

Dans de nombreux villages, les techniques innovatrices exogènes sont rejetées, la production ne constituant pas

l'objet essentiel des préoccupations du milieu paysan. Les stratégies du développement varient en Afrique selon les caractéristiques physiques et culturelles des régions concernées. L'essentiel est de pouvoir, dans une première étape, rendre les hommes responsables de leurs propres problèmes.

Pour promouvoir un développement intérieur en vue d'un changement d'attitude, il faut parvenir, au niveau de la collectivité concernée, à une communion de pensée et d'action.

Pour ce faire, deux facteurs sont indispensables pour une action efficace :

- la connaissance du milieu en deux séquences, la société traditionnelle et la société d'aujourd'hui;

- la formation conséquente des leaders et des bénéficiaires des projets.

Les pages qui suivent tentent de donner des indications pour l'étude du milieu, appuyée par un exemple, le Naam, que SIX S appuie.

### I. Connaissance du milieu

Pour agir efficacement sur l'individu, il faut connaître le milieu dans lequel il vit : ses valeurs, sa mentalité, son organisation sociale, les différents pouvoirs qui le régissent et ses tendances économiques.

Des enquêtes socio-économiques s'imposent donc avant toute action de développement communautaire. Vouloir aller trop vite serait réaliser un saut dans l'inconnu.

Les imbrications entre les valeurs idéologiques, morales et religieuses sont si liées et si complexes qu'il est difficile de les séparer en rubriques distinctes. La philosophie du paysan consiste à organiser le monde visible et non visible en un réseau de forces correspondant à une répartition des tâches en fonction des « compétences ». Il ne cherche pas à soumettre la nature. Il essaie de s'y intégrer pour l'utiliser harmonieusement. Il vit en étroite communion avec elle. C'est ainsi qu'il sollicite des dieux et des divinités, à des époques déterminées et par des rites appropriés, des femmes prolifiques, la bonne santé, de bonnes récoltes, la sécurité et le bonheur.

Les systèmes éducationnels renforcent l'autorité des anciens. Le chef du clan, entouré du conseil des anciens, détient le plus souvent le pouvoir politique, religieux, législatif et judiciaire. A ce titre, il incarne tout seul l'autorité rationnelle, l'autorité charismatique et l'autorité traditionnelle. Tous les problèmes ont des interférences avec les relations qu'on tisse avec Dieu, les ancêtres et les divinités.

Les minorités privilégiées, les majorités psychologiques et les minorités discriminées forment les principales catégories sociales de la masse paysanne. Les différents pouvoirs sont détenus par les anciens du groupe. Les pouvoirs politique, législatif et judiciaire sont assumés par le collège des anciens que préside le

chef du clan. Ce dernier accomplit des rites et reçoit les serments en forme d'ordalies (le serment du mil, par exemple, « si ce que je dis n'est pas vrai, que le mil que je mange me tue ») avant d'exercer ses fonctions. Le pouvoir de la presse est détenu par les griots et les troubadours. Dans la société traditionnelle, le statut des bien économiques n'apparaît pratiquement pas. Il fallait satisfaire les besoins biologiques, sociaux et religieux. « On acquiert les biens en vue de chasser la honte ». Les principaux facteurs de production n'ont pas de valeur marchande. La répartition des tâches est en fonction du sexe, de l'âge, du statut social et des besoins. C'est ce qui a fait avancer le terme de « communisme primitif » par opposition au communisme moderne qualifié de scientifique. Cela permet d'organiser un certain contrôle sur les riches, sur ceux qui ont une prééminence religieuse, politique, morale et sociale. Ainsi les structures de groupe sont organisées pour éviter les comportements économiques individuels excessifs. L'épargne se faisait en investissements animaux, dans la thésaurisation des cauris, du sel et dans le stockage des produits vivriers. Les échanges de biens portaient sur des denrées vivrières, des objets artisanaux et des biens de prestige. Le capital des techniques possédées par le paysan peut s'analyser selon les événements constitutifs essentiels suivants : la pêche, la chasse, l'agriculture, l'élevage, les techniques artisanales, etc. L'intervention des valeurs importées, en particulier celles de l'école et des religions étrangères dans la société traditionnelle, a créé de nouveaux groupes sociaux. Ils forment de nouvelles classes sociales encore mal structurées. Ces groupes gardent, sociologiquement parlant, des rapports étroits avec le monde paysan dans lequel ils répandent, à un moindre degré, les habitudes du modèle importé.

### Tendances actuelles

Nombre de nos valeurs sont de plus en plus mises en question. L'animisme est minimisé, et avec lui ses divinités. Mais les religions auxquelles on adhère parfois avec calcul semblent pratiquées avec foi. Le principe de la famille nombreuse est remis visiblement en cause et l'autorité traditionnelle contestée. La solidarité, l'honneur, l'amitié, la recherche de la vérité, les relations parentales et l'hospitalité sont agressées et sont de moins en moins solides. On constate la naissance et le développement de l'individualisme au détriment de l'esprit communautaire. L'émancipation du jeune et de la femme, la violence de la technologie importée sur nos techniques, le développement des cultures de rente, du commerce, des transports, des moyens de communication, des techniques éducatives, la naissance de la valeur économique et de nouveaux besoins, forgent et modèlent une

nouvelle société. Les méthodes reflexives et l'initiative privée mettent en doute l'efficacité du fatalisme. Il s'agit désormais de substituer à l'organisation traditionnelle, qui avait pour objectifs et pour limites la vie et la sauvegarde du clan, une organisation qui dégage des excédents de ressources en vue du développement; de substituer à la discipline collective qui exigeait de chacun une tâche anonyme et impersonnelle, le sens de l'effort individuel, le goût de l'initiative, la recherche du profit, le refus de se soumettre à des règles restrictives et à des limitations. La prudence impose de proposer des méthodes à la mesure de l'homme concerné, de trouver des compromis, entre les habitudes, anciennes et les nécessités modernes, d'agir avec persévérance, de convaincre et ne jamais imposer.

Nous voici donc en face d'une société déculturée, prise dans un processus d'acculturation diffuse. L'orientation de son développement pose des problèmes aux chercheurs. Si nous suivons la voie tracée par Albert Meister, selon laquelle il faudrait « attaquer les structures traditionnelles de l'extérieur, et en force, afin de briser l'architecture la plus vite possible pour aboutir à la situation de table rase et trouver donc le terrain déblayé pour construire du neuf », nous ne sommes pas sur la bonne voie. Si, au contraire, nous partons des valeurs et des structures des populations concernées en vue d'un développement harmonieux, thèse défendue par Colin (1), nous devons au plus tôt réorienter nos recherches en vue de proposer des projets et des méthodes en fonction de ce que « le pays est, de ce qu'il sait, de ce qu'il vit, de ce qu'il veut » afin de créer une endomobilisation, une dynamique sociale à l'intérieur des groupes concernés. En application de ce principe, nous avons inventé au Yatenga une association pré-coopérative, construite par et pour les intéressés à partir d'une association traditionnelle de jeunes, dont les qualités n'envient en rien celles d'une coopérative moderne : égalité entre les membres, démocratie, répartition des tâches en fonction des compétences de chacun, équité dans les partages, sécurité du groupe, exercice collectif des responsabilités, self-control, etc. C'est le thème que nous essaierons d'exposer dans cette étude de cas.

### II. Le groupement Naam

Dans le souci d'enraciner le groupement paysan dans le milieu, nous avons choisi une association traditionnelle de travail communautaire et à forme coopérative qui servira de structure d'appui, le Naam (2). Car si la destruction progressive et créatrice des structures traditionnelles en vue du développement est critiquable, leur destruction systématique comporte plus d'inconvénients que d'avantages. Le Naam, association traditionnelle, résume les conditions exigées par les principes



Les membres d'une communauté villageoise du Yatenga (Burkina) aménagent le terrain en vue de la construction d'un barrage.

Photo UNICEF.

directeurs de notre action : « Développer sans abîmer, à partir de ce que le paysan est, de ce qu'il vit, de ce qu'il sait et de ce qu'il veut ».

Pour mieux cerner les raisons qui ont présidé aux choix de cette association, essayons de l'étudier. Le Naam. Les jeunes du même village ou d'un groupe de quartiers (20 à 25 ans pour les garçons, 15 à 20 ans pour les filles) se mettent d'accord pour organiser le Naam. en général pendant la saison des pluies-

Fonctions et titres des dignitaires du Naam. Le kombi-naaba (kombis = jeunes) est le chef des jeunes. C'est le responsable suprême du Naam. Au Yatenga, il est également désigné sous le nom de mogho-naaba. ce qui l'identifie au mogho-naaba. empereur des Mossis. Des discussions préalables situent la personnalité à proposer aux élections. Elle est choisie en général pour ses qualités humaines : honnêteté, intelligence, patience, générosité, abnégation, esprit de tolérance, etc. La vie et les activités du Naam déterminent ses fonctions. Il organise les réunions, les séances de culture, les fêtes, veille à la bonne entente entre les nakomsés. De nombreux dignitaires le secondent dans ses activités. Ce sont :

Le togo-naaba, ou porte-parole du kombi-naaba, chargé de transmettre les ordres de ce dernier aux nabisi. Il est aussi le directeur technique des séances de culture. Au champ, c'est lui qui indique à ses camarades par où il faut se diriger. Il cultive à l'une des ailes de l'équipe, délimitant ainsi l'aire géographique sur laquelle il faut évoluer. Cette orientation se fait selon la position du soleil. Les travailleurs cultivent le dos tourné à l'astre pour éviter les réverbérations. Le togo-naaba est aidé dans ses fonctions par le ganganaaba, son messager. Le ganganaaba (gangan hogo = tam-tam) est le chef tambourinaire, le « yuma ». Le soré-naaba (soré = chemin ou route) est le chef du chemin, l'escadron de reconnaissance et guide routier ou, plus précisément, le responsable de la marche, du voyage, dont il détient le secret. Il précède le groupe des nakomsés en déplacement pour se rendre au travail ou à la tête. Chemin faisant, il peut immobiliser le groupe au soleil, y compris tous les autres responsables, uniquement pour s'en amuser, pour marquer la signification de sa fonction. On n'a pas le droit de lui désobéir. Aussi, on ne le fait jamais. Il faut le supplier par le canal du ban'naaba. ou lui faire un cadeau (une noix de cola par exemple) pour être autorisé à continuer la route.

Le tilb-naaba (tilb = laisser, tolérer, ici pardonner) détient le pouvoir incontesté du pardon. Les jeunes gens ou jeunes filles membres au Naam, pris en infraction, jugés et condamnés par un jury présidé par le kombi-naaba, peuvent être graciés par le tilb-naaba si l'infraction est jugée erreur ou peccadille. C'est l'avocat-défenseur.

Le bassi-naaba (Basse = laisser, ici l'expression prend le sens d'abandonner, expulser, expatrier, sortir de). Les fonctions du bassi-naaba sont à l'opposé de celles du tilb-naaba. Ce dignitaire entérine et sacre la décision de condamnation des délinquants par le tribunal coutumier. Le san-hamba-naaba est le responsable des étrangers. Ce dignitaire est chargé de protéger les filles contre les ravisseurs. Les san-hamba viennent-généralement des villages voisins. Pendant toute la durée du Naam. 4 à 5 mois environ, ils sont privés de la visite de leurs amies nabisi. Alors, ils viennent rôder la nuit autour des lieux du Naam. Si l'occasion s'offre, on kidnappe son amie et on rentre chez soi. Les voleurs capturés par le san-hamba-naaba sont dépouillés de leurs habits. Ils peuvent, pour mériter leurs amies, payer une amende, ce qui enrichit la caisse de l'association. Le manem yam-naaba (manem = faire, yam = intelligence, astuce, ici « faire ses

quatre votantes»). Ce dignitaire a le droit et le pouvoir de faire et de dire tout ce qui lui plaît au sein du Naam. C'est ainsi qu'il cumule plusieurs fonctions. Il est à la fois : le chef dormeur : on a l'impression qu'il dort toujours. Au champ, il cultive paresseusement, baille longuement, souvent et bruyamment. C'est une manière de stimuler les paresseux; le chef vaniteux : pendant les fêtes, il s'habille bien. Il adopte une attitude fière et fait le paon. Tacitement, il voudrait demander à tous les naabis de s'habiller correctement; le chef buveur : lorsqu'il aperçoit un alcoolique, il se fait passer pour un ivrogne. Il titube pour se moquer de lui.

Le limbé-naaba (limbe = goûter) est le chef des profiteurs, le pique-assiette. Après le travail, le limbé-naaba goûte tous les repas qu'on doit prendre en commun. Ceci à une profonde signification. Il aurait le pouvoir de détecter les repas empoisonnés, il veille ainsi à la sécurité du groupe. Il existe beaucoup d'autres fonctions à titre. Nous ne citons ici que celles dont le rôle est prépondérant dans le fonctionnement du Naam.

Les naabis-filles ont, elles aussi, des fonctions à titre, correspondant à celles des garçons. Le naaba et la naaba y correspondant peuvent « se marier ». Monsieur devient Naamsida et Mademoiselle Naampaaga. Les relations sexuelles sont absolument interdites dans ce « mariage ». C'est plutôt l'école où les jeunes des deux sexes apprennent à vivre ensemble, en société. En même temps qu'ils s'étudient, ils sont observés et surveillés par leurs parents. Si le couple fait preuve de réciprocité et de loyauté dans ses relations sociales (cadeaux rituels, protection de la Naampaaga par le Naamsida contre tous les autres et tout danger, attention mutuelle particulière, sagesse, respect de l'interdit des rapports sexuels), des amitiés plus profondes s'établissent au niveau de leurs parents, il pourrait s'ensuivre des échanges matrimoniaux plus tard entre les familles respectives. Mais si les relations « Naamsida-Naampaaga » survivent au mariage blanc, les rapports sexuels restent à jamais interdits.

Ces considérations étaient autrefois effectivement respectées. Mais il arrivait aussi que certains jeunes résistaient difficilement au charme de leur conjoint du Naam. Dans ce cas, le couple s'expatriait loin de la terre natale pour « aller y noyer sa honte ». Ces jeunes ne pouvaient plus vivre au milieu des parents et de leurs camarades du Naam. Les rapports sociaux étaient aussitôt coupés. A l'heure actuelle, cette coutume perd de plus en plus de sa valeur. Les mariages du Naam sont des occasions de mariages réels, de mariages d'amour. La Naampaaga et le Naamsida se concertent, s'organisent pour réaliser leur rêve. Les parents protestent au début par tradition

peut-être, mais finissent par se rallier à la décision de leurs enfants. L'apprentissage, par le couple du Naam-traditionnel, de la future vie en commun, n'est pas d'un moindre degré dans la hiérarchie des méthodes pédagogiques traditionnelles de la société yadéca. C'est un « couloir de la tentation », une épreuve, un test.

#### Caractéristiques coopératives du Naam

Tout au long de notre étude du Naam, nous constatons :

- le caractère démocratique des élections des responsables dans un souci d'efficacité. C'est ainsi qu'on rencontre des dignitaires issus de la strate des minorités (forgerons, silmi-mossi, etc.) et même du groupe des hommes de condition servile (anciens esclaves);
- une discipline rigoureuse mais librement consentie. On a l'impression que les jeunes se plaisent à cette rigueur organisée par, pour et contre eux-mêmes;
- l'efficacité de la présence de certains dignitaires du Naam, représentant des institutions, permet d'éviter les éclats possibles, le *bassi-naaba*, le *tilb-naaba* et le *maanem-yam-naaba*, par exemple, le *tilb-naaba* atténue la rigueur de la punition prononcée par les juges du Naam dont le rôle est de sévir contre les délinquants. Cet assouplissement permet de garder la cohésion dans le groupe.

Le Naam nous apparaît comme un organisme de formation morale, technique et civique. L'éducation morale est assurée par le *maanem-yam-naaba*, caricaturant des qualités ou des défauts, corrigeant ainsi les travers de ses camarades en se moquant d'eux. Nous avons enfin remarqué le caractère évolutif du Naam. Les anciens le tolèrent et l'utilisent à des fins diverses. Les institutions traditionnelles, politiques, confessionnelles ne se sentent pas agressées. Elles le perçoivent sous l'angle de la participation de fait, alors qu'en réalité il est révolutionnaire.

Tels sont les mobiles qui ont motivé le choix de cette association traditionnelle comme l'un des tremplins du groupement précoopératif. Ainsi, toutes les tâches se répartissent selon les capacités physiques et morales des individus. Tout membre du Naam assumerait difficilement les fonctions du *kombi-naaba*. Ses responsabilités exigent : majesté, intelligence, patience, fermeté, altruisme. De nombreux naabis échoueraient dans les fonctions du *maanem-yam-naaba*, le *boute-en-train* du groupe d'âge auquel appartient le Naam. Ses qualités apparentes : paresse, orgueil, banditisme, ivrognerie, dissimulent des qualités d'intelligence, de justesse de jugement et une connaissance approfondie des naabis. Il atteint chacun selon son tempérament. C'est un éducateur par excellence.

Bref, tout Naabiga a des attributions précises. Elles conviennent à son caractère, à son comportement et à sa compétence, ce qui lui permet de remplir correctement, avec foi et efficacité, son devoir. L'ensemble des valeurs et des fonctions reflétées dans les structures hiérarchisées, discipline paradoxalement souple et rigoureuse, attitude évolutive, esprit coopératif, contraintes de fait, d'une part, le principe de la répartition des tâches dans le Naam - nous voudrions écrire l'exercice collectif de la responsabilité, chacun remplissant correctement ses fonctions - d'autre part, trouveraient-ils leur emploi dans la coopérative moderne ? Il est difficile de le dire; les groupements précoopératifs du Yatenga s'expérimentent. Le Naam n'est qu'un instrument, un moyen pour réaliser leur installation psychologique.

#### Définition et fonctionnement du groupement

Le passage du Naam au groupement est une stratégie pacifique selon laquelle l'association sera en action avec l'assentiment général, graduellement, pour qu'aucune formation politique ou confessionnelle, qu'aucun membre de l'association ne souffre du changement qui doit en résulter.

La présence des filles aux séances de culture est un stimulant, un levain puissant. En même temps qu'elles travaillent au même rythme que les garçons, elles épongent les fronts des plus courageux, disent des proverbes d'admiration à leur adresse. Par des pointes acérées, elles rallument le courage des autres. Il en va de même pour les tambourinaires de l'association. Ils savent, au moment où la fatigue et la soif envahissent les travailleurs, sortir la note juste pour les exhorter à se mettre avec plus d'ardeur à la besogne. C'est alors qu'on peut entendre des chants de bravoure et de courage, composés en leur temps à l'intention des aïeux. Les besoins (faim, soif, sommeil) disparaissent, semble-t-il, dans un concert de voix et de tam-tam. La rémunération varie : mil, arachide, ou encore quelques paniers de coton. Les contraintes nées de l'évolution du groupement imposeront bientôt des changements de fonctions et de titres aux dignitaires. Ils cesseront d'être des naaba pour porter des titres modernes. Le *kombi-naaba*, en plus de ses fonctions de coordinateur, doit s'efforcer d'établir des relations avec les autorités administratives et judiciaires de la région : mandaté par le groupe auprès de tous, il doit parler au nom de l'association. Ses responsabilités s'accroissent. Dans la société actuelle, ce personnage se nomme président.

Le *togo-naaba*, qui seconde le président, se voit contraint, quant à lui, de consigner les principales idées débattues pendant les réunions. Elles sont si nombreuses et si importantes qu'aucun effort de mémoire

ne peut les retenir. Il devient secrétaire général. Le gardiennage du trésor du roi revenait, autrefois, au rasam-naaba. Maintenant, ce dernier s'occupe de la gestion des trois caisses (menues dépenses, réinvestissement et compte bancaire); recettes, dépenses, bilan, bénéfices, pertes... Ces nouvelles charges obligent à une nouvelle nomination. Si le rasam-naaba du Naam traditionnel n'a pas les compétences nécessaires, il est souvent dégrossi par un stage.

Le maanem-yam-naaba, cet éducateur par excellence, au rôle si utile et si efficace dans le Naam traditionnel, sent que ses fonctions sont de moins en moins appréciées. Elles sont désuètes. Il est envoyé en stage chez le conseiller de la formation des jeunes agriculteurs ou l'organisme régional de développement (ORD) d'où il reviendra animateur bénévole.

C'est de cette manière que les fonctions des dignitaires du Naam traditionnel s'actualisent et leur permettent de nouveaux titres. De nombreux titres, comme le tanscha, disparaissent: ils ne sont plus fonctionnels. J.M. Kohler l'a remarqué à Toessé, dans la sous-préfecture de Yako, où de nombreux dignitaires ont changé de titres. C'est ainsi que le mogho-naaba (ou kombi-naaba) est devenu commandant de cercle, le tanscha, commandant adjoint et le yako-naaba députe (3). Que faire, en effet, d'un chef de guerre à notre époque? Par contre, les réalités de l'évolution de l'association créent de nouvelles fonctions. Citons les organisateurs du football (capitaine et entraîneur de l'équipe) et ceux de la troupe théâtrale (le compositeur et le metteur en scène).

Ainsi, nous obtenons un comité de gestion composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un ou de plusieurs responsables aux activités. Ce comité de gestion est soutenu, au sein de la communauté villageoise, par des responsables coutumiers. Ils servent de trait d'union entre le groupement et le conseil des anciens, l'incontestable « pouvoir de décision » dans le village. Le responsable coutumier est souvent un ancien combattant. Il a beaucoup voyagé et connaît beaucoup de choses. Il comprend le français et appartient de ce fait au groupe des « intellectuels » du village. A ce double titre, il est le meilleur des témoins. On lui fait confiance.

#### Les activités des groupements Naam

Une ou deux fois par semaine, les naabisi vont travailler sur les champs des villageois qui en font la demande. Ils sardent, binent ou récoltent au son du tam-tam. Le sarclage et le binage réalisées par le Naam s'appellent le « naamkobo », la récolte, le « naam-kihimbogo ». Le « naam-tukuré » est le transport de mil du champ au village par les naabisi.

Les activités sont plus ou moins importantes selon les centres. Une fois implanté, le groupement doit prouver son efficacité. Au départ, c'est la vente des récoltes d'arachide et de sésame de ses champs collectifs qui lui permet d'acquiescer le matériel de culture (charrettes, charrue, décortiqueuse, animaux de trait, etc.).

- En saison des pluies : les travaux des champs collectifs (culture de mil, coton, sésame, arachide) ont lieu un ou deux jours par semaine, de préférence le vendredi et le lundi, jours de repos du paysan.

- En saison sèche : théâtre, sport (football, volley-ball, danses, autres jeux), cours d'adultes et cours par correspondance INADES, des activités lucratives comme le jardinage, le petit élevage, la gestion d'un magasin de vente (produits de première nécessité : savon, sel, pétrole, sucre). Le but de cette dernière activité est de permettre aux membres du groupement post-scolaire d'apprendre la comptabilité (achats, ventes, recettes, dépenses, bilan, bénéfices ou pertes, solutions pour l'avenir en fonction des échecs ou des succès).

La fabrication de briques, la location des charrettes et les autres activités se font selon la demande de la population. Les produits de vente de la production des champs collectifs, du jardin, du petit élevage, de la boutique et les recettes à l'occasion des diverses activités sont répartis en trois parts qui pourraient être inégales. Ces dernières sont fonction des besoins du groupement. La première est placée à la banque pour servir à la constitution d'un fonds de roulement. La seconde constitue la caisse de menues dépenses. La troisième servira au réinvestissement pour élargir l'ampleur des possibilités économiques : acquisition de facteurs de production, achat ou renouvellement des animaux de trait fatigués, réparation des outils cassés, etc. Ces deux dernières sont confiées aux responsables coutumiers du groupement.

#### Les fonctions du groupement

Le groupement est en réalité une cellule d'éducation permanente. Les jeunes y appartenant sont placés à une époque charnière: ils sont les héritiers d'hier et les agents actifs du développement d'aujourd'hui. A ce double titre, ils forment au niveau du village une équipe polyvalente qui est en fait :

- un instrument d'éducation fonctionnelle; les activités du groupement sont décidées après des discussions exhaustives auxquelles participent les responsables coutumiers de l'association et dans lesquelles on tient compte de l'environnement humain et physique : relations « jeunes-vieux », cohabitation « tradition-modernité », reboisement d'un bois sacré grillé par la sécheresse, aménagement des places publiques et des marchés, construction de

ponceaux et pistes d'intérêt local. C'est également un laboratoire de recherche;

- un instrument d'éducation traditionnelle : les jeunes « partent » des structures et des habitudes traditionnelles encore fonctionnelles et utiles. Celles qui sont désuètes disparaissent imperceptiblement;
- un instrument d'éducation permanente : cours par correspondance INADES, cours du soir, conférences, réunions d'information, séances de recherches etc. par tes encadreurs ORD et les formateurs;
- un instrument d'éducation coopérative : produire, vendre, acheter et réaliser ensemble des « investissements humains » par des méthodes sosoga et songsongtaaba (4), un CETA (Centre d'études de techniques agricoles). Les jeunes cultivent des champs collectifs dans lesquels ils appliquent les méthodes culturelles enseignées au Centre d'éducation rurale et par l'ORD. Les membres du groupement possèdent également des charnes, des charrettes et des animaux de trait.

Ainsi les activités du Naam et celles introduites par les groupements s'interpénètrent, se juxtaposent et se complètent harmonieusement. La méthode, semble-t-il, n'est valable que lorsqu'elle est inspirée par le milieu. Elle ne s'apprend pas. Elle se sent. Elle est plus poétique que mécanique. C'est par cette recherche perpétuelle que peuvent se créer des attitudes qui conduisent au progrès et que l'homme prend conscience de ses nouvelles possibilités. Les transformations des structures et des habitudes traditionnelles s'imposeront de plus en plus en profondeur, inévitablement, avec le consentement tacite et implicite du groupe gérontocratique de la communauté villageoise.

Cette phase de l'installation des groupements précoopératifs est psychologique.

- Elle se situe à plusieurs niveaux:
- acquiescer les jeunes paysans à l'idée qu'il faut désormais essayer de procéder à l'évolution socio-économique de leur pays, évolution dont ils peuvent et doivent être des artisans efficaces;
  - leur apprendre les méthodes de recherche, des techniques culturelles adaptées, leur suggérer une foi, une doctrine de développement;
  - amener le jeune à accepter l'échec après l'effort, à assumer l'insuccès sans se décourager et à être prêt à recommencer, compte tenu des leçons de l'expérience, permettre à tout associé, une fois marié et propriétaire de terre, d'emprunter à la banque par le canal du groupement pour s'installer (boeufs de labour, ânes de traction, charrues, charrettes, petit élevage, etc.). Il sera responsable envers l'association et cette dernière envers la banque. Plus tard, lorsque ces fermiers seront suffisamment nombreux et que le besoin se fera sentir, ils organiseront

des coopératives réelles (de crédit, de production ou de commercialisation) pour résoudre leurs problèmes com-

Voyons maintenant SIX S, qui emprunte sa philosophie et ses méthodes aux groupements Naam.

### III. L'Association SIX S

L'Association SIX S est une association internationale, créée en 1976, dont l'effort porte essentiellement sur les régions touchées par la sécheresse, notamment le Mali, le Sénégal, le Nord Togo, la Haute-Volta et bientôt le Niger et la Mauritanie. C'est un organisme d'appui, dont les sources de financement sont la Coopération technique suisse, l'Action de carême suisse, Misereor (Allemagne Fédérale), Cebemo (Hollande) et le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) (France). Son siège social est à Genève et le siège exécutif à Ouagadougou.

Son rôle essentiel est de former et aider à réaliser. Pour cela, elle coopère avec les institutions et les organismes publics ou privés qui agissent dans le même sens. C'est donc un projet à la fois d'éducation, d'organisation sociale, d'investissements et d'amélioration immédiate de revenus. Pour atteindre ses objectifs assignés, SIX S met à la disposition des bénéficiaires les moyens humains, financiers et matériels pour:

- assurer la formation des membres des groupements agricoles;
- fournir aux groupements le matériel indispensable à la réalisation des travaux dans les villages:
  - assurer la rémunération des membres des groupements agricoles pour le travail qu'ils auront à effectuer.

L'Association SIX S intervient dans les domaines suivants : agriculture, élevage,

forêt, équipement, petites industries, artisanat, infrastructures, santé, culture. Ces activités se répartissent en :

- activités communautaires: retenues d'eau, conservation des eaux et du sol (CES), ralentisseurs d'érosion, puits, reboisement, etc. Elles sont subventionnées;

- activités lucratives: maraîchage, élevage, artisanat, moulins à mil. Elles sont remboursées et réinvesties sous forme de « projets-filles » ou « projets-fils »;

- activités sociales : pharmacie villageoise, santé primaire, jeux, lutte, théâtre, etc. Elles sont subventionnées.

Se méthode d'intervention respecte le principe selon lequel il faut « partir de ce qu'est le concerné, de ce qu'il sait, de ce qu'il sait faire, de ce qu'il vit et de ce qu'il veut ».

D'abord, des paysans volontaires, hommes ou femmes, 30 environ, sont reçus dans un chantier-école, pendant 2 ou 3 mois selon les besoins de leur formation (élevage, maraîchage ou artisanat).

Des animateurs spécialisés élaborent, avec et pour les intéressés et d'après leurs suggestions, un programme d'activités et de formation conséquent, compte tenu de leurs besoins et des indications du plan de développement du pays. Ensuite, les stagiaires qui le désirent sont installés comme éleveurs, maraîchers ou artisans. Les travaux d'installation sont exécutés par les intéressés, avec l'appui financier de SIX S remboursable avec deux ans de différé. Les sommes remboursées constituent un fonds de roulement qui assure le financement d'autres actions dans les mêmes zones. Au niveau de la zone, un agent, recruté et formé pour la circonstance, surveille la gestion des femmes, potagers et ateliers. Cet animateur, recruté sur place, est

capable de vivre le niveau culture) de l'ensemble de l'environnement. L'écoulement de la production est assuré par les coopératives avec l'appui des autres services de développement en place.

### Conclusion

SIX S n'est ni un projet (qui vient de l'extérieur) ni une banque (non formatrice) ni une coopérative (tendance étatique et égoïste). SIX S est un système qui se définit comme un ensemble d'union de groupements de paysans autonomes. Il a pour objectif de rendre les paysans responsables de leur problèmes, pour une prise en charge du développement du monde paysan par les intéressés eux-mêmes. Le changement est exogène, mais les institutions et les systèmes éducationnels importés, les méthodes appliquées aboutissent difficilement aux résultats escomptés.

Pourquoi, enfin, n'essaierait-on pas de partir du dedans traditionnel ? Ce dedans évoluera vers une dynamique intérieure d'abord, extérieure ensuite. Ce serait un fil conducteur de la racine aux extrémités, un moyen de sensibilisation et de motivation des masses rurales en vue d'une mobilisation volontaire pour le développement.

1) R. Colin, *La Société Sara du Mandoul face au changement* (Paris - IRFED, 1971) 169 pages.

2) Ne pas confondre Naam pouvoir avec Naam association.

le Naam, ou pouvoir, est détenu au Yatenga par l'empereur du Yatenga, seconde par quatre ministres : le togo-naaba, le widi-naaba, le baloum-naaba

nelle de jeunes, est l'image du Naam-Pouvoir.

3) J.M. Kolher, *Activités économiques et transformations socio-économiques dans une région de l'Ouest du Mossi : aspects généraux, terme d'organisation du travail système de production et le régime foncier* (Ouagadougou-Paris : ORSTOM, 1966; page 76).

4) Associations d'entraide.

## ROLE OF AGRICULTURAL CO-OPERATIVES IN EGYPT

by Mohamed Idris \*

The Co-operative Movement in Egypt goes back to 1908. Co-ops were then labelled as Agricultural Syndicates. Tracing, briefing and exposing the Movement through its history and developments will go in six sequential phases.

### 1. 1908- 1952

Omar Lotfi, National Barrister, launched with his fellow patriots a campaign for

President, Egyptian National Committee of International Federation of Agricultural Producers

### HISTORICAL BACKGROUND

emancipation of Egyptian farmers from the yoke of foreign money-lenders, real estate mortgage establishments and foreign financiers.

He started preaching co-operation in the rural areas.

At that time, a draft law was prepared and put before the legislature, but it did not meet with official support. Later on it was completely neglected by the British Governor.

Meanwhile the co-operatives already formed were gradually weakened and

breaking up for the following main reasons :

- a. The comparative novelty of the idea;
- b. The lack of Government support;
- c. The absence of any legislation to guide and to organize them;
- d. The absence of a higher authority to finance and to supervise,

### 2. 1952 - 1956

In 1952 the Free Officers waged revolution, toppled the monarchy and deposed the king.

A new revolutionary government must destroy the bases of power of the « ancien regime ». These are the Party represented by large landowners, often a symbol of a corrupt « feudal » system, exploiters of poor peasants and absentee landlords. Some regimes come into power with plans for a root and branch reform of landholding such as the total nationalisation of land, the collectivisation of farms and peasant holdings. The Free Officers did not have such sweeping plans, but were nevertheless dedicated to some kind of land reform and to improving the welfare of the peasant, whom they saw as the basis of Egyptian society. A prosperous productive peasantry would mean a prosperous productive country. The inequality in landholding in Egypt before the revolution was obvious. The large owners including the State, the royal family, local notables and an urban class including foreigners. In 1952 some 2,000 owners held 20 per cent of the land; at the other end of the scale more than 2 million owners held 13 per cent of the land. This meant that these latter had tiny plots of land which they did not always cultivate themselves but leased to others. At the very bottom of the scale were the millions of landless agricultural labourers. In 1952 the new Land Reform Law limited the maximum in divided holdings to 200 feddans (1 feddan = 1,038 acres). Land held above the limit by an individual was expropriated and gradually redistributed to landless tenants in plots of two to five feddans. Later laws modified the 1952 provisions, the maximum for individual holdings and foreign landholders were expropriated, nearly 1 million feddans had been distributed to almost 350,000.

The revolution removed the large landowners who had nevertheless provided certain benefits to the agriculture of Egypt. The establishment of new co-operatives was meant to replace their role in providing credit, marketing and organisation. The First Reform Law in 1952 decreed that all peasants who received land were to form co-operatives in their villages. The government gradually extended the co-operative system to cover most of rural Egypt. The agrarian reform created its own brand of agricultural co-ops which achieved

some major results within its capacity as sponsored co-ops.

### 3. 1956-1961

This period went down in co-operative history as the Golden Epoch of the entire co-operative movement. The enactment of a more liberal co-operative code at the very beginning of this period heralded it. The success achieved by the agrarian reform co-ops inspired the introduction of an ultra new system based on offering credit to co-operative members (farmers) either in cash or in kind free of interest without any constraints of guarantees except crop guarantee. Five year plan was applied to spread local agricultural co-ops to cover 4,000 villages.

The local co-operative was created in the village with a minimum membership of twenty and run by an elected council under the direction of a supervisor, usually an agricultural specialist. They were to be an important instrument of change which would influence the remotest parts of the country. The co-operatives themselves were to organise and improve agricultural production, establish marketing and pricing systems and provide credit, but they were not to be models or collective communes.

Co-operativization meant the control of inputs (seed, fertilizers, pesticides) and the forced marketing of the output of field crops (beans, cotton etc.). Aspects of the production process were administratively controlled, but land was individually worked and land owners claimed their profits individually. By controlling the prices of inputs and outputs, the state gained a high degree of control over the farmer's income. It also gained an ability to extract the surplus of economic activity through the manipulation of prices. Nevertheless, private ownership remained important.

### 4. 1961-1969

This period was the phase of imposing socialist transformation, accordingly nationalization of all the economic infrastructure including, cotton ginning mills, rice mills, banks, major trading companies, insurance companies, manufacturing factories except land property. A powerful public sector was set up.

Socialism, besides eliminating the evils of exploit under capitalism of the rural poor usually it generates red tape bureaucracy and creates a new class of white collar top-brass technocrats. Agricultural co-ops came to be the toys and tools of the state in the context of implementing the state plan of socialism. They were conducted by government officials. Farmers became more dependant on the state.

As all inputs went to farmers through agricultural co-ops, marketing of crops went from farmers to public sector companies via the same channel, thereto all farmers were indirectly induced to join co-ops. At the end of the phase a new co-operative code was enacted putting an end for governmental domination over co-ops, ensuring the status of co-ops as voluntary non-governmental organizations controlled and administered by their members for their own benefits.

### 4. 1970-1976

The resurrection phase, heralded by the setting up of the Apex Body; The Central Agricultural Co-operative Union according to the new law, which struggled militantly against all aspects of patronage over the co-operative movement and succeeded to raise the heavy hand over co-ops during its existence until it was forfeited by President Sadat in 1976. By the dissolution of the Union, the state-owned principal bank of agricultural credit succeeded to replace its units, the rural banks, to get hold of the major functions of inputs supply to farmers instead of agricultural co-ops.

### 6. 1977-1980

In spite of depriving the movement from its apex body and the cold shoulder that the government turned to co-operative movement, co-operative leaders and Farmers Members of Parliament have not ceased efforts to promote new types of agricultural co-ops and providing legislative provision for them.

Single purpose co-ops were set up to cater for a specific crop or activity and a new law was promulgated. Elections of new Boards took place and The Central Agricultural Co-operative Union was restored once again.

## THE AGRICULTURAL CO-OPERATIVE STRUCTURE

A. The Central Agricultural Co-operative Union culminates all sectors of the movement as the apex body of the following sectors ;

### B.

1. The Credit Co-ops Sector  
The traditional classic old sector;
2. The Agrarian Reform Sector;

3. The New Reclaimed Land Sector;

4. The Single Purpose Co-ops Sector.

Each one of the 4 sectors has its own structure.

The basic unit of the first three sectors are the multi-purpose village level co-ops. The second tier of these three sectors are the combined co-ops at the district level, then comes the Governorates level and

headed by the national level. All categories in the three sectors work on multi-purpose.

As far as the 4th sector is concerned, it consists mainly of specific co-ops dealing with certain crops or activities which are :

1. Potato growers co-op;
2. Cotton growers co-op;
3. Rice growers co-op;

4. Oil seeds grower co-op;
  5. Flax grower co-op;
  6. Onion growers co-op;
  7. Sugar cane growers co-op;
  8. Animal wealth growers co-op;
  9. Fruit marketing growers co-op
- Unionist horticultural mechanization.

Each of them has its national, governorate and local levels.

### Multi-Purpose Co-operatives

1. The local multi-purpose co-operative undertakes activities such as agricultural services, production, marketing and rural development, in response to members needs in its field of operation, and in particular the following :

- i) A study of the structure of crop rotation and the implementation of the results of the study which must conform to the general State plan for their area.
- ii) The planning and execution of productive local projects, according to its economic resources, including projects on rural industries, land reclamation or fisheries.
- iii) Participation in the organization of planting of the land and consolidation and promotion of agricultural development on a modern scientific basis, in collaboration with the State authorities and local government units.
- iv) Co-operative marketing operations for members' crops.
- v) Making available outside financing from various sources either to itself as a corporate body or to those of its members who want to deal with the co-operative for the financing of productive and service projects.
- vi) Expansion of agricultural mechanization by means of supply and use of modern machinery for various operations the training of workers, the management of machinery and its efficient operation and maintenance.
- vii) Management and development of its projects, lands and the lands entrusted to it by corporate bodies or individual.
- viii) Participation in the undertaking of general services to its members in collaboration with various bodies.
- ix) Encouraging a concern for saving among its members, and the organization of the investment of their savings.
- x) The co-operative may own, rent, reclaim and manage agricultural lands for its own purposes in accordance with a decree issued by a competent minister
- xi) The co-operative may extend its services to non-members, within the limitations laid down by the co-operative's bye-laws

2. The Governorate Central Multi-purpose Co-operative

This co-operative shall help to consolidate the co-operatives, forming and assisting them to undertake their functions, mainly in the following :

- i) The establishing of a technical unit to undertake the functions of control, supervision and inspection;
- ii) The establishing of a training centre to undertake co-operative training, mechanical operations for co-operatives and their members;
- iii) The establishing of agricultural industrial projects, and rural industries, operating them in the interests of the co-operative members;
- iv) The supplying of spare parts needed for machinery owned by the co-operatives and their members; the establishing of the central workshops for repairs not practicable in the combined workshops.

3. The General Multi-purpose Co-operative on the National Level

The general multi-purposes co-operative is made up of the central multi-purpose co-operatives and its main functions are :

- i) To provide members with machinery, spare parts, various productions pre-requisites, fertilizers, seeds, insecticides, whether locally produced or imported;
- ii) To realise economic co-ordination and integration amongst co-operatives on a national level;
- iii) To establish major products on a co-operative basis, especially for the production of fodder, fertilizers, insecticides, for spare parts for machinery and for the processing of agricultural produce;
- iv) To undertake guidance, extension and training of its members,

### The Specialised Co-operatives

These are the most advanced type of co-ops. They are dealt with here according to their activities.

### Field Crop Co-ops

#### 1. Governorate level

This sector deals with crops such as cotton, cereals and peanuts, usually they cater for the following objectives :

- i) Participation in the organisation and investment in the cultivation of the land;
- ii) Supply of inputs;
- iii) Making available for outside sources the necessary funds, in cash and in kind;
- iv) Undertaking of productive projects, processing and industrialisation;
- v) Preparation and running of marketing centres, establishing stores, sheds and marketing transactions:

- vii) Organization of training courses
- viii) Promotion of social activities relevant to Governorate needs.

### 2. National Level

The general field crop co-operatives = national level are made up of governorate specialized co-operatives.

Their objectives are :

- i) execution of the State plan;
- ii) planning and execution of production projects;
- iii) promotion of efficiency and marketing research;
- iv) contracting for export and with industrial companies;
- v) making available from outside sources the necessary funds - cash and in kind;
- vi) promotion of export trade;
- vii) establishment of large-scale projects for the production of fertilizers and insecticides;
- viii) organisation of training courses;
- ix) importation of all production needs;
- x) contract with research centres and companies to obtain up-to-date production needs, know-how and conduct studies on these,

### Horticultural Co-ops

#### 1. Governorate Level

Specialised co-operatives in the sector are concerned with the production and marketing of vegetables and fruits. They assume the following activities :

- i) Organization of cultivation, rotation, marketing, purchasing of seeds and fertilizers and supplying co-operatives with them;
- ii) Participation in the industrialization and processing of the above-mentioned crops;
- iii) Obtaining the assistance of local and foreign consultants through an approach to the National level co-operatives;
- iv) Establishment of centres for sorting, grading and packing, and contracting with the general co-operative for the marketing of surplus products;
- v) Promotion of co-operative marketing, and establishment of marketing channels;
- vi) Ownership of transport and establishment of cold storage and stores;
- vii) Promotion of social activities.

#### 2. National Level

The general national level is made up of governorate specialized co-operatives to producers of vegetables and fruits. They are assigned for :

- i) Supply of machinery, spare parts, fertilizers, needs and insecticides according to members' needs

- ii) Co-operatives marketing of produce and the promotion of export trade;
- iii) Co-ordination and collaboration among the societies;
- iv) Establishment of large-scale projects for processing, cold storage, facilities, fertilizer mills, and insecticide factories;
- v) Improvement in methods of production and in the relevant agricultural industries;
- vi) Importation of input requirements for cultivation;
- vii) Importation and supply of equipment for collaboration, grading and sorting;
- ix) Establishment and running of sorting and grading centres;
- x) Marketing and export of the products and provision of the necessary transport;
- xi) Obtaining of national and international loan according to the needs of the co-operative;
- xii) Representation on behalf of all members to defend the rights of vegetable and fruit growers;
- xiii) Compilation of statistics and undertaking of economic research for production and marketing.

### Agricultural Machinery Sector

#### 1. Village Level

Members of the co-operatives are primarily individual farmers but local multi-purpose co-operatives may also enjoy membership. These co-operatives serve one or more villages by :

- i) Assessing actual machinery needs;
- ii) Supplying agricultural machinery and instruments that the individual farmer does not own personally and cannot acquire by himself, as well as machinery needed for mechanization and handling of produce;
- iii) Maintaining service stations, for the supply of fuel, and the establishment of repair workshops;
- iv) Providing on-the-spot repair facilities.

#### 2. Governorate Level

The co-operatives at governorate level are formed by local machinery co-operatives and undertake the following activities :

- i) Conduct the necessary research to estimate the agricultural machinery needs;
- ii) Obtain and supply machinery, instruments and tools necessary for production, handling and processing of agricultural products;
- iii) Establish repair workshops provided with all equipment required;
- iv) Run service stations for the supply of fuel and lubricating oils;

- v) Own and manage mobile repair units which would operate in the work area of the member co-operatives;
- vi) Provide spare parts;
- vii) Train drivers and provide on-the-job training in the workshops;
- viii) Organize exhibitions and demonstrations of agricultural machinery.

#### 3. National Level

Recently established to run more advanced role in agro-mechanics and introducing the appropriate technology.

#### D. Animal Production

These specialized co-operatives are serving all farmers engaged in the field of animal husbandry.

#### 1. Village Level

This primary co-operative should consist of at least 20 members, may serve one or more villages and its functions are as follows :

- i) Breeding and fattening of sheep, cattle and poultry;
- ii) Establishment of an input supply service for fodder, drugs, equipment needed for artificial insemination etc.;
- iii) Owning and management of pastures and production of fodder;
- iv) Establishment of collection centres and cold storage facilities for the marketing of dairy, animal and poultry products;
- v) Provision of cattle insurance and veterinary services;
- vi) Provision of tools, instruments and machinery for breeding nutrition and all other production and processing needs.

#### 2. Governorate Level

The Co-operative at this level is made up of the local co-operative for animal husbandry and individual farmers working in this field. The main activities are :

- i) To undertake economic integration of all member projects;
- ii) To contract for the purchase of production instruments;
- iii) To utilize national experience, provide training and to undertake the necessary feasibility studies;
- iv) To make available from outside sources the necessary funds in cash and in kind;
- v) To develop industrial projects such as dairies, slaughterhouses, cold storage facilities and for the production of fodder;
- vi) To own and run transport including refrigerator vans;
- vii) To improve methods of production and support member co-operatives.

#### 3. National Level

The general co-operatives for animal husbandry consists of co-operatives at vil-

lage and governorate level and its main activities are :

- i) To undertake feasibility studies concerning projects in the field of animal husbandry;
- ii) To undertake studies on financing possibilities and resources;
- iii) To contact national and international consultant institutions, to study various projects;
- iv) To contract off importation of high-breed stock and to establish artificial insemination centres;
- v) To buy, import and obtain fodder, milk substitutes, chemicals, and to establish special processing plants for their production;
- vi) To establish dairies and meat-handling centres;
- vii) To establish modern slaughterhouses and provide for ownership and maintenance of cold storage centres;
- viii) To import tools, equipment and machinery necessary in the field of animal husbandry;
- ix) To undertake market research for import and export;
- x) To contract with governorate co-operatives for the marketing of any surplus;
- xi) To establish self-insurance funds;
- xii) To organize training courses;
- xiii) To make available from outside sources the necessary funds in cash and in kind.

#### 4. The Central Agricultural Co-operative Union

The Central Agricultural Co-operative Union is composed of general multipurpose agricultural co-operatives, general specialized co-operatives, and all the governorate central co-operatives. The Union shall have a general assembly formed from the members of the board of directors of the above-mentioned co-operatives.

The Central Agricultural Union assumes the following activities :

- i) Participation in the planning of the co-operative movement in Egypt;
- ii) Co-ordination between the general agricultural co-operatives within the limits these co-operatives have determined, regarding the implementation of their plan, publicity for the agricultural development co-operative movement, involvement of people, promotion and development; and the publication of papers, magazines and co-operative circulars;
- iii) Supervision of co-operative training operations in agricultural co-operatives in co-ordination with the governorate central co-operatives;
- iv) The convening of the general agricultural co-operative conference, once every four years, the following-up of the conference decisions

arid recommendations; the organization of the specialized co-operative seminars through the general co-operatives;

- v) Participation in co-ordination of the agricultural co-operative sector, and in the relations to be maintained between them;

vi) Representation of the agricultural co-operative movement abroad, by joining international co-operative organizations, as well as regional and Arab; participation in foreign conferences, exchanging co-operative experiences with various international organizations, and accepting financial aid from foreign

co-operative organizations, all in co-ordination with the Minister of Agriculture;

- vii) Proposals for agricultural co-operative legislation;
- viii) Defence of the interests of the agricultural co-operative throughout the co-operative enterprise as a whole.

#### EVALUATION OF THE EFFECTIVENESS OF AGRICULTURAL CO-OPS IN EGYPT

Agriculture is still considered as the sacred cow of the Egyptian economy. Although agricultural co-operation is gaining more and more new land as the adequate means of rural development, modernising agriculture, securing plentiful food production and ensuring the underprivileged rural peasantry welfare in the developing countries, it faced in Egypt some critical times across the last two decades which caused it catastrophic set backs resulting in arm and leg losses. Egyptian farmers have endured, by virtue of their stamina, the hard times, realized the vital importance of self-reliance, self-help and self liability, went ahead promoting their co-ops which get numerous, larger and catalyst in some way or another. Nevertheless, some obstacles still hinder the advancement of co-ops and cut down their effectiveness :

1. Overpopulation (2.5 %) imposing more demand on food production, combined with sharp shortage of rural manpower due to migration to urban areas or neighbouring countries.

2. Fragmented small farm holdings not exceeding 2 feddans in average.
3. High ratio of rural illiteracy reaching 65 %.
4. Fragmentation in land holdings and illiteracy together lead to primitive agricultural ways, adverse effect on both production costs and yieldings.

The time is high now for CACU, the Central Agricultural Co-operative Union, as the apex summit body to act seriously to enact the necessary measures that would help to re-shape the status-quo of the agricultural co-ops, determine its destiny, goals and objective, to up-date the co-operative methodology and to formulate the whole spectrum of the co-operative movement.

The Task Force before CACU is to draft a long term co-operative development policy which defines a specific role for co-operatives as far as co-operation is considered the third pillar of the national economy besides public and private sectors according to the Constitution. CACU should endeavour to get the policy integrated in the State Plan.

The urgent necessity is to embody into existence the Co-operative Bank, for which the Co-operative code made provisions to set it up. This Bank is a must for further steps towards a goal to emancipate farmers from the red tape procedures of the governmental rural banks, to ensure financing co-operative projects and activities in industrializations, mechanisation and co-operative import-export trade. Co-operative marketing systems, in full compliance with co-operative terms, should replace the actual ones which are merely administrative even labelled co-operative.

The foremost objective of CACU is co-operative training and education to enhance the farmers potentials and raise their vocational efficiency in order to cope with new innovations in agricultural and co-operative management. In his previous life CACU have not paid intensive attention upon all or some of these issues, it was his mea-culpa, and he paid the bill. Now, one is quite sure that CACU have got the point and are working hard and seriously over all these issues which are his credo-concept and *raison d'être*.

## RENFORCER LE ROLE DES FEMMES D'AFRIQUE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le Conseil international des femmes (CIF), s'est toujours préoccupé de l'égalité des droits, de la justice sociale à l'égard des femmes, mais aussi de leur promotion grâce à une participation accrue au développement économique et social : c'est-à-dire l'accès tant aux responsabilités qu'aux avantages de celui-ci...

Les programmes visant à réaliser ces objectifs se sont adaptés aux exigences de l'évolution :

La création de nouveaux Etats a entraîné la constitution de conseils nationaux de

Présidente de la commission « Economie » du Conseil international des femmes (CIF).

femmes dans diverses régions du monde en développement, et notamment en Afrique.

Les mutations économiques, sociales, culturelles en Afrique et dans le monde appellent une recherche sur les moyens et le but final du développement, afin qu'il conduise à l'amélioration de la condition des femmes et à une répartition équitable des avantages qu'il suscite.

#### I. Séminaires

La première démarche du CIF et des conseils nationaux a été d'étude et d'information puisque en 1970, une assemblée plénière triennale tenue à Bangkok, décidait d'accélérer la partici-

par Fanny Fuks \*

patation des conseils nationaux de femmes au développement, par des rencontres et des échanges de vues, sur les expériences, les problèmes, les méthodes à envisager. Les thèmes adoptés concernaient des aspects liés à la vie quotidienne des femmes, vie familiale, santé, éducation, alphabétisation, mais aussi les conditions d'une intégration économique, sociale et politique.

Considérons, à titre d'exemple, les séminaires organisés dans des pays africains :

- YAOUNDE (17-22 janvier 1972): -ta planification pour le mieux-être de la famille ».
- envisager le point de vue social et humain, selon les objectifs de la Strate-

gie internationale de développement, adoptée en 1970.

- insiste sur la formation professionnelle et technique des femmes, et envisage, en avant-garde pour l'Afrique, leur participation à des associations de travailleurs (Syndicats notamment).

*Séminaire panafricain de Freetown (Sierra Leone) - (novembre 1976).* - « Intégration des femmes africaines dans le développement national - Pourquoi lutter pour le changement? ».

Avec 3 sous-thèmes : Santé- Education - Femmes en tant que producteurs, consommateurs et distributeurs.

- MADAGASCAR- (janvier 1978).

« Besoins ressentis par les femmes rurales de Madagascar pour l'amélioration de leur condition de vie ».

Exposés : (en langue malgache) : vie familiale, agriculture et élevage, santé, alphabétisation, artisanat, institutions spécialisées de l'ONU.

- BOTSWANA - (juin 1980).

« Amélioration de la vie familiale ».

Problèmes dans un monde aux changements rapides.

- BANGKOK (Thaïlande) - (février 1981) - « CONEX 81 ».

« Les activités rurales créatrices de revenus et principalement l'artisanat ».

Trois manifestations :

1) exposition internationale de produits de l'artisanat

2) rencontre de populations rurales

3) colloque d'experts avec des représentants des agences de l'ONU, des gouvernements, des ONG.

Ce colloque souleva des problèmes financiers, institutionnels techniques, d'ordre international :

- ressources nationales et internationales pour une assistance à la fois financière et technique (« les technologies appropriées »)

- coordination entre les organismes gouvernementaux, non-gouvernementaux, et intergouvernementaux.

H annonçait l'orientation des réflexions du CIF vers une approche plus globale des problèmes du développement sans négliger pour autant ceux liés à la vie quotidienne des femmes, confirmée par les séminaires suivants.

- BRUXELLES- (avril 1981).

« Femmes, agents du succès du développement » envisage :

1) nécessité d'un Nouvel ordre économique : comment les femmes peuvent-elles contribuer à sa réalisation ?

2) la santé, important préalable à toute vie sociale :

3) la production alimentaire, le travail ménager, les activités productives de

revenus dans le développement rural.

- TANGER (Maroc) - (1-6 octobre 1983)

- Femmes d'Afrique : une formation appropriée pour un avenir meilleur dans l'après-décennie :

1) Santé

2) Education

3) Participation des femmes à la vie sociale, économique et politique de leur pays.

Les exigences sont mieux cernées, face à cet objectif :

1) formation des cadres

2) participation à l'élaboration de la planification

3) intégration aux pouvoirs de décision.

## II. Projets réalisés :

Parallèlement à cet effort de réflexion et d'information des femmes, le CIF a inclus dans sa sphère d'activité permanente de petits projets.

Les 15 premiers (« 15 petits miracles »)

(1) furent mis en œuvre avec un financement partiel de la FAO, sur proposition des conseils nationaux.

Pour l'AFRIQUE, citons :

- Au Botswana : formation de 50 femmes rurales aux problèmes de nutrition, planning familial, éducation sanitaire.

- Au Cameroun : matériel très simple et peu coûteux de technologie appropriée en zone rurale (four, rafraichisseur au charbon de bois, matériel pour séchage des légumes, pompe à eau manuelle...).

- Au Kenya : cours pour responsables : techniques d'encadrement, établissements de projets : utilisation d'experts-

- A Madagascar : jardins familiaux pilotes (légumes) et conservation.

- Au Maroc : coopérative modèle pour

l'élevage des poulets.

Depuis 1981, le CIF dispose de subventions octroyées par le Bureau australien d'aide au développement; elles permettent de financer de petits projets : pour l'Afrique, des demandes ont été présentées par :

Madagascar : une dactylographe en vue d'aider à la production d'un bulletin en langue indigène.

Zimbabwe : un équipement pour des cours professionnels en faveur de femmes rurales (machines à coudre et matériel connexe).

Fiji : des poêles non fumigènes (en collaboration avec le département de l'énergie...)

Le CIF a complété ses différentes filières de financement déjà utilisées, en coopérant avec des agences de l'ONU : des projets de conseils nationaux ont été soumis à divers programmes de l'Unesco (2). de l'OMS (3) et de la FAO (3).

## Conclusion :

Les travaux du CIF et des conseils nationaux, ont rejoint, avant même qu'ils fussent exprimés en 1975 et en 1980, le premier et le second (et par ailleurs le troisième) objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la femme « Egalité. Développement Paix ».

La Plan mondial d'action en 1975, comme en 1980, le Programme d'action, préconisent la multiplication de projets réalisés avec la collaboration des femmes et pour elles, c'est-à-dire en vue d'améliorer leurs conditions de vie quotidiennes

Mais un processus de conscientisation a conduit les femmes à percevoir, au-delà de - projets - opérationnels, la globalité du développement et à souhaiter marquer leur point de vue sur les buts et les moyens de celui-ci : cet accent nouveau dans leurs préoccupations, les amené à s'interroger sur l'opportunité et les voies d'un nouvel ordre mondial.

L'enjeu des alternatives fondamentales qui se posent au tiers monde leur apparaît, bien qu'elles doivent encore faire l'objet d'une analyse plus affinée :

culture ouvrière/culture industrielle;

artisanat/production industrielle;

technologies simples, - appro-

priées - technologies sophistiquées.

Quels en seront les effets sur la condition des femmes ?

Nous devons éviter de transporter nos conceptions occidentales, propres aux sociétés industrialisées, et laisser aux femmes africaines le droit et la responsabilité, d'élaborer leur point de vue sur le développement de l'Afrique (2); nous ne pouvons surtout pas transférer les difficultés et les impasses auxquelles la société occidentale s'est heurtée depuis le • démarrage - industriel de la fin du 18ième siècle—

La prochaine conférence des NU qui se propose de mesurer les résultats de la Décennie de la femme (1975-1985) permettra de dégager les facteurs positifs ou négatifs qui conditionnent la situation des femmes africaines, une recherche de moyens pour améliorer leur participation au développement, et pour créer une solidarité effective de réflexion et d'action entre les femmes africaines et celles des pays industrialisés.



# LA COOPERATION AU RAS DU SOL PAR LES JUMELAGES-COOPERATION DE LA FEDERATION MONDIALE DES VILLES JUMEELES

par Pierre Lébé \*

La Fédération mondiale des villes jumelées-Cités unies (FMVJ) a comme objectif l'établissement de relations internationales au niveau des collectivités locales avec la participation des populations de ces collectivités.

Le jumelage est le moyen d'établir ces relations,

Ainsi, la commune est le cadre de cette coopération, les hommes et les femmes qui y vivent en sont les acteurs au sein d'un comité de jumelage de forme associative, véritable petite ONG.

Ainsi défini, le jumelage :

- consacre et concrétise le droit et la capacité des populations de participer à la vie internationale de leur pays

- engage ces relations internationales dans le sens d'une meilleure compréhension entre les hommes, d'une plus grande fraternité et d'une solidarité agissante entre les peuples.

Pour mettre l'accent sur l'aspect solidarité et coopération des jumelages, les jumelages Nord-Sud réalisés par la FMVJ portent le nom de jumelages-coopération. Mettant à profit sa longue expérience en matière de jumelage, et en particulier de jumelages-coopération, la FMVJ apporte un certain nombre de données pratiques, de recettes éprouvées et d'expériences concluantes ou d'échecs. C'est de cette expérience participative et associative pratiquée entre de nombreuses collectivités locales de pays indus-

modestement, la Fédération mondiale des Villes Jumelées se propose d'apporter les témoignages au colloque organisé par l'UAI sur le thème « l'identité associative et la participation des OING en Afrique ». Cette contribution sera de surcroît une marque de sympathie et de volonté de collaboration à l'égard de l'UAI Marqué

Fédération mondiale des villes jumelées-Cités Unies FMVJ

de sympathie et volonté de collaboration à l'égard également de Monsieur l'Ambassadeur Feneaux, dont les initiatives de réflexion sur la vie associative internationale viennent nourrir et motiver les actions des OING sur le terrain, au ras du sol, là où se trouvent les hommes dans leurs besoins de solidarité et de coopération.

Afin de bien voir ce qu'est un jumelage pour la pratique de la vie associative, il est bon d'en définir la philosophie et d'en apprécier les motivations.

## Qu'est-ce qu'un jumelage ?

C'est l'établissement de liens d'amitié et de solidarité entre deux collectivités locales (communes, départements ou régions), avec la participation de leurs habitants et de leurs associations. Lorsque de tels liens se nouent entre deux collectivités, dont l'une appartient à un pays industrialisé et l'autre à un pays en voie de développement, c'est un JUMELAGE-COOPERATION.

## Qu'est-ce qu'un jumelage-coopération ?

Le jumelage-coopération permet à deux communes appartenant l'une à un pays industrialisé, l'autre à un pays en voie de développement, d'établir des liens d'amitié et de solidarité. Cette forme d'association intercommunale, lancée par la FMVJ voici une vingtaine d'années, a rencontré le succès escompté; on peut actuellement dénombrer plus de cent jumelages-coopération, en majorité franco-africains, qui s'inspirent des principes de la FMVJ.

## Une démarche d'ouverture

Si les objectifs et le contenu d'un jumelage entre deux villes économiquement développées sont aisément définis et vécus, il n'en va pas de même pour le

jumelage-coopération; choisir comme partenaire une commune où sévissent la misère, la pénurie, l'analphabétisme, n'est certes pas choisir la facilité. L'écueil à éviter est évident : il faut que les deux villes demeurent sur un pied d'égalité et qu'en aucun cas ne puissent se faire jour des réflexes d'assistance et, par conséquent, s'instaurer des rapports de subordination entre riches et pauvres. La vraie relation à établir respecte la façon d'être, la façon de faire, la culture propre de chacune des deux cités, l'égalité de dignité des partenaires. Le jumelage doit être abordé dans un esprit de réciprocité sans préjugé. C'est le rendez-vous du donner et du recevoir.

Un jumelage-coopération bien compris ne se définit pas en termes d'assistance financière. Et s'il inclut une idée d'aide au développement de la commune défavorisée, l'argent versé dans ce cadre ne peut l'être qu'avec mille précautions, car il est pernicieux sur les deux tableaux: pour celui qui le donne, puisqu'il conforte son complexe de supériorité, et pour celui qui le reçoit, parce qu'il altère sa volonté de se libérer par ses propres moyens et lui apprend insidieusement à être dépendant, puis à devenir mendiant. Un peuple noble et fier peut ainsi perdre sa dignité, alors que le jumelage-coopération vise précisément le contraire.

## Richesse morale

D'autant plus que la ville du tiers monde a beaucoup à lui apprendre sur le plan des valeurs qui fondent une civilisation : le sens de l'accueil et de l'hospitalité, l'écoute des autres, le respect des anciens, l'importance de la famille, jusqu'à la joie de vivre. Quelle découverte que celle de la solidarité au sein de la famille africaine, qui ne se sépare ni de ses malades (l'hôpital ne fournit que le lit et les soins, la partie - hôtelière - étant

assumée par les proches), ni de ses vieux (les Africains sont toujours concernés par l'existence, en Europe, de maisons de retraite), ni de ses enfants (les crèches sont également un beau sujet de stupéfaction).

Le visage radieux des Africains est toujours une source d'étonnement pour les Européens, qui assimilent pauvreté et tristesse, et inversement, en côtoyant la population de leur jumelle nantie, qui arbore paradoxalement une mine morose, les habitants des villes en développement pressentent toutes les contraintes de la société de consommation.

#### L'indispensable complément de l'aide officielle

On peut regrouper les objectifs du jumelage-coopération autour de trois préoccupations : connaître, comprendre, coopérer. On est loin, on le voit, du caractère unilatéral et dépersonnalisé de l'aide classique au tiers monde. Les micro-réalisations des villes toujours mises en œuvre à partir des besoins exprimés par les populations du tiers monde elles-mêmes, sont plus «réalistes», bien que plus modestes, que les actions gouvernementales ou intergouvernementales. Mais elles ne sauraient se substituer à celles-ci. Au contraire, elles leur confèrent un support, celui d'une opinion sensibilisée, mobilisée. Les deux types de coopération sont donc complémentaires : aux organismes gouvernementaux et intergouvernementaux les grands moyens, aux villes la dimension humaine et la convivialité appliquée : c'est le « circuit court » de la coopération.

Les villes «développées» du Nord du monde n'ont pas la prétention de répondre à tous les problèmes ressentis au Sud. Elles pensent seulement que le mouvement vient en marchant, en mêlant les aides concrètes à ce qui est le ciment d'une entente : LA SOLIDARITE, en fournissant aux villes - pauvres » les moyens de vaincre leurs difficultés par leurs propres efforts, dans un souci de dignité personnelle, mais aussi d'efficacité, puisque seules profitent à l'homme les acquisitions qu'il sait intégrer et réexprimer dans sa culture propre.

#### Un jumelage-coopération, pour quoi faire ?

Etablir des échanges entre cités, c'est :  
- se connaître mutuellement;  
- s'enrichir de ses différences;  
- être solidaires pour coopérer. Ni charité, ni-même assistance, mais solidarité active, le jumelage-coopération. C'est agir pour l'autre, avec l'autre, dans la perspective de son autodéveloppement.

#### Le comité de jumelage

C'est l'exécutif associatif du jumelage-coopération. Il est composé de représen-

tants des forces vives de la population, dans son pluralisme, sans discrimination, ni exclusive.

Il comprend, bien entendu, des représentants désignés par la municipalité, qui sont associés aux activités du jumelage, et y intéressent leurs collègues du Conseil municipal.

#### Trois objectifs permanents pour le Comité de jumelage :

- Etablir et entretenir des contacts avec la ville-sœur;
  - Sensibiliser et mobiliser la population en permanence;
  - Mettre sur pieds un programme annuel d'activités, et les animer.
- Celles-ci sont déterminées en fonction des besoins de la ville jumelle et définies conjointement, au fur et à mesure que se connaissent mieux les deux villes. Dans un premier temps, les échanges, de courrier, d'expériences scolaires, de projets économiques, d'actions humanitaires ou sociales, puis de délégations, développent la connaissance mutuelle et entretiennent l'amitié.
- Dans un second temps, la solidarité active s'exerce sur des plans divers selon les besoins exprimés.

#### Par exemple :

- Agriculture: création de coopératives agricoles, forage de puits, installation de pompes...
- santé: réalisation d'équipements sanitaires (dispensaires, centres nutritionnels, envoi de médicaments...).
- éducation : construction et équipement d'écoles, de bibliothèques, des maisons de jeunes...

-formation professionnelle: stages de formation de personnels communaux au sein des municipalités...

En un mot, le comité veille à cogérer le jumelage avec la ville-sœur. Le comité de jumelage, ONG de la collectivité locale européenne jumelée avec celle du tiers monde, doit avoir son pendant dans cette dernière. L'histoire des jumelages-coopération entre villes européennes et villes du tiers monde africain va permettre d'apprécier, à travers les comités de jumelage africains et leur fonctionnement les réalités et les évolutions de la vie associative africaine. A la lumière du passé et du présent, des orientations d'avenir devraient pouvoir être tirées, concernant l'action des ONG dans le tiers monde. Cette action est indispensable, ainsi que le déclarait le ministre français de la coopération, Jean-Pierre Cot, dès sa prise de fonction en 1981, à un rassemblement d'ONG : « l'Etat ne peut pas et ne doit pas tout faire », justifiant ainsi la nécessité de l'action des ONG. Un bref historique de la vie associative dans le tiers monde doit être fait. La période coloniale autorisait la vie associative puisque la loi française de 1901 favorisant la création des associations

d'appliquait aussi bien à la métropole qu'aux colonies, départements et territoires d'outre-mer.

L'accès aux indépendances a constitué dès l'abord une régression, voir une disparition de la vie associative existante. D'une part, l'appareil législatif des nouveaux Etats ne comprenait pas au départ de loi organique sur le droit d'association. D'autre part, ce droit d'association, les Etats en général n'étaient guère favorables à l'octroyer. Le parti unique était la règle. Il se prolongeait dans des organisations de masse, qui constituaient à elles-seules le lieu de rencontre et d'action des populations. Très vite, les associations tolérées entrèrent en conflit avec le parti unique et les organisations de masse, seuls porteurs des intérêts de tous les citoyens: elles disparurent par interdiction d'exister ou impossibilité de fonctionner. Seules existèrent quelques associations créées à l'initiative du pouvoir et subissant sa tutelle, dont l'action était très limitée, tant dans leurs objet que dans leur déploiement géographique. L'aspect « contre-pouvoir » ne pouvait en général être pris en compte dans les Etats indépendants.

En fait sont restées de l'ère coloniale, pouvant être assimilées à de la vie associative, certaines formes traditionnelles et coutumières de vie sociale : famille, clan, tribu, chefferies coutumières des villages. Le pouvoir coutumier en effet tenait son autorité d'un consensus de base familial, tribal ou villageois; il s'est maintenu, en accord avec les nouveaux pouvoirs centraux reconnus par eux, les prolongeant et subissant leur tutelle, souvent plus de droit que de fait.

C'est donc dans une société africaine pratiquement sans vie associative que les premiers jumelages-coopération ont été conclus : Avignon-Diourbel (Sénégal, 1961 ). Loudun-Ouagadougou (Haute Volta, 1967). Concameau-M'Bour (Sénégal, 1973), Cabourg-Oussouye (Sénégal 1974), Angers-Bamako (Mali, 1974). Les jumelages conclus entre villes adhérentes à la FMVJ comportent obligatoirement l'existence de comités de jumelage, comités de forme associative dans les collectivités françaises.

Les collectivités africaines en acceptent elles-mêmes le principe, même si la forme associative n'y était guère. C'était reconnaître implicitement et formellement que le jumelage concernait les populations. En fait, les fonctionnaires ou notables africains, la plupart du temps désignés et non élus, qui composaient les comités de jumelage, étaient plus là en représentants des populations qu'en fonctionnaires du pouvoir. Le jumelage apparaissait dès l'abord dans les pays africains comme porteur de participation et de vie associative, ce qu'il était effectivement.

On peut s'interroger sur cette adhésion de principe à un jumelage coopération représentatif des populations, en relation

avec une ONG étrangère. Il faut se rappeler en particulier la réserve, la suspicion, voire l'opposition à l'égard des ONG, manifestées par les pays participants à la conférence des pays les moins avancés, 1982. Les ONG apparaissent portées d'orientations politiques, philosophiques, religieuses, voire économiques, pouvant être considérées comme subversives et dangereuses pour les propres orientations des Etats. On peut penser que si les comités de jumelage, ONG françaises, ont été reçus favorablement, c'est qu'il étaient porteurs et co-acteurs d'une solidarité agissante en faveur du développement des populations.

Les actions de coopération entreprises par les deux populations, par l'intermédiaire des deux comités de jumelage, favorisent l'éclosion d'une vie associative autour des projets réalisés. Ainsi la construction, dans le cadre du jumelage Apt (Vaucluse) - Bakel (Sénégal) d'une digue en terre battue accroissant la surface des terres irriguées aboutit à la création d'une coopérative d'usagers.

La réalisation d'une maison de jeunes de quartier, dans le cadre du jumelage Angers (Maine et Loire)-Bamako (Mali) a donné naissance à une cogestion associative par les deux villes.

Une batterie de moulins à mil, dont s'est doté le comité de femmes de Ouahigouya (Haute-Volta) jumelé avec Vence en France et Lahnstein en RFA, a été l'occasion de mettre sur pied un organisme associatif de gestion. Il y a là des essais timides mais concluants de « décommunisation » des jumelages.

Fréquemment, des associations de femmes, de jeunes, s'organisent marginalement aux organisations de masse autour des jumelages et autour des projets de solidarité. La sécheresse du Sahel, par les initiatives de solidarité qu'elle fait naître, a été l'occasion de vastes mouvements associatifs. C'est le cas des associations de croyants, regroupant en Haute-Volta catholiques, protestants, musulmans, animistes. Là encore, l'aspect solidarité est créateur de vie associative.

### Conclusion

Depuis des années, la Fédération mondiale des villes jumelées-Cités unies propose et soutient, devant l'opinion publique et les organisations internationales, un programme axé sur la participation des hommes de la base aux grandes tâches mondiales.

Ce programme implique :

- que chaque ville doit pouvoir, dans le cadre d'une autonomie communale suffisante, assurer à ses concitoyens, jeunes ou adultes un accès personnel et direct à la vie internationale et aux échanges de toute nature, en établissant des liens de jumelage avec toute autre ville de son choix, sans limitation ni discrimination d'aucune sorte.

- Qu'une des tâches fondamentales du nouvel esprit civique sera de réduire le déséquilibre tragique entre les sociétés dites de consommation et les sociétés sous-développées, en multipliant les jumelages-coopération avec les villes du tiers monde, c'est à dire en faisant gérer la coopération par les coopérateurs eux-mêmes.

L'expérience acquise par la FMVJ manifeste que la participation directe des communes et des masses populaires à l'action internationale constitue un des moyens nouveaux de sauvetage de cette coopération, en même temps qu'un impératif démocratique de notre temps. Il apparaît que le jumelage-coopération est porteur et créateur de vie associative dans le tiers monde. Il est également porteur de solidarité agissante au niveau des hommes. C'est une donnée essentielle de l'aide au développement.

## NGO MOVEMENT IN AFRICA

by Simon Muchiru \*

To many people in Africa, the term NGO represents a broad, varied and somewhat confused Universe. Normally the term denotes organisations that are autonomous from the state or national governments. The organisations are organised in most cases on voluntary bases and endeavour to achieve various goals for the benefit of the communities concerned. Though the scientific study of African NGOs is bedevilled by a lack of reliable and comparable data, even the most cursory examination of their work reveals a wide diversity of origins, forms of organisations and spheres of interest.

Most of the NGOs found in Africa can be broadly categorised into three groups. First NGOs which have their origins in organisations first established in other regions and secondly those of indigenous origin or which have developed as a result

Africa (NGO's) Environment Network. Sponsored by Environment Liaison Centre (ELC) was formed in May 1982 by African Delegates to the NGO symposium on Environment and the Future, and UNESCO session of special character

of local initiative. Finally the group that represents local chapters of foreign organisations such as Oxfam, Care, Ford Foundation, and African Wildlife Foundation. The first two sets of NGOs may include community development groups, voluntary welfare groups, peasants movements, religious groups, cooperatives, trade unions, youth and women groups and nature conservation groups. The third category mainly represents a donor and aid constituency. They are mainly headquartered in Europe or America. They include groups such as Oxfam, Care and African Wildlife Foundation. Among the first NGOs to be founded in Africa were the Boy Scouts Association (Kenya) and the Société de Technologie Agricole et Sucirière de Maurice (Mauritius) in 1910. Then came other groups such as the Egyptian Zoological Society and Tanganyika (now Tanzania) Boy Scouts in 1921, the Men of the Trees (Kenya) was founded in 1922, and the Wildlife Society of Southern Rhodesia (now Zimbabwe) in 1927. Many of these

pre-independent African NGOs mainly concentrated on social welfare, hobbies, recreation, vocational training and education for white settlers, missionaries and to some extent for the missionary followers. A large number of local community NGOs are based around various churches denominations e.g. Union chrétienne de jeunes gens (Togo). National Christian Council of Kenya, the Catholic Diocese. YWCA, YMCA, that are found in many countries, and Croix - rouge voltaïque de la jeunesse, Haute-Volta. They were founded by the mother churches of Europe and America. Not only to promote the spiritual faith but also to provide a channel for development in their locations. In the early days many of the wildlife and nature conservation organisations although of indigenous nature were founded by the white settlers as hobby and recreational clubs. This is also the case for many of the mountaineering clubs. Care, exploration societies, and other geographical exploration groups found in Africa. It was until the early sixties

that membership to such groups started including Africans. Their nature and objectives have also changed with time to include resource management and conservation for sustainable development of the African countries.

Other NGOs linked to foreign organisations that are not inter-denominational, addressing themselves to specific issues like relief distress, disaster, and welfare of the under privileged include groups like Oxfam, the Red Cross Society, Project Hope, and Sahel Club.

The growth and development of NGOs with indigenous roots can be traced to the strong base of kinship and tribal inter-relationships. In many African countries they are called self-help or community groups. Their success is as a result of most African communities still living in rural areas or in villages where kinship is the strongest bond uniting people. Some of the community based NGOs may owe their existence to the innovative action of individual, social entrepreneurs, or community group as is the case for Botswana Brigades.

African NGOs continue to exist as a result of voluntary effort. Staff and administrative capacity is frequently bolstered by the employment of one or two full time employees. Where such staff are not available at all, it is often found that NGOs rarely carry their projects through to completion unless support and aid comes from the government ministries or other well-to-do NGOs as mentioned earlier. However, these NGOs have been the strongest single force in mobilizing resources for development at community level. Examples of NGOs Harambee spirit in Kenya, and the Ujamaa spirit in Tanzania are shining examples of what leads African NGOs to success.

It should however be realised that due to lack of adequate leadership capabilities, lack of funds, and institutional infrastructures the average NGOs rest on fragile foundations. This situation is changing, however slow. To facilitate this change, representatives of twenty one non-gov-

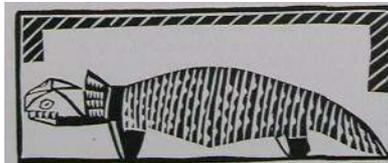
ernmental organisations concerned with Environment and Development issues in Africa gathered in Nairobi to attend the NGOs symposium on "Environment and the Future" and also the UNEP session of special character that marked the Tenth anniversary of the United Nations (Stockholm) Conference on the Human Environment, they set up the African NGO Environment Network (ANEN), as a regional network to strengthen communication and cooperation between the NGOs and their governments, provide sound leadership among development and environmental NGOs, and facilitate active participation of NGOs in Environmental and Development projects. Africa NGOs Environment Network incorporates the activities of Pesticide Action Network (Pan-Africa) and African Youth for Environment (AYE). After the 1972 United Nations (Stockholm) Conference on Human Environment, we have witnessed a rapid growth of African NGOs both in terms of new institutions and leadership. It is apparent that after the conference there has been a considerable effort between African NGOs and those elsewhere particularly in Europe and America in sharing experiences, information, and technical expertise, which has improved the status of African NGOs. In fact, the Stockholm Conference also marked a new milestone in the history of African NGOs and their relationship with national governments. Previously many governments saw NGOs as subversive elements in society and were treated with suspicion. Today they are considered as an integral tool for development particularly in the rural areas. However, many of them must learn to become planning and programme minded, fitting projects into programmes, determining them by priorities, and expressing them in plans. These plans must reflect peoples needs and create room for community participation, otherwise the people become passive participants.

The membership of African NGOs is the most important factor to their success. It

actually determines the impact and role of the NGOs in the community, the scope of projects to be undertaken, and the success of their projects. In most cases they provide free labour on Harambee basis. Youth and women groups have some of the largest membership. The Scout movements, based in several countries, 4-K clubs in Kenya, 4-B clubs in Botswana and Wildlife Clubs in Kenya, Tanzania. Zambia and Malawi have a membership ranging between twenty and sixty thousand individuals mainly young people in learning institutions. It is clear therefore that the privileges of attending school often confers a further bonus in the shape of Access to membership of organisations such as above.

#### The Challenge of the Future

The choice facing the NGOs is unequivocal and the scale of problems facing Africa is daunting. Now that the African governments realise the potential of NGOs they cannot allow them to shirk their responsibilities to face up to the challenge of development. If the NGOs are to contribute meaningfully to meeting environment and development challenges, then inter alia, they must work within the currently agreed national and regional development priority framework. However, perhaps the greatest contribution to development that NGOs can make in any country is influencing the establishment of plan of priorities for the next planned development period. As articulators of alternative strategies, proposers of different priorities of overlooked problems and projects, as channels for the collective expression of the views of the people at all levels and in all types of social and economic situation the NGOs have potentially a powerful voice. The NGOs must ensure that societal objectives are only agreed and expressed as a national policy after an effective dialogue between the power elite and the community.



## HOW AFRICAN NGO'S WORKING IN RURAL DEVELOPMENT CAN CONTRIBUTE TO A NEW WORLD ORDER

by Addullah Mwamose\*

This is a local NGO voice from Africa, one of those that have not been heard too much yet during this conference. For the past five years I have been involved with the ICA Kenya (Institute of Cultural Affairs) an independent voluntary organization working in community development. Its national autonomous NGO's in about 30 countries (all continents) are part of the international association based here in Brussels, called the ICA International which has a coordinating function. I mention this because many of you might have never heard of the ICA. We are field workers in the ICA. I met the ICA in my own village, in Nguluku Shimba Hills on the south coast of Kenya. People from the ICA, Kenyans and maybe also a person from another nation came and talked to all kinds of people in our village. They arranged an open and long planning session. We talked about what had been going on in our village over the last years, what we the people were hoping for, what were the real difficulties towards realizing our hopes and how we could start working together towards overcoming some of the obstacles. A longrange process of development was set in motion that would need everyone's creativity and responsibility, would never be easy and never end. That became clear to me and is true for my village and the many, many other that are also working on their own development, with their own village leaders getting trained and their own goals and ways of doing things. Now what has this to do with a new world order, the subject of our last session here today? I think a lot. It comes from the other side of the question. The ICA and maybe other NGO's, working in African villages are so to speak presupposing a New World Order in our thinking and living. We are persuaded that the New World Order is a necessity and possibility and that the key to its coming about is massive grassroots activity of people all over the world who live out of the values of the new order. Though its form has not been created yet.

\* Institute of Cultural Affairs (ICA) Kenya, P.O. Box 21878, Nairobi

The central assumption is that all the resources of this earth belong to all the people, the economic, political and cultural resources or the goods of nature, history and human inventions of all times and places. And the other crucial presupposition is that all the people are both creative and responsible, gifted with abilities that are necessary for others and that they can and need to be in charge of their own development.

The staff of the ICA are all voluntary grassroots people, receiving only a small stipend, living together in poverty, deciding corporately and envisioning the new world order as a practice not as a theory. In the Kenya ICA there are mostly village people, but there are also some extranationals who might have had much education and experience from elsewhere. But they have the same position of power or powerlessness, there are no bosses and labourers or chiefs and followers, all are called to play both roles as needed. Volunteers from other countries do not sense themselves as donating their gifts to the impoverished « third world » but as working on their own development and the future of their children while participating in the movement of the African villages' renewal. If there is no food in the villages they don't have any either, if the village staff has no money to meet with neighboring villages they don't have it either. The cultural and historical traditions of the different villages are celebrated and the heritages of the participating staff in the field are brought in as a gift, sometimes causing frictions and often counterbalancing particular limited tendencies. Now, none of these things are easy to act out, don't get me wrong. The struggle is real but worth it.

In all our development efforts we assume these very basic values of human dignity towards a new world order and attempt to build models on the local and regional level that might one day serve as exemplary small contributions for the new world order.

I would like to bring out six keystones of this work, some of them affirming other speakers' insights.

1. People, and all the people of any given social form - a village or part of town or organisation - are the subjects of the development process, i.e. the inventors, planners and implementers, even though some initiative and methods of possibility as well as other necessary and requested resources might come from outside the particular village or even country,

2. All aspects of the development, the economic, social and cultural sides of the process, need to be worked on simultaneously, not successively development is a complex and integrated affair, even on the village level.

3. Key to the ability of sustaining ongoing village development is the intensive and comprehensive training of unofficially or officially named village leaders. This complements the particular skills training in areas like agriculture, housing, financing, health care, education etc.

4. The human factor needs to be at the center of any serious development, dealing with people's relationships to themselves and their families and communities, to their traditions and to the future. We have learned that community participation will not last and grow unless people's embeddedness in the past and future of the local and larger community is constantly affirmed. This happens f.e. through celebrations and the creation of songs, symbols and other significant daily expressions. Unless people's « being » is touched change will not take place or come as artificial and superficial only.

5. We have learned that longrange development happens best when many different organisations of an area are involved in bringing it about. NGO's in Africa know that they do not have a chance of success without working in some form with the structures of the government. It is also beneficial in most cases to involve the private sector in supporting the efforts of the villagers' own development. Ideological boundaries are less important than here, decisions are made and carried out at the local level and not as a theory or doctrine. Cooperation or solidarity is essential to survival, both in an immediate and a longrange perspective.

6. The last learning I want to share here is that the efforts of the villagers will dry out if they do not find a way of building a larger vision of rural and regional development and carry their learnings to the next village, helping as well as learning from its development attempts. Interchange can be a sustaining dynamic for working on local development and on the formation of a new world order from the bottom up. A rural network of people sharing approaches that work on the local, regional, continen-

tal and even international level can teach best what works and what does not work in the field and recreate the hope of all practitioners who otherwise might drown in the unending difficulties of delivering on development.

On a parting note I would like to mention that in recent years the ICA has sponsored an international exchange of « Approaches that Work » called the IERD (International Exposition of Rural Develop-

ment). This three year process was supported by organisations such as UNICEF, WHO, UNDP etc. Many learnings were pulled together at the international gathering of 600 people, mostly rural practitioners in Delhi, India this February. There are several printed and audiovisual documents of the interchange available now or in the near future. One of them is the *Directory of participating Rural Development Projects* to be published by the Union of International Associations.

## LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LES REGIONS DEFAVORISEES

tes projets exécutés ou financés par les « O.N.G. » en milieu rural se conforment généralement aux cinq critères suivants :

- ils ont une dimension petite ou moyenne et utilisent de préférence des techniques simples.
- ils sont menés « au ras du sol », en contact étroit avec la population.
- ils donnent la priorité aux paysans et aux éleveurs les plus pauvres.
- ils respectent les valeurs et système culturels des milieux concernés et leur comportement traditionnel.
- ils essaient de mettre en place des structures assumables par la communauté, autogérables et autofinancées.
- Que se passe-t-il lorsque ces critères sont appliqués dans un milieu difficile comme le Sahel. Sont-ils fiables? Lesquels? Jusqu'à quel point? A quelles conditions?

Pour répondre plus concrètement à ces questions fondamentales, nous nous référons à un cas d'espèce : l'île de Paix de Tombouctou, créée en 1976.

### Le milieu naturel de Tombouctou

Du point de vue hydrologique, le cercle de Tombouctou peut être divisé en deux zones à potentiel très différent :

- celle qui peut être irriguée à partir du Niger ou des lacs d'eau douce communiquant avec le fleuve, ou encore par une nappe phréatique alimentée par celui-ci;
- celle qui manque d'eau ou ne dispose que de nappes profondes, à faible débit et non renouvelables.

- HES DE PAIX

Depuis 10 ans, la situation s'est considérablement aggravée, faute de pluies. Les précipitations normales sont de 200,6 mm par an. On peut espérer obtenir une certaine récolte entre 150 et 200 mm. s'ils sont bien répartis... ou si la crue du Niger est régulière et suffisante. Sinon, c'est l'échec.

Or, de 1970 à 1983, les 150 mm n'ont été atteints qu'à cinq reprises: Il a plu 11,6 mm en 1982 et 73,8 mm en 1983. La décrue du Niger a commencé le 9 novembre en 1983 (30 novembre en 1982, 15-20 décembre en année normale). Il en est résulté le tarissement ou une forte baisse des débits des puits, la dessication des mares cultivées en fin des pluies, l'échec des cultures de décrue. • L'abreuvement est devenu difficile, les pâturages ont disparu dans le nord et sont surchargés dans le sud. Dans cette situation de disette et même de famine, seuls les périmètres irrigués par pompage (diesel ou solaire) ont donné une récolte de céréales. Dans la misère générale, les 530 h cultivées à Koriomé (près de Tombouctou) ont donné un rendement moyen en paddy de 2.950 k/h sans engrais et 3.845 avec engrais. Certains riziculteurs ont atteint 6 tonnes/hectare.

Ces données nous permettent de confronter nos critères initiaux avec le cas concret de la zone s'étendant à l'aval du delta intérieur du Niger, en plein Sahel sub-saharien.

### Petitesses et simplicité

Dans les conditions de Tombouctou, il ne peut y avoir de sécurité de récolte sans

### par Vladimir Drachoussoff \*

pompage. Même lorsque cessera la sécheresse actuelle, la pression de l'homme et du bétail sur les terres cultivables et paturables imposera un accroissement, mais aussi une régularisation de la production.

On peut pomper à même le fleuve, là où les villages sont installés en bordure du lit mineur : chaque petite agglomération disposerait d'une pompe à moteur de type adéquat. Cette solution répond au critère de petitesse et de (relative) simplicité: elle est utile, donc nécessaire mais certainement insuffisante. En effet :

- seule une minorité de villages serait concernée.
- la dispersion des pompes sur une grande distance exigerait un encadrement important et un soutien logistique coûteux que l'importance du projet ne justifierait pas.

Il faudrait donc compléter ces mini-projets par l'aménagement en périmètres irrigués de cuvettes du type de Koriomé et par l'installation de pompes à grand débit et de vannes. Entre le lac Horo et Bourem les surfaces aménageables sont importantes et pourraient apporter la sécurité alimentaire à des milliers de familles paysannes et aux populations urbaines du cercle de Tombouctou. Mais nous entrons ici dans la catégorie des projets moyens, exigeant un matériel spécialisé, des investissements assez lourds, une structure de gestion élaborée et donc un encadrement dense et compétent.

De plus, lorsqu'on aura réparé plusieurs dizaines de pompes villageoises et mis en valeur une dizaine de périmètres moyens, il faudra organiser un soutien logistique permanent pour l'entretien des équipes.

ments, l'approvisionnement en carburant, en pièces de rechange et en intrants agricoles. Il faudra aussi contrôler les prélèvements, les crues et les changements de lit du fleuve. Ce sont là des activités complexes et d'importance régionale. Ainsi, le climat et la géographie nous interdisent de résoudre le problème agricole du Sahel ripuaire uniquement par de petits projets à techniques simples et coûts modestes. Il faut y ajouter des réalisations plus importantes et plus complexes, c'est à dire plus difficiles à mettre en place, à gérer et à transférer.

#### Travail au ras du sol

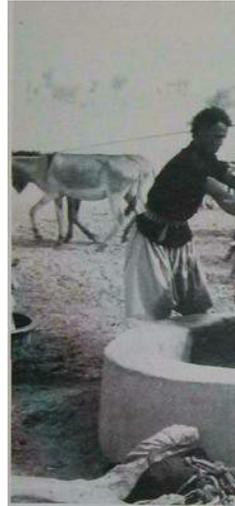
A Tombouctou, le travail « au ras du sol » a largement débordé du périmètre de

Koriomé, même si celui-ci a fait l'objet d'une attention particulière en matière d'information, de sensibilisation et de transfert de responsabilités. Les activités de base se sont étendues à des populations moins favorisées : les éleveurs (prêts pour reconstitution du cheptel, creusement et revitalisation de puits); les maraichers (fourniture de semences et installation solaire de Bourem); les pêcheurs (coopérative d'achat de matériel et de pirogues); les citadins (ombrage, arrosage des plantations publiques).

Outre ces interventions de caractère plutôt économique, l'Ile de Paix a initié une action sociale très diversifiée et qui est aujourd'hui entièrement autogérée :

- le creusement et l'approfondissement de puits urbains et villageois et la motorisation de certains d'entre eux.
- la création de quatre jardins d'entant comblant le vide pré-scolaire et associant les monitrices et les parents dans une activité commune.
- la création et le fonctionnement d'une équipe sociale et sanitaire, s'appuyant sur les matrones et des secouristes villageois choisis par les habitants selon des critères précis, formés à l'hôpital de Tombouctou, non rémunérés mais entretenus par la population, lis sont soutenus par des «comités villageois de santé».

Ces réalisations appellent deux commentaires :



Ile de Paix de Tombouctou (Mali): creusement et surcreusement de puits

Photo Ile de Paix

Tout d'abord, un projet de développement rural ne peut réussir sans une action « au ras du sol » multiforme et touchant toutes les couches de la population, y compris celles qui ne bénéficient pas directement du développement économique; en deuxième lieu, ce genre d'actions peut difficilement être mené dans un projet de très grande dimension et de haute technicité : elles seraient considérées comme accessoires ou sinon alourdies et bureaucratiques. C'est pourquoi les vastes programmes régionaux doivent être subdivisés en sous-programmes ou projets de dimensions plus modestes, jouissant d'un

degré suffisant d'autonomie et de responsabilité. Les O.N.G., du fait de leur vocation et de leur mode de travail seront particulièrement utiles à ce niveau.

#### Aider les plus pauvres

Presque toutes les O.N.G. ont pour vocation d'aider les couches les plus pauvres de la population.

Toutefois, la réalité quotidienne du terrain ne se prête pas une division rigide et manichéenne entre riches et pauvres :

- le plus souvent, on trouve plusieurs échelons intermédiaires entre l'opulence

et la misère : les exploitants de Koriomé sont favorisés par rapport à ceux qui pratiquent la culture de décrue; les populations disposant d'eau sont favorisées par rapport à ceux dont les puits tarissent; les salariés et les artisans urbains sont moins pauvres que les réfugiés;

- les relations économiques et sociales entre les petits cultivateurs et les « privilégiés » ne sont pas uniquement conflictuelles ou oppressives : elles combinent - en proportions très variables - la collaboration, le clientélisme et l'exploitation;
- il serait déraisonnable d'exclure systématiquement les plus favorisés: une fois

que l'équipe extérieure d'assistance se sera retirée, les privilégiés auront vite fait de prendre leur revanche. Il vaut mieux les associer prudemment aux réalisations, tout en organisant l'ensemble de la population, afin de lui permettre de mieux résister aux tentatives inévitables d'accaparement et de domination. C'est ce que l'île de paix a essayé de faire à Koriomé.

### Respect des valeurs culturelles et des comportements traditionnels

Rien de durable ne peut réussir en milieu villageois si on s'attaque à ses valeurs

ses comportements au nom de valeurs et d'idéologies exogènes. Il appartient au milieu concerné de trouver son chemin vers la modernité à partir de son identité propre, en utilisant les outils et les connaissances qui sont mises à sa disposition.

Cette position de principe est largement acceptée aujourd'hui. Mais la pratique est moins simple que la réflexion et on se rend vite compte que la technique et l'efficacité ne sont jamais neutres. Si respectueuse soit-elle de l'environnement humain, une intervention extérieure bouleverse le rythme naturel du groupe, ébranle ses équilibres et trouble sa sérénité. Les méthodes et les équipements nouveaux transforment la survie en croissance, le cyclique en linéaire. En rentabilisant l'effort, nous élargissons l'écart entre les plus capables et les plus énergiques et, d'autre part, les autres. Ce qu'on appelle « développement » détruit autant qu'il crée et souvent avant de créer. C'est pourquoi, plutôt que de vouloir résoudre la quadrature du cercle en cumulant la sécurité de la tradition et les avantages de l'innovation, il vaut mieux, plus modestement, apprendre à connaître le milieu ou on travaille, le respecter sans discrimination ni illusion, s'appuyer sur celles de ses traditions qui favorisent l'évolution (il y en a toujours). Ainsi, pourra-t-on peut-être maintenir les tensions inévitables en dessous du point de rupture.

Il est une autre limite au respect de la coutume : l'intérêt commun de la région, du pays et des générations futures. Avec l'accroissement de la population humaine et animale et l'explosion des besoins, certaines attitudes deviennent destructrices de l'environnement écologique et sources d'injustice. Elles doivent alors s'adapter ou se transformer.

Enfin - et ce n'est pas le moins important - n'oublions jamais qu'un projet ne s'installe jamais dans un vide politique et administratif. Qu'on le veuille ou non, il faut se conformer à la stratégie et aux priorités des pouvoirs publics. Il reste alors à rechercher des compromis plus ou moins difficiles entre la politique, le milieu

et les impératifs du développement. Heureusement, le pragmatisme africain permet de concilier l'inconciliable plus souvent qu'on ne le pense.

### Structures assumables, autogérables et autofinancées

Sauf lorsqu'il s'agit d'un organisme autochtone ou d'une mission religieuse, l'intervention d'une O.N.G. est toujours temporaire. Tôt ou tard, la communauté assistée devra se suffire à elle-même et assumer son avenir.

Une telle autonomie est-elle possible dans le cercle le plus pauvre d'un des Etats les plus pauvres du monde, à 2.000 kms du port de mer le plus proche, relié au sud du pays par un fleuve irrégulier et des routes difficiles ? Une administration manquant de moyens, un trésor public manquant de devises, une population manquant de capacité d'investissement pourront-ils se substituer à l'appui extérieur ?

L'expérience des îles de Paix permet d'esquisser une réponse à cette question. On peut distinguer deux niveaux dans un projet de développement rural intégré. Le premier se situe sur le terrain. Un travail méthodique de formation et d'adaptation, une collaboration satisfaisante entre l'O.N.G., les cultivateurs, les notables traditionnels ou autres, l'administration et les structures politiques, peuvent aider les comités villageois et les coopératives à accéder à l'autonomie opérationnelle et financière pour les activités qui leur incombent. Dans ce cas, on peut raisonnablement espérer que ces activités se poursuivront après la cessation de l'intervention étrangère, avec un certain appui des autorités régionales.

Par exemple, le périmètre de Koriomé a été divisé en quartiers et les chefs de quartier, élus par les exploitants et appuyés par des comités de quartier assument les responsabilités d'animation et de direction. Aujourd'hui, la gestion du réseau d'irrigation, l'entretien et le fonctionnement des vannes et des modules, la récupération des redevances incombent totalement aux exploitants. L'encadrement est composé d'un moniteur prêté par l'Administration et de deux exploitants spécialement formés. Avec l'appui de l'Organisation internationale du travail et du Service malien des coopératives, une société coopérative, longuement méditée et préparée, est en voie de constitution afin d'assurer la pérennité du fonctionnement du périmètre.

Cependant, l'autogestion à la base exige que certaines mesures soient prises sur un plan régional et, à ce niveau, l'autonomie opérationnelle et surtout financière sera beaucoup plus difficile à réaliser.

Il s'agit notamment du soutien logistique et de la gestion des eaux du Niger dont nous avons déjà parlé et qui deviendront indispensables dès lors que plusieurs Périmètres seront aménagés dans la Sixième Région du Mali. Ni les pouvoirs publics locaux, ni les coopératives, ni même le gouvernement du pays ne pourront fournir tous les moyens nécessaires. Dès lors, si on veut garantir la sécurité alimentaire de cette partie du Sahel, il faudra bien compter sur une assistance extérieure permanente ou du moins très longue.

On aurait ainsi un agencement à deux étages : à la base, des programmes de dimension petite ou moyenne s'attaqueraient aux problèmes d'aménagement et de fonctionnement et deviendraient autonomes aussi rapidement que possibles. Un appui logistique et une coordination leur seraient fournis au niveau régional, avec une aide technique et financière durable. On combinerait ainsi la responsabilité et la solidarité.

### Synthèse

Nous avons examiné les critères appliqués par les organisations non gouvernementales dans leurs interventions de développement intégré :

- petitesse et simplicité,
- travail au ras du sol,
- priorité aux plus pauvres.
- respect des valeurs culturelles et des comportements traditionnels,
- structures assumables, autogérables et autofinancées.

Ces critères sont bien adaptés à la réalité du tiers monde, plus particulièrement de ses populations rurales les plus démunies mais ils doivent être appliqués avec souplesse et pragmatisme.

En effet - comme le démontre le cas de Tombouctou - plusieurs types d'intervention à différents niveaux sont nécessaires pour que des actions locales aient un impact significatif sur toute une région. Les activités de terrain pourront être prises en charge par les populations concernées : les autres, plus complexes et plus coûteuses, devront bénéficier d'une aide extérieure, nationale et internationale, pendant une longue période. Faut-il s'en étonner ? Après tout, notre agriculture européenne, si bien équipée et si productive, a été et reste subventionnée...

Une autonomie responsable appuyée par une coopération intelligente peut changer le destin du Sahel ripuaire. Et le fait qu'on puisse envisager cette possibilité sans être taxé d'utopie illustre l'importance des organisations non gouvernementales dans la lutte pour le développement.

## LES ONG ET L'UNESCO

par Robert Harris \*

C'est avec beaucoup de regret que je vous prie d'excuser mon absence à cette occasion, due à des difficultés de calendrier et plus particulièrement au fait que j'assiste actuellement à la Conférence internationale de l'éducation qui se déroule à Genève. Je peux vous assurer que votre colloque a suscité le plus grand intérêt parmi les ONG et les représentants qui participent activement à l'Unesco dans le cadre du Comité permanent des ONG. Le Comité a été heureux d'apprendre que deux de ses membres participeraient au colloque : la Société africaine de culture, représentée par Mlle V. Rajanah, et l'Association internationale de l'éducation familiale, représentée par son Secrétaire général Mme Odile Goncet. Je suis reconnaissant que Mlle Rajanah et Mme Goncet aient bien voulu accepter de représenter le Comité en même temps que leurs propres organisations, et de présenter cette déclaration. Chaque ONG internationale participant à un débat est en mesure d'apporter sa propre contribution. Il s'agit ici de vous communiquer en quelques mots des réflexions sur les activités collectives des ONG auprès de l'Unesco. Nous avons remarqué que votre colloque se situe dans le cadre des recommandations du Forum de 1980 d'accroître les activités de l'Union des associations internationales au service du tiers monde et d'abord de l'Afrique. Ces recommandations trouvent leur préoccupation analogue dans les actions du Comité permanent des ONG à l'Unesco. Plus précisément, vers la fin du mois prochain, du 26 au 28 novembre, le Comité organisera un colloque sur les expériences et les contributions futures des ONG dans les pays en voie de développement. Nous espérons vivement qu'en cette occasion, vous partagerez avec nous les fruits de vos délibérations.

En fait, la proposition du directeur général de l'Unesco d'organiser un colloque sur les ONG situées dans les pays en développement répond à deux soucis très anciens des ONG qui, par le passé, ont fait l'objet de débats aux conférences et réunions du Comité permanent. Le premier

**\* Président du Comité permanent des ONG à l'UNESCO**

de ces soucis est le vil désir des ONG de partager les expériences et de faire connaître l'importance qu'elles accordent dans le programme au développement des organisations membres dans les pays en développement. Sur ce point, les ONG sont conscientes que leur action concorde avec les préoccupations du Conseil exécutif de l'Unesco, lequel attache une très grande importance à l'extension géographique des ONG. Le second de nos soucis, qui est en relation étroite avec le premier, est de trouver le moyen matériel qui permette à un plus grand nombre d'ONG dans les pays en développement de participer aux activités internationales des ONG, y compris les activités collectives.

En préparant le colloque de novembre, nous nous sommes rendu compte du caractère multidimensionnel de l'examen du rôle des ONG dans les pays en développement. D'abord, il convient de se rappeler que la vie associative est liée dans chaque pays à plus d'un facteur endogène du développement, touchant à l'histoire, les mœurs et la culture de chaque pays. Il y a les particularités et les points communs au niveau de chaque région du monde. Il y a des particularités au niveau de chaque pays, au niveau de chaque région dans un pays et au niveau de chaque communauté. Il y a les facteurs liés à la vie plus traditionnelle dans les régions rurales, et les facteurs de la vie urbaine, laquelle ne cesse d'évoluer à un rythme bouleversant.

Le pouvoir gouvernemental de chaque pays est délimité dans le sens géographique par les frontières. Mais nous savons tous que lorsqu'il y a plus de deux pays sur un seul continent, les liens culturels et même familiaux entre les peuples des pays voisins ont des racines profondes. Prenons l'exemple de l'Europe, où de tels liens étaient associés fréquemment avec les tensions politiques. En Afrique, vivant toujours les conséquences de la confrontation de ses propres traditions et de sa propre histoire avec la période coloniale, cette situation se présente davantage. Ces constats ne sont nullement présentés pour mettre en cause les frontières des pays ! C'est un exemple frappant de la manière dont la période coloniale et l'évolution de l'histoire avaient perturbé et

souvent même détruit une vie associative dans sa forme traditionnelle qui existait préalablement. Aujourd'hui, on peut citer d'autres phénomènes qui ont mené à des conséquences semblables : l'urbanisation, les évolutions économiques, les technologies.

Et dans cette situation, quel est le rôle des organisations non gouvernementales? Il y a une vieille tradition de la vie associative en Afrique qui, même si elle était sérieusement perturbée par les évolutions dont je viens de parler, se traduit aujourd'hui par l'établissement des organisations. Ces organisations sont nécessaires pour que la vie associative puisse fonctionner dans une société plus grande que la communauté du village; avec des sociétés interliées au niveau de chaque pays, de chaque région et du monde entier. Les syndicats, les mouvements féminins et de la jeunesse, et beaucoup d'autres organisations se développent en Afrique actuellement. Il y a des éléments tirés des modèles établis précédemment dans les pays qui sont actuellement plus industrialisés. Mais il est frappant de voir la manière dont ces modèles du nord sont modifiés par l'expérience et la tradition africaines, et en plus, de voir à quel point l'adhésion et la pleine participation des organisations africaines dans les ONG internationales ont profondément influencé les pensées, les préoccupations et les actions de leurs organisations homologues dans les pays du Nord. Parlons plus précisément de la contribution des ONG au développement endogène. Nous trouvons parmi les organisations nationales déjà existantes dans la plupart des pays d'Afrique une diversité énorme. En ce qui concerne les domaines de compétence de l'Unesco, nous trouvons des organisations nationales travaillant dans le domaine de l'éducation, des sciences naturelles et exactes, des sciences sociales, de la culture et des communications. Leur rôle dans le développement endogène est fondamental. Ces ONG, au niveau national, représentent un moyen pour les populations de s'informer, de s'exprimer, d'agir et d'œuvrer pour le développement de chaque société. Ces organisations nationales s'étendent au niveau de la communauté locale et coopèrent à la mise en œuvre des programmes

et contribuent des idées, elles fournissent les réponses des peuples aux innovations, et elles suggèrent des activités nouvelles. Surtout elles reflètent la réalité du travail sur le terrain.

En même temps, ces ONG, par leur adhésion et leur participation active sur le plan international, à travers les organisations internationales non gouvernementales, contribuent au sens réel à la solidarité internationale. Les ONG sont en quelque sorte un point de rencontre pour le développement endogène et pour la solidarité internationale.

Dans le processus de développement, ce sont les ONG qui ont à la fois une contribution concrète à apporter et les moyens de garder les liens avec la vie associative endogène, avec ses valeurs et sa richesse.

A cet égard, permettez-moi de citer le directeur général de l'Unesco qui, en s'adressant à la 19<sup>ème</sup> Conférence des ONG à l'Unesco au mois de juin dernier, a dit que c'est surtout dans les sociétés en développement que la démarche et le concept de développement réduit à la notion de croissance économique ont dévolé ses défauts les plus graves.

*« Là, en effet, elle ne s'est pas déployée comme une aventure vécue du dedans, mais comme une transformation suscitée du dehors », a-t-il dit.*

*- Elle a ainsi été vécue comme une interruption brutale des continuités historiques endogènes. De plus, le divorce entre culture et économie s'est aggravé par l'extraversion de celle-ci puisque ces pays se sont trouvés engagés dans un système qui leur impose de multiples contraintes, désorganise leurs structures économiques propres et fait peser sur eux une part croissante de ses difficultés.*

*» C'est des lors, partout que se pose le problème de rendre au développement une signification plénière - celle d'être à la fois, et indissociablement, un plus-être et un mieux-être, pour chacun et pour tous. C'est à ce niveau que s'impose, je crois, l'évidence d'une complémentarité essentielle entre deux notions clés - celles d'identité culturelle et de développement intégré. Rendre à l'économie des finalités et une cohésion qu'elle ne peut puiser que dans la culture et rendre à la culture sa fonction vitale de régulation socio-économique. C'est ainsi que le développement peut retrouver tout son sens, celui d'un déploiement intégral des virtualités de l'homme. »*

N'y a-t-il pas dans ces mots un défi auquel les ONG au niveau national, en Afrique et ailleurs, et au niveau international, doivent faire face ? Il appartient à tous d'encourager la vie associative, en particulier dans les pays du tiers monde, et c'est pour cela que votre colloque a tellement d'importance et de valeur. Trop souvent l'être humain souffre de privations inhumaines : faim, maladie, violence, insécurité, affaiblissement des normes éthiques et spirituelles, privation des droits et libertés fondamentales. L'être humain ne peut pas trouver son plein épanouissement dans un monde dépourvu de solidarité, dont le climat n'est favorable ni à la famille, ni à la justice sociale, où il n'existe ni égalité des chances ni moyens de participation pour les femmes, les jeunes, comme pour les plus défavorisés : minorités, handicapés, immigrés, réfugiés.

Seule la mise en pratique d'un véritable esprit de solidarité internationale peut contribuer à résoudre ces problèmes et à faire avancer la réalisation des aspirations qui sont chères à nous tous, les aspirations qui représentent la raison fondamentale de l'existence de nos organisations et de leurs travaux.

## REFUGEES IN AFRICA : THE CHALLENGE TO UNHCR AND NGOs

by **Bénédicte Dandoy-Harmel\***

It is often said that Africa is a continent of refugees, indeed, it is estimated that there are between 3 and 5 million refugees in Africa, amounting to almost half of the world's refugee population. There are few countries in Africa which do not host refugees on their soil and most do so with an exemplary generosity and hospitality. Many of these countries, however, are also categorised as « least developed » (LDCs), with scarce resources of their Own. Their precarious economic situation, moreover, is currently exacerbated by the worst drought of this century. In these countries, the arrival of refugees requiring immediate material assistance may place a considerable strain on the socio-economic infrastructure, if the refugees stay on for any length of time, or if they settle permanently, their presence may drain local resources.

\* United Nations High Commissioner for Refugees

in the face of such urgent problems the scope for international humanitarian assistance - and NGO involvement - is enormous. UNHCR assistance programmes in Africa have traditionally benefited from the valuable services and technical expertise of local and international NGOs. NGOs participate in all phases of refugee assistance from emergency relief through care and maintenance to longer-term assistance. They also work with UNHCR to promote durable solutions : voluntary repatriation, local integration, or resettlement in a third country. At present UNHCR'S NGO partners administer some 30 % of the High Commissioner's overall assistance budget through their implementation of refugee programmes in the field.

The significance of NGO involvement, however, goes far beyond the personnel, services and other material contributions which these agencies may provide through UNHCR. As the High Commission

has often said, the NGOs represent the « conscience of the world »: as such, their involvement in refugee assistance is a reminder that the rest of the world is not indifferent to the plight of Africa's refugees.

### International Protection

The primary responsibility of UNHCR in Africa, as elsewhere, is to provide international protection to refugees. The international community, through the United Nations General Assembly, has entrusted UNHCR with this function which is embodied in the Statute of the Office of the High Commissioner.

The basic international instruments defining the refugee and establishing his or her rights are the 1951 Convention and the 1967 Protocol relating to the Status of Refugees. According to the Convention, a refugee is a person who « ... owing to a well-founded fear of being persecuted for

*reasons of race, religion, nationality, membership of a particular racial group or political opinion, is outside the country of his nationality... and unable... to avail himself of the protection of that country... ».* Recent resolutions of the General Assembly have expanded UNHCR's competence to include displaced persons in refugee-like situations.

In situations of mass influx, however, it is often difficult, for practical reasons, to determine a well-founded fear of persecution in the case of each refugee, and more weight must be given to the conditions prevailing in the refugee's country of origin. With this in mind, the Organization of African Unity (OAU) adopted in 1969 a Convention governing the Specific Aspects of the Refugee Problem in Africa which widened the refugee definition to include persons fleeing civil strife or armed aggression in their country of origin. This definition has given UNHCR a welcome flexibility for action on the African continent.

Although the function of international protection has been assigned by the international community primarily to UNHCR, « private organizations » (i.e. NGOs) give valuable support to UNHCR in this area. Some NGOs, in fact, play an important role in drawing UNHCR's attention to specific cases of *refoulement* or arbitrary detention. Many NGOs have daily contact with the refugees and are thus able to alert UNHCR to the existence of protection problems. In some countries, organizations such as the International Red Cross help in the reunification of separated refugee families. Certain NGOs actively support UNHCR's promotional work in the field of international protection by encouraging governments to accede to the international refugee instruments. To date, 96 States have become Parties to the 1951 Convention and/or the 1967 Protocol. At a more general level, NGOs can help to create a climate of informed public opinion sympathetic to the special situation of refugees.

#### UNHCR Assistance to Refugees in Africa : An Overview

It is, of course, the field of assistance which provides the greatest scope for cooperation between UNHCR and NGOs. When UNHCR was first created in 1951, its programmes were directed towards assisting refugees in post-war Europe. Since the early 1960s, however, as a result of political disturbances and social upheavals, UNHCR has expanded its activities to other continents. Some of UNHCR's first major assistance programmes were related to Africa's accession to independence. In 1962, UNHCR coordinated a programme for the voluntary repatriation of some 250,000 Algerians who had fled to Morocco and Tunisia during the strife in their country. Ten years later, UNHCR

helped to bring back some 150,000 Sudanese refugees from four adjoining countries and set up a programme for their rehabilitation. In 1974, with the independence of the former Portuguese territories, hundreds of thousands of refugees returned to their homes in Guinea-Bissau, Cape Verde, Mozambique and Angola. More recently, following the independence of Zimbabwe, UNHCR assisted some 650,000 refugees and displaced persons to return to their homes. Today, UNHCR assistance in Africa, amounting to US\$ 155 million, covers many parts of the continent with major programmes in the Horn of Africa and the Sudan. The NGO component in almost all these programmes is crucial. NGO involvement in specific programme sectors such as health care, food distribution, water supply and shelter has helped to make many refugee assistance programmes in Africa possible.

In recent years, the Horn of Africa has been the scene of large-scale refugee relief operations. Considerable progress has now been made, however, in working towards durable solutions in the area, notably through the promotion of voluntary repatriation to Ethiopia. In 1982, a special programme was launched, with the help of the League of Red Cross Societies, to provide assistance to spontaneous returnees to Ethiopia. At present, UNHCR is also involved in a voluntary repatriation programme for Ethiopian refugees from Djibouti. In June 1983, an assistance programme was launched for refugees from the Southern Sudan who were crossing the border into the Gambela district of Ethiopia.

In Somalia, the focus of UNHCR assistance is shifting progressively from care and maintenance to income-generating and self-help activities, particularly in the agricultural sector. In 1982, the Somali Government Officially informed UNHCR of its intention to allow those refugees who did not wish to repatriate voluntarily to be integrated locally in rural settlement schemes. UNHCR is at present taking steps in this direction, in cooperation with the Government of Somalia and with the voluntary agencies concerned; some 30 NGOs have been implementing various sectors of the Somalia Programme, making it one of the heaviest concentrations of NGOs per refugee assistance programme in the world.

In the Eastern Sudan, consolidation of refugee settlements is under way, accompanied by the upgrading of basic infrastructure and the promotion of agricultural production. In order to encourage refugee self-reliance in this area, a series of income-generating projects has been initiated on the basis of a UNHCR/ILO study of refugee skills and labour market conditions.

In Southern Sudan, which continues to receive substantial numbers of refugees, UNHCR has maintained its relief assist-

ance and, where necessary, up new settlements to accommodate growing refugee population. In Haut-Zaïre the emergency refugee assistance ended in transfer of refugees into settlements. All refugees far received land to enable them to become self-sufficient and food assistance to refugees who were settled in 1981 and 1982 is gradually being phased out. Since October 1982, when some 44,000 persons left Uganda for Rwanda and 35,000 others moved into existing refugee settlements within Uganda, UNHCR has been providing emergency assistance to both groups. A Joint Ministerial Committee was created, composed of representatives of the two governments, under UNHCR chairmanship, to draw up guidelines for status determination and to search for durable solutions for the persons involved.

Another important focus of UNHCR activities in Africa is assistance to Namibian refugees in Angola and Zambia, and to the 25,000 South African refugees who have received asylum in eight countries in southern Africa. Recently UNHCR was requested to provide emergency assistance for some 40,000 refugees from Mozambique in Zimbabwe.

#### Refugee Aid and Development

Refugee assistance does not take place in a vacuum. It is useless, for example, to speak of bringing refugees to the level of the surrounding population if that level is itself insufficient. On the other hand, assistance measures must avoid creating for the refugees a standard of living inaccessible to the host society. The willingness of the international community to provide assistance may, moreover, decline over time, as a refugee situation becomes semi-permanent or is replaced by other emergencies.

In the past, UNHCR's role was often seen as an enhanced emergency operation, limited in time and having little relation to the local development process. It is now, however, increasingly recognized that refugee assistance must be linked to aid of a developmental nature for the host country as a whole, if a viable and lasting solution to the refugee problem, particularly in Africa, is to be found.

The focus of UNHCR activities today is shifting increasingly towards durable solutions. Whatever form that solution may take, it will be « durable » only if it allows the refugees to become self-sufficient and to participate in the social and economic life of the community on an equal footing with the local population. The productive potential, skills and resources of the refugees have too often been overlooked while relief and assistance has been provided.

In 1933 the High Commissioner convened a Meeting of Experts to study questions

related to refugee aid and development. NGOs and IGOs were subsequently invited to comment on the report of the Group of Experts. Their comments were submitted to the High Commissioner and the question of refugee aid and development was considered by an informal meeting of the UNHCR Executive Committee of the High Commissioner's Programme early in 1984.

The Meeting of Experts on Refugee Aid and Development came to a number of conclusions which not only reflect past experience in refugee situations but which also take into account the needs of the host country and of the local population. It recommended that, in the early stages of a refugee influx, urgent refugee needs must be given priority but, to the extent possible, assistance should take a developmental orientation from the outset. As soon as possible after their arrival, the refugees should be involved in the planning and implementation of self-help projects such as small-scale food production, or construction of shelter and local infrastructure. Involving the refugees would not only help to restore their self-dignity and minimize their dependence on external assistance, but would also enable the local population to perceive them as an asset to the community, rather than as a disruptive influence. In fact, the experts suggested, rural refugee settlements could provide poles of development for surrounding areas, a potential which should be exploited for the benefit of refugees and host countries alike. The Meeting of Experts also addressed itself to the question of voluntary repatriation. In many cases there were indications that more refugees would seek to repatriate if economic conditions in their areas of origin were more favourable. The Group of Experts therefore recommended that UNHCR encourage bilateral and multilateral development aid sources to undertake projects which would make repatriation a viable alternative in such areas. UNHCR assistance to returnees is, in principle, limited in time and scope. In some cases, however, in order for the réintégration of returnees to be successful, rehabilitation may be required well beyond the initial period. In such cases the Group of Experts recommended that interested organizations and governments undertake appropriate assistance measures once the UNHCR programme has ended.

The Meeting of Experts also drew attention to the need for a more equitable sharing of the refugee burden by the international community as a whole. They recommended that bilateral and multilateral donors re-examine their allocation of development funds to take account of the economic and social costs incurred by many countries hosting large numbers of refugees.

The NGO meeting held to discuss the report of the Group of Experts made a num-

ber of useful comments and recommendations. While endorsing the basic position of the Group of Experts, the NGOs felt that it did not fully reflect the complexity and diversity of refugee situations. In their comments, the NGOs referred to the need to focus attention on root causes of refugee situations. This is an area of particular concern to many NGOs but one which goes beyond the mandate of UNHCR.

Several NGOs stressed the need for an adequate « early warning system » which would indicate possible mass movements of refugees and would increase the effectiveness of international emergency response.

The NGOs agreed that development considerations should be included in the initial planning phase of any refugee assistance programme and that concerned agencies should be involved as early as possible, under UNHCR coordination. This would require UNHCR to have access to detailed and up-to-date information on the capabilities of individual NGOs. (In fact, the NGO Liaison Unit at UNHCR Headquarters is currently updating and computerising its NGO data.)

Since many individual NGOs are specialized and have limited resources at their disposal, it was suggested that they join together to form consortia, an idea which some NGOs have already implemented.

The importance of identifying and strengthening local agencies was also emphasized, since such agencies serve as a valuable link between the refugee and the host community. The need to involve the local population in development projects benefiting refugees was also stressed; this approach is increasingly being practised by UNHCR. Certain UNHR programme already reflect the new developmental approach to refugee assistance.

In Somalia, for example, the focus of UNHCR assistance is shifting progressively towards refugee self-sufficiency in rural settlements, from care and maintenance to income-generating and self-help activities, notably in the agricultural sector. Many of UNHCR's traditional NGO partners, particularly those specialized in short-term relief, are in the process of withdrawing from the Somalia Programme, leaving room for other agencies with longer-term, development interests.

Traditional refugee assistance programmes will, of course, be maintained in order to respond to immediate refugee needs and, as in the past, UNHCR will continue to rely extensively on relief and emergency-oriented agencies for personnel and services. Beyond the emergency stage, however, the whole concept of refugee assistance must be situated within a broader context, taking into account not only the needs of the refugees, but also those of the host society. This new approach indicates increased scope for implementation by the many NGOs already

involved in development work in Africa. The expertise which they have acquired in this field can now be placed at the service of refugees within the developmental framework which will increasingly be applied to assistance programmes in Africa.

#### ICARA II

The need to link refugee aid and development was also one of the mobilizing forces behind the second International Conference on Assistance to Refugees in Africa (ICARA II), which was held in Geneva from 9 to 11 July 1984 and was attended by 112 national delegations as well as representatives of 120 non-governmental and inter-governmental organizations. The United Nations General Assembly, in December 1982, adopted Resolution 37/197 which, in paragraph 5, requested the Secretary-General of the United Nations, in close co-operation with the Secretary-General of the Organization of African Unity and the United Nations High Commissioner for Refugees, to convene at Geneva in 1984 a second International Conference on Assistance to Refugees in Africa:

- (a) To review thoroughly the results of the Conference held in 1981 as well as the state of the progress of projects submitted to it,
- (b) To consider the continuing need for assistance with a view to providing, as necessary, additional assistance to refugees and returnees in Africa for the implementation of programmes for their relief, rehabilitation and resettlement,
- (c) To consider the impact imposed on the national economies of the African countries concerned and to provide them with required assistance to strengthen their social and economic infrastructure to cope with the burden of dealing with large numbers of refugees and returnees.

The general goals of ICARA II received strong support in both government and NGO statements to the Conference. Regarding 5(b) projects, US\$ 18.5 million in new funds were pledged to help cover the High Commissioner's programme for Africa, with emphasis on durable solutions. As regards 5(c) projects, commitments were made towards about one third of the 128 infrastructural projects presented by 14 African countries hosting refugees and returnees. In addition, a number of governments offered further support during the project period of three to five years. Within the framework created by ICARA II, a concerted effort is being made to achieve coordination and cooperation among national governments, United Nations agencies and NGOs. In addition to UNHCR's traditional programmes of assistance to refugees, a new form of cooperation will now be opened up. ICARA II can be viewed as a landmark for non-governmental organizations. The

ICARA II Declaration and Programme of Action which was adopted by consensus, specifically refers to the need to draw on ... the expertise of non-governmental organizations in the assessment planning and execution of projects. ... A number of donors, such as the United Kingdom, officially linked their 5(c) project contributions to implementation by national NGOs. The European Community indicated that the majority of 5(c) infrastructure projects conformed to the Lomé Convention's principles of financial and technical cooperation. The Community expressed interest in small-scale agricultural projects which could be financed under its co-funding scheme with NGOs. Technically speaking, the Community's development funds can only be channelled upon request by the ACP states, as stipulated by the Lomé Convention, which is currently being re-negotiated. In the case of African countries which are not signatories of the Lomé Convention, 5(c) projects could be financed directly through the Community budget.

Many speakers at ICARA II praised the work of NGOs on behalf of refugees in Africa. In his closing remarks, the Conference President, Mr. Leo Tindemans, Foreign Minister of Belgium, stated:

*« Refugees have been the subject of this Conference. Although on the minds of all of us, they were not present. Many speakers reminded the Conference that refugees know better than anybody else what their needs and aspirations are. That should be taken into account in our strategy for the future. The presence of numerous Non-Governmental Organizations - during this Conference and in direct daily contact with refugees - will help to remind us of this important point. »*

#### Guidelines on UNHCR/NGO Cooperation

As part of an on-going effort to promote positive and effective cooperation with NGOs, UNHCR recently issued « Guidelines on cooperation between NGOs and UNHCR in the planning and implementation of UNHCR-funded projects ». A brief resume of the Guidelines, which are available to interested agencies, is provided below. Since UNHCR itself is not operational, project implementation should be entrusted to an outside agency, agreed to by the host government. Preference should be given to local agencies and, when necessary, UNHCR should help them to strengthen their implementing capacity.

When no local agency is available a foreign-based agency already in the country, or a suitable international agency, should be approached.

In addition to the agency's technical expertise and administrative capacity, criteria for selection of an implementing agency include:

(i) the willingness of the agency to participate in the financing of the project or at least to cover overhead administrative costs; (ii) its capacity to train local staff in preparation for eventual phasing-out; (iii) in the case of large multi-year projects, the ability to coordinate within a multi-sectoral framework through sub-contracts with other specialized agencies. UNHCR's role, although not directly operational, covers programme planning, monitoring and evaluation. However, whenever possible, UNHCR will seek the contribution of the prospective implementing agency in project planning and management.

#### Conclusions: Challenges to NGOs in Africa

There are a number of important issues facing NGOs involved in refugee assistance in Africa. A few of these issues are outlined below and may serve as a subject for further discussion. One of the difficulties that must be addressed by the international community in Africa, including NGOs, concerns the « degree » of refugee assistance required. This term should not imply austerity in refugee assistance programmes. However, in planning their responses to refugee situations, UNHCR and NGOs should not unnecessarily perpetuate short-term care and maintenance measures which lead the refugees to become dependent upon international relief efforts. The desirability of refugee self-sufficiency must be promoted whenever possible. Moreover, when circumstances in the country of origin permit, the option of voluntary repatriation should not appear to disadvantage the refugee economically. Another issue is the need for refugee participation. It is necessary, particularly in the post-emergency period, to recognize that refugees have distinct views regarding not only their present conditions, but also their long-term future. Adequate opportunity for the articulation of refugee viewpoints should be incorporated in all planning activities, through the establishment of appropriate consultative mechanisms.

Another important feature of the refugee situation in Africa is the need for the international community to develop continuity plans to address new refugee situations as they emerge. Such plans are being developed for a number of key areas on the African continent and will result in a more rapid and efficient response by UNHCR to refugee influxes. Certain NGOs can respond with greater speed and flexibility to an emergency situation than can an inter-governmental organization such as UNHCR. Other NGOs, however, could consider, within their own planning measures, a component to meet new refugee crises. The appointment of an officer responsible for contingency planning and emergency activities, for example, would be a positive step in this direction. Other measures could include setting aside funds to meet emergency situations or preparing resources (both staff and infrastructure) which could be deployed at short notice. Some organizations have already gone well beyond these measures. For others, however, the value of creating an emergency response capacity needs to be further considered. Rapid NGO field response to a new refugee situation often provides the opportunity for longer-term involvement in refugee assistance.

Effective coordination at the local, district and country levels poses yet another challenge to UNHCR and NGOs. UNHCR traditionally has taken the lead coordinating role in conjunction with the government concerned. There remains, however, significant room for improvement in this area. UNHCR is actively pursuing ways of achieving better coordination by wider information sharing, and, when necessary, by seeking to promote the admission of appropriate NGOs in countries with refugee or returnee programmes. Cooperation with NGOs working in Africa, both local and international, constitutes an essential part of UNHCR assistance programmes.

The qualities that the NGOs represent, including expertise, experience, solidarity and commitment, cannot easily be found elsewhere. It is the NGOs which in many cases have direct and regular contact with the refugees and thus allow the refugee's voice to be heard. Without the contribution of non-governmental organizations, assistance to refugees in Africa would not be possible. The involvement of both local and international NGOs in the assistance process, be it emergency relief or longer-term assistance, is an invaluable expression of the international community's solidarity with refugees.

## AFRICAN INTERNATIONAL AND REGIONAL NON GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS BY DATE OF FOUNDATION

This list is compiled from the « Survey of African International Organizations and Participation of African Countries in International Organizations » by A.J.N. Judge, UAI, 1984.

One hundred thirty two international NGOs are listed by date of foundation and in alphabetic order. The names are given in the language in which they are best known (English or French), followed by the entry number in the UAI Yearbook. Sections A, B, C, D, E, F only of the UAI Yearbook are taken in consideration. Organizations whose birth date is unknown do not appear in this list. It is worth noting that during the same period and under the same classified sections of the Yearbook, 133 African inter-governmental organizations have been established.

Date of foundation	Name	City
1910	East Africa Natural History Society (D 5346)	
1926	International African Institute (F 1142)	London
1934	Institut Marchoux (E 0030)	Bamako
1943	East African Dental Association (D 0473)	
1948	Posts and Telecommunications Central Training School (F 3765)	Nairobi
1949	International Scientific Committee for Trypanosomiasis Research and Control (E 2434)	London
1951	East African Court of Appeal (F 3895)	
1957	African Football Confederation (D 0019) African Medical and Research Foundation ( F 4288) Afro-Asian Peoples' Solidarity Organization (C 0029) Association internationale pour le développement de la documentation, des bibliothèques et des archives en Afrique (D 6417) Société africaine de culture (D 3237)	Khartoum Nairobi Cairo Saint Louis-Sénégal Paris
1958	All Africa Conference of Churches (D 0036) Union des écrivains afro-asiatiques (C 3090)	Ibadan
1959	International African Law Association (D 1143)	Tashkent-URSS
1960	Association of Medical Schools in Africa (D 6114)	Paris
1961	Association of Member Episcopal Conferences in Eastern Africa (D 4339) East African Wildlife Society (D 4296)	Nairobi
1962	Conseil permanent du Congrès international des études africaines (F 7831) Institut africain pour le développement économique et social (E 3642) International Congress of Africanists (D 1690) Pan African Women's Organization (D 0399) Society for African Church History (D 3225)	Abidjan Accra Dar es Salaam Freetown
1963	Coordinating Committee for Liberation Movements in Africa (E 9671 ) Union des agences d'information africaines (F 3393)	Tunis
1964	Comité des transports ferroviaires du Maghreb (E 0658) Institut panafricain pour le développement (D 3046) International Defence and Aid Fund for Southern Africa (F 4333) Standing Conference of African University Libraries (D 3991)	Alger Genève London
1965	Afro-Asian Housing Organization (C 0026) Society of Haematology and Blood Transfusion of African and Near-East Countries (D 4984)	Cairo
1967	Association of Schools of Public Health in the African, Eastern Mediterranean, South East and Western Pacific Regions of the World Health Organization (E 0552) Conférence épiscopale d'Afrique du Nord (D 8819) International Institute of Tropical Agriculture (E 4109) Organisation régionale africaine des services publics et de l'enseignement (E 4618)	Manila Ibadan Fribourg-Suisse
1968	Africa Cooperative Savings and Credit Association (D 0010) African Adult Education Association (D 0011) African Airlines Association (D 4373)	Nairobi Kampala Accra

Date of foundation	Name	City
	African Studies Association of the West Indies (D 6158) Federation of African Medical Student Associations (D 3871) Pan African Cooperative Centre (E 4820) Society of the Promotion of Adult Literacy in Africa (D 4273) Recherches pour l'éducation affective des jeunes en Afrique (F 6971)	Ghana Nairobi
1969	Bureau interafricain de développement et de coopération (D 5235) East and Central African Region Branch of the International Council on Archives (E 0009)	Nairobi
1970	Pan African Federation of Film Producers (D 6631) Société internationale financière pour les investissements et le développement en Afrique (F 0558) Union des producteurs transporteurs et distributeurs d'énergie électrique d'Afrique (D 6104)	Carthage, Tunisie Luxembourg
1971	African Association for Public Administration and Management (D 5399) Association for Social Work Education in Africa (D 4628) East African Tea Trade Association (D 4345) Federation of African Organizations of Engineers (D 5382)	Freetown Addis Ababa Nairobi
1972	African Insurance Organization (D 5298) Association de gestion des ports d'Afrique de l'Ouest et du Centre (D 3960) Association des réalisateurs de journaux ruraux africains (D 4348) Club Bucharest (F 4502) Environment and National Development in Africa (D 7793) Fédération panafricaine des travailleurs de l'industrie textile, habillement et cuir (D 4242) Pan African Episcopal Committee for Social Communication (E 5208) West African Association of Agricultural Economists (D 3019)	Le Réduit, Mauritius Freetown Bamako Dakar Cotonou Nairobi
1973	African Association for Correspondence Education (D 4475) African Association of Political Science (D 0005) Association of African Faculties of Agriculture (D 7386) Bureau africain des sciences de l'éducation (E 0666) Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (D 0006) Organization of African Trade Union Unity (D 0140) Port Management Association of Eastern and Southern Africa (D 4382)	Nairobi Dar es Salaam Nairobi Paris Dakar Addis Ababa Mombasa, Kenya
1974	Africa Badminton Federation (D 9631) All Africa Religious Liberty Council (D 3063) All Africa Teachers' Organization (D 6544) International Livestock Centre for Africa (E 4624) Port Management Association of North Africa (D 4769) Union of African Journalists (D 5342)	Accra
1975	African and Training Research Centre for Women (E 4184) African Association of Cartography (D 6329) Association des langues vivantes pour l'Afrique occidentale (D 5827) Association of African Development Finance Institutions (D 4539) Club des amis du Sahel (F 6027) Conference of African Socialist Parties (F 4970) Inter-Regional Meeting of Bishops of Southern Africa (D 2437) Organization of Museum, Monuments and Sites of Africa (D 5339) Union des villes africaines (D 7815) West African Association of Agricultural Librarians and Documentalists (D 7992) Youth Environment Programme for West Africa (F 3918)	Ibadan Abidjan Nouakchott Tunis Dakar Nigeria Ondo, Nigeria
1976	African Curriculum Organization (D 8538) African Federalist Association (D 8749) African Travel Association (F 6783) Association des centres pour handicapés de l'Afrique centrale (D 6352) Conférence de recteurs d'universités africaines (D 5453) SOS Sahel International (D 7603) West African College of Physicians (D 5992)	Ibadan Nairobi Kigali Brazzaville Dakar
1977	African Christian Peace Conference (D 7592) African Regional Organization for Standardization (E 6038) African Training and Research Centre for the Performing Arts (E 8314) Association des femmes africaines pour les recherches sur le développement (D 7436) Association régionale du crédit pour l'Afrique (D 0102) Centre ouest-africain de formation et d'études bancaires (E 7832) Ecole supérieure inter-africaine de l'électricité (F 9182) Institut africain d'éducation cinématographique (E 7922) Union catholique africaine de la presse (D 6995)	Freetown Accra Dakar Dakar Nairobi Dakar Senegal
1978	African Association for the Advancement of Science and Technology (D 8213) Association internationale pour le développement et la promotion de la musique et de la danse africaines (D 7165) Association panafricaine des étudiants en droit (D 4207) Centre interafricain d'études en radio rurale de Ouagadougou (F 0846) Conférence des recteurs des universités francophones d'Afrique (D 8033) Fédération de l'industrie textile africaine et malgache (D 0430) Standing Conference of African Library, Archives and Information Studies Schools (D 0098)	Nairobi Ouagadougou Abidjan Ibadan

Date of foundation	Name	City
1979	Action concertée pour le développement en Afrique (D 1498) Africa Church Information Service (F 8355) Joint Christian Ministry in West Africa (D 8225) Pan African Association on Human Settlements (D 8997) World Campaign against Military Collaboration with South Africa (F 2611)	Nairobi Ngaoundéré, Cameroun Nairobi Oslo
1980	Association of African Tax Administrators (D 5157) Club d'Afrique (F 0359) Comité scientifique inter-africain (E 0863) Inter-African Union of Lawyers (D 0077) West African Federation of Associations for the Promotion of Disabled Persons (D 2400)	Lomé Dakar Lomé
1981	Association africaine des formateurs et directeurs de personnel (D 8091) Association des professeurs de français en Afrique (D 4650) Association of African Researchers for Economic and Social Development (D 4223) Consortium international des librairies d'Afrique (F 0945) International Committee of Solidarity with the Struggle of Women in South Africa and Namibia (E 2595) Pan African Union of Journalists (D 0081) Standing Commission for the Struggle against Racism, Anti-Semitism and Apartheid (D 4214) Settlements Information Network Africa (F 1025) Union africaine des architectes (D 9642)	Marrakech, Maroc Bénin City, Nigeria Ibadan, Nigeria Kitwe, Zambia Lusaka Lagos
1982	African Union of Physics (D 1474) Africa Youth for Environment (F 6659) Association des géophysiciens en exploration et recherches en Afrique de l'Ouest (D 0068) Association des produits à marché CEE/ACP (E 0055) Shelter Afrique (F 0317)	Ekomba, Ivory Coast Nairobi Ouagadougou Bruxelles
1983	Pan African College of Radiographers (F 0035)	Harare

## NGO PARTICIPATION IN DEVELOPMENT

by F.W.G. Baker\*

In an article « International Scientific Cooperation : Some Experiences » published in Transnational Associations No. 3 1984, I have given some indications of the participation of an association of scientists - the International Council of Scientific Unions (ICSU), in development in Africa and of cooperation between ICSU, a non-governmental organization, and a number of intergovernmental organizations. I should, however, like to draw attention to two points :

1) The important synergistic effect that can be obtained by close cooperation between an IGO and an NGO. As ICSU now has more than 50 years of such cooperation I will give a specific current example : ICSU has launched jointly with Unesco the International Biosciences Networks (IBN). These are networks of bioscientists in Africa, Asia, Latin America and the Arab States with two objectives :

a) to stimulate the development of scientific research of relevance to

\* Member of UIA Executive Council and Executive Secretary of International Confederation of Scientific Unions (ICSU).

the country in which it is being carried out;

b) to improve the level of bioscience education.

The networks are extremely flexible in the way in which they operate : in some countries the nodes are associations of scientists, départements of science, etc., but in others they are individuals. The networks provide a structure which permits better communication, exchange of results and acts to break down the isolation of national groups of, or individual, scientists. The African Biosciences Network is organized by Africans with its Secretariat in Africa. All the decisions are taken by Africans but there is an International Steering Committee to which Africans can turn to if they need help.

2) The effective way in which international programmes in science have acted as a stimulus to the national development of science; for example the major impetus that was given to atmospheric studies in Africa as the result of the Global Atmospheric Research Pro-

gramme (GARP) launched jointly by ICSU and WMO in 1968 is evident by the increased or still increasing importance given to atmospheric science networks in Africa. Similar programmes, such as the Man and Biosphere Programme of Unesco, the Desertification Programme of UNEP, etc., are stimulating environmental studies.

In relation to the environment, may I just briefly draw attention to the importance of the environment in the development of culture, including science. The development of sculpture, painting, pottery, jewellery, cooking, and to some extent musical and verbal images, are all governed to a greater or lesser degree by the environment in which a people and culture have developed. Because of this we should work together to maintain a multitude of cultures in a wide variety of environments. Political will in this, as in other areas, is important. It is, therefore, essential that people participate adequately in the decision making process and also that the NGO's play an appropriate role in providing information and in educating people of all nations.

# DIRECTORY OF RURAL DEVELOPMENT PROJECTS

Edited by the Institute of Cultural Affairs International. Published by K.G. Saur München. New York. London. Paris. The *Directory of Rural Development Projects 1985/86*, in its first edition, constitutes Volume I of a new series derived from the International Exposition of Rural Development, 1982-85. It is an overview of a large variety of rural development projects being developed in some 50 countries, and the approaches that make them effective in their fields. Descriptions of these projects may be accessed through a variety of indexes and cross-references. Details are included for how to make direct contact for further information.

## Rural development projects

In 425 pages approximately 300 projects are indexed and described covering

- Agriculture
- Community Planning
- Education
- Cottage Industries
- Health
- Women
- Environment
- Housing
- Culture
- Rural Credit
- Appropriate Technology
- Cooperatives
- Small Businesses
- Legal Aid
- Youth
- Infrastructure
- Elders
- Animal Husbandry

## Entries

There is a one page brief on each project varying in length according to the information available. The entries include some urban projects which are dealing with issues to those be confronted by rural development. Entries are from both the more developed and less developed nations. This wide variety of entries intends to further the multi-logue of rural/urban, north/south, south/south and north/north, on all futures in rural development. Each entry is structured to cover:

- Name and Location
- Sentence Summary
- Sponsorship
- Project Description
- Objectives
- Programme Activities
- Accomplishments and Learnings
- Contact Person(s).

## Sources

The projects in the 1st edition were derived from two years of research in 50 countries which was reviewed and compiled at the Central International Event of the International Exposition of Rural Development (IERD) in New Delhi. 5-15 February, 1984. These briefs are a collaborative effort between the Project and the Editor with an emphasis on how each project describes its own work and accomplishments. Projects were identified from the following sources:

- UN Agencies
- International NGOs
- IERD National Steering Committees
- Government Ministries
- National NGOs
- IERD Global Advisory Board.

## Cross-References

Two different cross-referencing systems interlink entries in this volume.

- A Related Subjects Cross-reference of over 75 primary and secondary emphases
- An Approaches Cross-reference relating the approaches to emerging directions and emphases in rural development identified through IERD findings.

## Directory organization

The following planned sections and subsections provide a wide range of access and means of identifying projects and organizations undertaking rural development.

## Project and Sponsor Indexes

Global Index : A global index gives an alphabetical listing of projects and sponsors from fifty countries included in this directory.

Continental Index: Projects and their sponsors are also listed alphabetically by continents to facilitate contiguous geographic searches.

National Index: The national index lists alphabetically the projects and sponsors within each nation.

## Project Briefs

The one page project briefs are organized in the following geographic groupings :

- East, West and South Africa
- North Africa and the Middle East
- East and West Europe
- North America

- Caribbean, Central and South America
- South Asia
- East and Southeast Asia and Pacific.

## Cross references and analyses

Related Subjects Cross Reference : Projects are cross-referenced under 75 major development subjects reflecting the focus of each project's work. Trends and Keys Analysis; an abstract of 30 different rural development trends and keys to effective rural development compiled from documentation of the IERD. Approaches That Work : Over 500 specific approaches currently being utilized in rural development projects are listed by project and related to the rural development-trends. These were identified in the Central International Event of the IERD as those which the practitioners themselves considered significant.

## Computerised database entry and access

Information on how to enter new projects, how to update information on existing projects, and how to access information concerning projects on a selected subject basis is provided in the conclusion. This database is currently being developed in a collaborative venture between Control Data Corporation and the Institute of Cultural Affairs International.

## The ierd series of publications

Edited by the Institute of Cultural Affairs International, Brussels, based on the findings of the International Exposition of Rural Development (IERD), in collaboration with the Union of International Associations and advisory editors.

Vol. 1 : *The Directory of Rural Development Projects*, 1st edition, 1985/86. Approximate 400 pages. English Edition. Hardcover. (Publication date January 1985) DM 248.00

Vol. 2 : *The Voices of Rural Development Practitioners*, 1st edition, 1985/86. Approximately 300 pages. English Edition.

Edited by Dr. Scarlett Epstein. University of Sussex, UK. Vol. 3 : *The Directory of Rural Development Approaches*, 1st edition, 1985/86. Approximately 300 pages. English Edition.

K.G. Saur München. New York. London. Paris. - K.G. SaurVerlag KG. Postfach 711009.8000 München 71. Telephone (089) 798901. Telex 5212067 saur d. - K.G. Saur Inc. 1 75 Fifth Avenue. New York, N. Y. 10010. Telephone (212) 982-1302. Telex 221564. - K.G. Saur Ltd. Shropshire House. 2-10 Capper Street. London WC 1E 6JA Telephone 01-637-1571. Telex 0051-24 902 saura - K.G. Saur. Editeur SARL 6 rue de la Sorbonne. 75005 Paris.

# ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

## NEWS ON ASSOCIATIVE AFFAIRS

### Global meeting of NGOs

A Global Meeting of Environment and Development Non-Governmental Organizations will be held from February 4-8, 1985, in Nairobi, Kenya, sponsored by the Environment Liaison Centre (ELC) and funded by UN Environment Programme (UNEP). About 120 representatives of environment and development NGOs, research institutes, trade unions, religious, youth and women's organisations and grassroots concerned groups from Africa, Latin America, North America, the Pacific and major international network are expected to take part in the meeting. Attendance at the meeting will be by invitation only.

The background paper<sup>\*</sup> for the meeting will be on the definition of sustainable development. It will discuss the five main goals for sustainable development - participation, equality, self-reliance, frugality and respect for nature, stressing the inter connection between Environment and Development and giving some ideas as to how to bring about sustainable development.

There will be five working groups : Northern Development, Urban Economy (South), North-South Relations, Violence and Culture and Rural Economy (South). The purpose of the meeting, the first of its kind, is to bring together select « environmental » and « non-environmental » NGOs (that is those whose principal mandate is not environmental) from different walks of life at a forum to generate a dialogue and facilitate an exchange of information and experiences in dealing with environmental and development problems.

Apart from encouraging a closer cooperation between the different NGOs, the meeting will also aim to establish a common strategy among them to work towards bringing about sustainable development.

It is also hoped that the meeting will help to promote joint action and help coordinate a programme of action among the

NGOs in areas of common concern, to enable them to make a stronger impact on problem-solving and positive policy orientation.

### Bourse aux idées

Depuis 1982, la Ligue internationale des associations pour les personnes handicapées mentales organise, à l'occasion de ses congrès, une « bourse aux idées ». Inauguré au congrès de Nairobi, ce système rencontra un vif succès et fut un véritable « marché ». A la fin de la première journée, de nombreux accords avaient déjà été conclus entre diverses associations. Toutes ces offres et demandes ont été publiées dans une première brochure qui a ensuite été envoyée à tous les membres.

### ALATIR settles down

The Latin American Leisure and Recreation Association (ALATIR), regional affiliate of the World Leisure and Recreation Association will establish a General Secretariat in Puerto Rico. Scheduled to start its operations on October 11, 1984, the Secretariat represents a definitive step towards the institutionalization of ALATIR as a viable social service organization.

The following are some of the proposed activities of the new Secretariat :

- Publication of a quarterly newsletter in Spanish, a biennial directory of professionals and institutions related to the leisure and recreation field, a yearly anthology of technical and/or background papers and translations (into Spanish) of relevant texts and documents published in foreign languages;
- Organize, stimulate or support seminars, workshops, pedagogical activities, research activities in the fields concerned;
- establish youth hostels, scholarship and internship programme for students and training centres leading to a university degree, etc.

*For more information concerning ALATIR's General Secretariat, please write to: ALATIR, P.O. Box 3659, HatoRey, San Juan, Puerto Rico 00919.*

### Anniversaires

- L'année 1985 marquera le 120<sup>e</sup> anniversaire de l'Union internationale des télécommunications. C'est la première fois qu'une organisation du système des Nations Unies atteint un âge aussi vénérable.
- C'est en 1885 à Bruxelles que l'Union internationale des transports publics a été fondée. C'est aussi à Bruxelles qu'à l'invitation de l'Union belge des transports en commun urbains et régionaux se tiendra le 46<sup>e</sup> congrès international de l'UITP. Dans le cadre de ce congrès qui aura lieu en mai 1985 des manifestations spéciales marqueront le centième anniversaire.
- Le 21 juin 1949 se tenait à Turin la conférence constitutive de l'Union internationale des syndicats des travailleurs de la métallurgie (UIS). Celle-ci a donc fêté en 1984 son 35e anniversaire. Lors de sa fondation, l'UIS comptait 7.9 millions d'adhérents, elle en compte aujourd'hui 22 millions.

### Street Children

Following the 1979 Year of the Child and in view of the scale and nature of children's welfare problems, several NGOs pooled their resources to follow up the issues raised by increasing numbers of street children, mostly in developing countries. A Programme was thus initiated by the International Catholic Child Bureau (ICCB), which had launched the International Year of the Child, and opened to a number of other NGOs with UNICEF support.

At the end of the three-year time-span, the Programme may publish a manual summarizing its findings. It would be intended as a guide for those working with

spirations for those planning to initiate new projects.

*For further information, please contact the Inter-NGO Programme on Street Children and Street Youth, do International Catholic Child Bureau, 65 rue de Lausanne, 1201 Geneva, Switzerland.*

\* A first draft of this document was published in Transnational Associations, 4/1984.

## La CEE et les associations

Dans le cadre des « déjeuners-débats » organisés par la Fédération des Associations Internationales établies en Belgique, une réunion s'est tenue le 27 novembre à la MAI, à Bruxelles, sur le thème « Nature et étendue des relations entre la Commission des Communautés Européennes et les associations internationales ». Près de quatre-vingts associations établies en Belgique, principalement européennes, y étaient représentées.

Le débat fut brillamment introduit par M. Fernand Braun, Directeur général de la DG XI «Marché Intérieur et affaires industrielles» à la Commission des Communautés Européennes. L'orateur

n'aurait pas pu réaliser le consensus nécessaire à l'entreprise et sans doute n'aurait pas eu le pouvoir d'influencer leurs Etats respectifs. Cet exemple peut valoir dans d'autres cas. Mais par ailleurs, l'« input » des associations se révèle tout à fait nécessaire. S'il s'agit, par exemple, de formuler des règles ou des orientations macro-économiques, le recours aux associations internationales et l'appui de celles-ci - jusqu'au et y compris le lobby - est d'une importance évidente. La Communauté doit être consciente du danger de se trouver bureaucratifiée et isolée des forces qui portent la vie économique. Mais à quel moment se place l'intervention des associations ? Entre le moment où la Commission a sollicité les avis et celui où les propositions sont reca-

être réduits au dénominateur commun le plus bas possible. A la remarque d'un participant sur l'abandon en cours de route d'une proposition que la Commission avait acceptée, encouragée et mise à l'étude M. Braun répond : « Nous avons connu une certaine permanence : est-elle toujours ajustée aux mouvements des idées dans le temps ? » On a pu avoir, il y a 6 ou 10 ans, une bonne raison de poser une question. On peut se demander ensuite si cette proposition doit continuer à vivoter au Conseil. Au niveau national, aucun gouvernement ne maintiendrait à l'ordre du jour pendant plus de deux sessions une question autour de laquelle on piétine. L'impuissance d'aboutir ne mérite pas de bloquer des organes délibératives qui



La réunion organisée par la FAIB sur « La CEE et ses associations internationales ». De gauche à droite : MM. R. Meis, Chef du Département de l'Administration de la Confédération internationale des syndicats libres, F. Braun, Directeur général de la DG III à la Commission des Communautés Européennes, Mme Y. de Wiegfosse, Vice-Présidente de la FAIS, M. Lacoste, Directeur du GEFA, UCI, Mlle G. De Corinck, Secrétaire Générale de la FAIB, M. Verbesett, Secrétaire Général du Comité d'étude des producteurs de charbon d'Europe occidentale, M. J. De Wachter, Secrétaire Général de la Fédération universelle des associations d'agences de voyages.

rappella d'abord que, au début de la Communauté, des relations importantes se sont développées avec les associations internationales et cela au niveau le plus élevé. Dès le départ aussi, la Communauté s'est intéressée aux organisations qui se sont donné pour but la promotion de l'Europe; elle a soutenu la création d'associations européennes; elle s'est adressée à des fédérations nationales pour les encourager à se regrouper sur le plan européen. La Communauté a mis dans toute cette entreprise temps et investissements. Et maintenant, 25 ans après, qu'en est-il de l'« input » des associations ?

C'est l'orateur qui pose la question et différents intervenants y apportent des réponses diversifiées. Il est un fait, reconnaît M. Braun, que la Commission non seulement ne peut pas toujours tenir compte des avis des associations, mais dans certains cas s'interdit de les solliciter. Lors de la création d'ESPRIT par exemple, M. Davignon s'est entouré de grands capitaines de l'industrie plutôt que de représentants d'associations. Ceux-ci, de l'avis de l'orateur,

drées, formulées et présentées au Conseil, il est évident qu'un grand laps de temps s'est écoulé; de plus, ce sont les derniers entendus, c'est-à-dire les Ministres du Conseil, qui sont le plus écoutés. Alors, qu'est devenu l'« input » des associations ? L'investissement se trouve-t-il justifié par les décisions qui sortent du Conseil ? On peut se demander si l'intervention des associations ne se trouverait pas mieux placée au niveau des gouvernements, donc en sens différent si pas opposé à celui des efforts actuels.

Une véritable relance est à faire de la part des associations internationales pour arriver non pas seulement à réagir aux propositions de la Commission, mais aussi à agir avant la décision finale. Et ici M. Braun donne un avertissement. Attention ! Les intérêts nationaux ont repris de la virulence, tant chez nous, Communauté Européenne, que chez vous, associations internationales. Les nationalisations ont gagné du terrain. Certaines de vos associations nationales peuvent plaider des cas particuliers et incompatibles entre eux. Nous ne souhaitons pas, les uns et les autres,

ont beaucoup d'autres questions à étudier. Il est impossible pour la Commission d'avoir deux séances par trimestre sur un sujet autour duquel on tourne sans réussir à le faire passer. C'est aussi une question de crédibilité pour la Commission. Nous devons mettre de côté les priorités qui sont devenues des postériorités. D'ailleurs, certaines idées-forces perdent leur crédibilité en cours de route. Il vaut mieux les mettre provisoirement à l'écart et les reprendre plus tard.

En l'absence d'un statut consultatif juridiquement inscrit dans la constitution, la consultation des associations par la Commission est un fait acquis. L'avis des associations est sollicité, les propositions non sollicitées sont reçues, la contestation est admise : mais qu'on n'aille pas dire qu'on n'est pas écouté parce que la Commission n'a pas obtempéré.

Comme on le voit, ce court débat a posé, en termes clairs dénués de toute équivoque et de toute hypocrisie, le problème fondamental des relations entre la Communauté Européenne et les ONG.

## Terminologia latina

The Latin American Council for Social Sciences (CLACSO) announces a new research project : Terminology for the Social Sciences in Latin America. Further to what the Council has already done in this direction, expressed in what was published under the title *Latin American Terminology for Inclusion in Social Sciences Dictionary*, it is now trying to fill an increasingly obvious gap in the present stage of development of the Social Sciences in the area referred to. Their treatment of such political and social phenomena that occur requires a clear definition of certain con-

cepts peculiar to Latin American researchers. The elaboration of this *Terminology* will enable CLACSO to formulate, classify and make more generally known the scientific concepts current in the area. The project is carried out in collaboration with such regional and international bodies as the Committee on Conceptual and Terminological Analysis (COCTA) and the International Information Centre for Terminology (INFOTERM).

*For further information, write to Mr M.R. dos Santos, Director of the Social Sciences Library, CLACSO, Callao 875-3, Piso E. 023 Buenos Aires, Argentina.*

## Education Glossaries

A bilingual *Glossary of Educational Technology Terms/Glossaire des termes de technologie éducative (IBEdata)* grouping in one volume English-French the terms related to educational technology which exist, in part, in various specialized vocabularies, lexicons or dictionaries has just been published by the International Bureau of Education. The work should assist in facilitating understanding of these terms and thus promote and encourage communication at the international level. It is intended for all specialists or laymen involved in educational technology. A second volume in English and Spanish is now being prepared.

New...

Creations...

Plans...

New...

Creations...

Plans

## All-Indian Institute

The National Indian Youth Council (NIYC) is an association of native peoples in the Americas which has just been recognized as an NGO by ECOSOC. It participates in the World Council of Indigenous Peoples, which held an Assembly in Mexico City in June 1984. The NIYC also organized the First World Indian Congress in Tokyo the first two weeks last October. Owing largely to NIYC efforts, Indian peoples were for the first time represented in the October 1984 Institute of the Organization of American States (OAS), which meets every five years. The NIYC is creating a philosophical base, through a non-statist approach, from which a hemisphere pan-Indian movement can be launched, and will be seeking support at the World Congress of Americanist Scholars in Bogota in 1985 for the creation of an all-Indian Institute.

Contact : *Gerald Wilkinson, Executive Director, 201 Hermosa Drive N.E., Albuquerque, NM 87108, USA.*

## Centre européen des PME

La Commission va s'assurer que les intérêts des PME sont pris en compte lors de la création de nouvelles mesures communautaires. Cette promesse a été donnée par le Commissaire Narjes à l'occasion d'une réponse à une question parlementaire. Certaines nouvelles propositions vont bientôt être formulées, a-t-il affirmé, et la Commission a organisé des rencontres en vue de créer un centre européen des PME.

M. Narjes a rappelé les différentes mesures prises en 1983 - l'année européenne des PME industrielles et artisanales - mesures qui ont simplifié les échanges commerciaux entre les pays de la Communauté. Plusieurs publications ont été éditées, dont une expliquant les règles de concurrence aux PME.

## Euro-monuments

En réponse à une question parlementaire relative à la résolution du 14 septembre 1982 du Parlement européen demandant la création d'un «Fonds européen des monuments et des sites», M. Gaston Thorn a répondu au nom de la Commission européenne qu'un tel fonds figurerait au Chapitre 67 du budget de la Communauté pour un montant de 400.000 écus. La procédure relative à l'utilisation de ce Fonds est en cours.

## Agronomie tropicale

A partir de janvier 1984, les activités des huit instituts de recherche spécialisés, actuellement coordonnés dans le cadre du Groupement d'étude et de recherche pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT) ont été regroupées dans un nouveau centre qui aura le statut d'établissement public : le CIRAD (Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le développement). Selon le communiqué publié à l'issue du Conseil des ministres français du 19 octobre 1983 « *la recherche en agronomie tropicale est l'un des domaines où la France peut contribuer le plus efficacement au développement des pays du tiers monde (...)* ».

Thorn a répondu au nom de la Commission de chercheurs expérimentés, le Cirad mettra en application les recherches et les réalisations expérimentales pour le développement rural des régions chaudes. Il contribuera, à la demande des Etats concernés, à la création d'institutions nationales de recherche. Il apportera son concours à la formation de chercheurs français et étrangers. La création du CIRAD permettra de renforcer les liens qui existent entre les institutions des Etats partenaires, la communauté scientifique française et les professions concernées.

## Mémoire ethnique

Le Centre de recherche, d'information et de documentation sur les ethnies minoritaires (CRIDEM) vient d'être créé. Il émane de Survival International (France), né à Paris en 1978 et dont le siège se trouve à Londres. Ses « réseaux » de solidarité ont pour but d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le sort des ethnies minoritaires. Unique en son genre, le Centre recueillera l'ensemble des documents relatifs aux ethnies. Mais il a également pour objet de sensibiliser le public à ces questions et surtout d'élaborer progressivement une « mémoire » des ethnies minoritaires. Trois objectifs qui ne manquent pas d'intérêt. Le Centre ouvrira ses portes prochainement.

*Pour tout renseignement: Survival International (France), 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, Tél. 222.35.93.*

## Cross-ethnic studies

The International Centre for Ethnic Studies (ICES) was created last year in Sri Lanka to fill an important gap in ethnic studies research, which has been traditionally concerned with either empirical rese-

arch or theoretical understanding of the ethnic factor.

The Centre will engage in comparative research so as to develop a data base which is cross-national and which refers to a variety of different cultural settings. Its objectives are to encourage policy research, serve as a secretariat for information exchange and facilitate practical cooperation between countries to resolve ethnic conflicts in specific settings. It maintains international links through its directors and a system of corresponding members from different parts of the globe. Publications include the newsletter *Ethnic Studies Report*, as well as various books on ethnic issues.

*For further information, write to : ICES, 8 Kynsey Terrace, Colombo 8, Sri Lanka.*

### Jute organisation launched

After eight years of negotiations, an International Jute Organisation was finally launched at a meeting in Dhaka, Bangladesh, early in January. The new organisation's HQ is to be located in Dhaka: Bangladesh produces 56 per cent of world jute exports, and neighbouring India 31 per cent.

At the Dhaka meeting, leading jute producing and consuming countries decided to put into force provisionally the International Agreement on Jute and Jute Products concluded in October 1982 within the framework of Unctad's Integrated Programme for Commodities. Through its policy-making body the International Jute Council, also established by the agreement, the International Jute Organisation's chief activity will be to undertake multi-country projects concerned with research and development, market promotion and cost reduction. At the January meeting Mr A K Dutt, a senior official of India's Commerce ministry, was named Executive Director of the IJO, with West Germany providing the Chairman of the IJC, thus maintaining a balance between producer and consumer countries. The IJO's administrative costs will be shared between exporting and importing countries, while it is intended to finance projects from members' voluntary contributions and funds from U N agencies and other international agencies. Projects will also be supported out of Unctad's Common Fund for Commodities when this becomes operational.

### African microbes

Scientists from eleven African countries have formed a network on applied microbiology in Africa. This is to carry out collaborative research and to undertake training and information work. The network was one outcome of a two-week workshop on the culture and conservation of micro-organisms held in Nairobi earlier this year under the Commonwealth Science Council's African Natural Products Programme. It was hosted by Kenya and sponsored by the Commonwealth Fund for Technical Cooperation (CFTC), the Commonwealth Foundation and Unesco. The Commonwealth Mycological Institute and University of Nairobi provided resource persons. Culture collections are important for research in agriculture, food production and storage, and also in industrial microbiology, and the protection of materials from biological attack. But it can be difficult to keep the micro-organisms healthy and to preserve their physiological and biochemical properties. Documentation of the collection can also be a problem, and providing associated services - such as identification, testing, consultancy, and working with new strains - which greatly enhance the usefulness of a collection needs special skills. Participants at the workshop spent most of their time at the laboratory benches of the Nairobi Microbiological Re-

source Centre though discussions and site visits were also included. The scientists, from Ghana, Kenya, Lesotho, Malawi, Mauritius, Seychelles, Sierra Leone, Tanzania, Uganda, Zambia and Zimbabwe, are now making plans for the new regional network. As a start they have proposed two projects : a directory of scientists and institutions working in this field in Africa, and a survey of the availability of micro-organisms for research and training.

### Université euro-arabe

Une université euro-arabe devrait être ouverte en Europe et, plus précisément, en Espagne : c'est ce que demande M. Jochen van Aerssen, member du Parlement européen.

« On reconnaît généralement la nécessité de développer nos échanges culturels, scientifiques et technologiques avec le monde islamique-arabe, et plus particulièrement avec les pays méditerranéens » souligne le parlementaire allemand. L'université euro-arabe aurait donc pour fonction première de stimuler les échanges d'idées susceptibles de contribuer à la compréhension mutuelle entre deux cultures qui ont tant de racines communes. Il devrait s'agir d'une institution indépendante, financée par une fondation.

Le parlement européen a apporté son soutien à l'idée de M. van Aerssen en inscrivant dans le budget communautaire 1984 un poste s'y référant.

### Environnement Asie-Pacifique

Le Réseau-Pacifique des organisations populaires pour l'environnement (APPEN-Asia-Pacific People's Environment Network) a été formé pour rassembler divers groupes non gouvernementaux et organisations populaires d'Asie et du Pacifique. Shabat Alam en est le coordinateur. Les buts du réseau sont de rassembler et de diffuser une information pertinente concernant les problèmes de l'environnement à différentes ONGs de la région. Ces informations ont été reconnues comme une des armes principales des campagnes lancées pour la défense de l'environnement.

Un autre but d'APPEN est de maintenir des relations avec des groupes qui sont hors de la région Asie-Pacifique, par exemple l'Amérique Latine, l'Afrique et les autres pays du tiers monde. APPEN peut s'adresser directement à des gouvernements, des agences de l'ONU, des institutions d'éducation et de recherche, les mass médias, etc., concernant les problèmes de l'environnement. Le réseau s'adresse aux groupes individuels, aux ONGs, aux mouvements populaires, aux universitaires, aux scientifiques, aux chercheurs et aux représentants des cultures traditionnelles. APPEN pense aussi réaliser des publications qui s'adresseront aux populations sur le terrain et aux responsables régionaux.

(SAHABAT ALAM MALAYSIA, 37 Lorong Birch, PENANG, Malaysia).

### ICAO AFRICA

Inaugural ceremonies for the tuning of a new International Civil Aviation organization (ICAO) Eastern African office in Nairobi, Kenya, had been held on 1 December 1983. This third Regional Office serving Africa is expected to be accredited to over 20 eastern and southern States of the Continent.

Located in the United Nations complex at Gigiri, the new Office will be directed by ICAO Representative Zephania Mugere Baliddawa. The establishing agreement between the Government of Kenya and ICAO was signed last 6 July.

### « Le regard croisé » en Suisse

« AFRIKA YA'LEO NA MAISHI YA'WABABU YA'ULAYA »

Créer une association d'étude de l'héritage traditionnel de l'Europe sous le regard d'ethnologues africains, tel est le projet de chercheurs africains de l'Université de Genève.

« Voici bientôt un quart de siècle que les Africains, libérés du joug colonial, contemplant avec admiration et surprise les sociétés façonnées par la culture européenne. Mais au-delà de ce regard parfois étonné, ils éprouvent le besoin de connaître autrui et celui de mieux comprendre ses usages, en bref : mieux définir sa condition humaine. »

Un autre problème se pose aussi, et d'urgence : celui de l'évolution d'une technologie ayant des implications à l'échelle planétaire et mettant en danger les valeurs les plus fondamentales, la survie même de l'espèce humaine (pollution industrielle, prédation des ressources naturelles, systèmes monétaires inflationnistes entraînant l'appauvrissement et le chômage, urbanisation galopante et accroissement des maladies sociales, escalade des armes nucléaires et bactériologiques, famines, désertification, etc.). En fait, cette technologie est en réalité du marottage, car elle n'est que le produit d'une seule culture : la culture européenne. Elle n'est aussi le reflet que d'un seul système : le système des valeurs transmis par la culture européenne écrite ».

Ces réflexions ont conduit les chercheurs en question à proposer aujourd'hui la création d'une association d'étude sur le fonctionnement d'une Europe traditionnelle, en se basant surtout sur ses connaissances diverses transmises oralement de génération en génération. Ceci, pensent-ils, permettrait aux Africains de mieux comprendre les structures ethnographiques particulières de l'Occident... et peut-être à l'Occident de profiter de cet éclairage nouveau sur sa propre culture. « Les chercheurs d'origine africaine, une fois introduits dans les communautés rurales d'Europe par des personnes connaissant particulièrement bien le « milieu », pourraient entreprendre un travail de repérage des modes de transmission des valeurs ancestrales de l'Europe - dans un premier temps ».

## MEETING OF THE UAI ASSOCIATE MEMBERS

### Participants

51 participants attended the 4th annual meeting of UAI Associate Members which took place last October in Brussels, at the International Association Centre. Representing 40 different association and company members, from 16 countries: Belgium, Canada, Denmark, Finland, France, Germany, Hong Kong, Italy, Monaco, Netherlands, Philippines, Spain, Sweden, Switzerland, Thailand, UK: mostly representatives of National office of Tourism, convention bureaux, congress centres, airlines companies, hotel chains, industry and international associations.

### Purpose

The purpose of the meeting, chaired by Geoffrey Smith, recently elected UAI Active Member, was not only to develop contacts between members, but for UAI to report on its latest activities, publications, surveys, and information network, and to get members' input on their specific requirements.

### Reports

On behalf of UAI, G. de Coninck and Owen Victor reported on a congress survey recently made by UAI in order to update information on the international association meeting patterns and specifications - (see report in « Transnational Associations » n° 4, 84 p. 222).

Tony Judge reported on the Agreement made between ESA (European Space Agency) and UAI, with regard to the UAI data bank being accessible online through the ESA Information Retrieval Service (ESA-IRS), this new development to become available in 1985.

Information was also given by Tony Judge on the new computerized system to be used in the future by UAI for the treatment of its complete information network on international associations, meetings, membership, world problems, etc.

Tim Caswell gave a few words on « Transformative Conferencing » and presented a diagram describing five essential elements of fruitful conferencing, (this matter will be the subject of a detailed article in issue n° 2, 1985 of this magazine).

### Conclusion

Discussion of these UAI reports shows growing interest from members for UAI achievements, specially in the field of research and surveys. A committee of members was set up, having for its aim recommending to UAI subjects for future services and surveys. Members of this committee are : Geoffrey Smith Consultant UK, Inge Manners-traele, Stockholm Information Service; Alain Dagouat, Comité Parisien des Congres; John Burt, London Convention Bureau.





#### TRAVEL GUIDES

Fodor's is offering its series of well known travel guides for sale in bulk quantities to associations who are holding conventions in cities around the world for which travel guide are published.

For orders of 1500 or more, special imprinting of association logos and custom-tailor the books to fit specific requirements can be made. If only 50 to 1500 copies are required, the books can be bought directly out of inventory at 60 % discount.

Geoffrey V. Smith of London, England was honored as International Marketing Executive of the Year at the World Congress on Incentive Travel and Meetings Management held in the New York Coliseum in July, 1984.

The award is given annually by MPI (Meeting Planners International). SITE (Society of Incentive Travel Executives) and Hall-Erickson, the Chicago-based travel show company.

Geoffrey Smith was Director, London Convention Bureau and London Tourist Board until 1982 when he left to establish Geoffrey V. Smith Associates, a consultancy specialising in destination marketing and communications in the meetings and travel industries, with headquarters in Richmond, Surrey.

He is Marketing Director, European Federation of Conference Towns.

#### AACVB

The Asian Association of Convention and Visitor Bureaus (AACVB) recently held a Data Convention Standardisation Workshop at the Asian Institute of Tourism in Manila, the first venture of its kind within the region and in the world. Member countries represented at the Workshop: Hong Kong, Indonesia, Korea, Malaysia, Philippines, Singapore and

Thailand - discussed the procedures and methods of collecting and distributing data and agreed upon a common basis for the provision of statistics on events, participants, revenue, and methods of data collection and analysis to feed into the AACVB Information Exchange Programme.

The operation of the AACVB Information Exchange Programme, a data bank established by AACVB member countries specifically to disseminate information related to the organisation and holding of international conventions in the Asian region served as a frame of reference for the workshop.

Adopting 1980 as the base year, the seven member countries periodically submit to the AACVB Information Exchange Centre, data on all events solicited and serviced by their respective sales staff, professional congress organisers, convention venues, local hotels and travel agents.

The overall picture emerging is of a continuous upward trend in convention business in the member countries from 1980-82, with an average growth rate of 28.6 % over a three year period. Of the total number of events reported, almost 50 % were international in nature, regional conventions constituted 26%, whilst the rest were national offshore events. Participants in international events accounted for 73.5 % of the total number reported by AACVB member countries.

Almost 90 % of the events reported were purely meetings, Trade Shows accounted for 5.5 %. Hotels were the favoured venues for almost 65 % of all events reported. Duration of events averaged 68 % for those held for five days or less.

#### AIVFC

L'Association internationale des Villes francophones de Congrès a tenu son as-

semblée générale annuelle à Angers, sous la présidence de M. André Schoeurs, ancien directeur du Palais des Congrès de Liège, dont le mandat a été confirmé pour un an.

Cette assemblée marquait le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Association, 25 villes avaient envoyé un représentant à Angers, parmi lesquelles Paris, Luxembourg, Dakar et Montréal.

Les débats ont été très fructueux, tant par le nombre et la richesse des interventions que par l'intérêt des propositions. On entendit notamment deux rapports du Président, l'un sur la vie de l'Association, l'autre sur l'état de la francophonie, particulièrement en ce qui concerne la situation du français dans les congrès internationaux.

L'assemblée générale a pris des décisions nombreuses pour la bonne marche de l'Association et dans l'intérêt des membres.

Au cours de cette assemblée a été remis le Prix de l'AIVFC pour le meilleur travail de recherche, en langue française, sur les congrès. Les deux lauréates retenues par le jury. Mmes Anne-Marie Fiquet et Marianne Jesse, chacune un chèque de 10.000 FF pour leur ouvrage commun: « Diagnostic du phénomène congrès dans son contexte national et international », mémoire présenté pour l'obtention de la Maîtrise de Tourisme.

Cet ouvrage sera largement diffusé dans les milieux professionnels, les Universités et les Ecoles de tourisme. La prochaine assemblée générale de l'AIVFC aura lieu à Dakar en novembre 1985. Un séminaire y sera organisé conjointement.

#### Résultats d'une étude aux Etats Unis

La revue américaine « Meetings and Conventions » a publié une nouvelle analyse du marché des congrès et réunions aux E.U. (1983), comprenant également des

commentaires sur les possibilités outre-mer. Selon les données des lecteurs, la diminution dans le domaine des réunions de sociétés, malgré la régression générale, serait en dessous de 5 %. comparaison faite à 1981 : de 22.400 à 21.400. Appréhensive sur tout le marché américain cela signifie un nombre de 30.000. Il faut constater que, si le nombre de réunions diminue, les dépenses ont augmenté et sont passées de 414 millions de dollars en 1981 à 445 millions de dollars en 1983 (7 % du montant global des dépenses des sociétés industrielles ou commerciales égal à 6.365 millions de dollars). On estime que, dans ce domaine, le total du marché des congrès et réunions en dehors des E.U. représente 636 millions. Par contre, pour les congrès d'associations internationales tenus hors des E.U. les dépenses sont moins élevées à 14 millions de dollars (3 % de la totalité des dépenses - 452 millions - en congrès et réunions des associations internationales). Ce qui représente un marché de 20 millions de dollars pour les pays hors des E.U. Les chiffres cités concernent les frais à charge des organisateurs et ne comprennent pas les dépenses des participants.

« Meetings and Conventions » affirment que le chiffre d'affaires total est estimé à 27 milliards de dollars, une augmentation de 12 % par rapport aux résultats de 1981.

En détail, les réunions de sociétés se composent comme suite :		
- voyages de stimulation, de récompense		39%
- réunion de comités de direction		14 %
- réunions commerciales nationales		12 %
- réunions commerciales régionales		9%
- réunions professionnels/techniques		7%
- séminaires de formation		5%
- présentation de nouveaux produits		4%
- réunions des actionnaires		5%
- autres réunions		
L'examen des destinations principales hors des E.U. pour l'année suivante (1984) se présente comme suit :		
	d'affaires sociétés	associa tions
Europe	43%	32%
Hawai	22%	26%
Mexique	21 %	14 %
Iles	21 %	34%
Carabes	20%	32%
Canada	14 %	14 %
Orient	13 %	11 %
Bahamas	11 %	12 %
En croisière	8%	12 %
Bermudes		6%
Moyen Orient		6%
Afrique		5%
Amérique du Sud		
* Source - Inter-Europe - n° 10-84.		



#### London

Available now « Conversion London 85 », the new completely updated 104-page handbook/directory which contains fresh ideas, suggestions, is information-packed and presented in such a way as to enable the planner to obtain details on hotels, venues and services quickly and easily. « CONVENTION LONDON 85 » can be obtained free of charge from : London Convention Bureau, 26 Grosvenor Gardens, London SW1W 0DU.



#### Barbican centre

The Barbican Centre has hosted its largest conference to date, and the largest ever meeting of pharmacologists anywhere - the IUPHAR 9th International Congress of Pharmacology.

Between 29 July and 3 August more than 4,300 experts from 68 countries gathered at the Barbican Centre to hear over 3,000 papers on every aspect of pharmacology - the study of the effects of drugs and their design and development.

Sponsored by IUPHAR, the International Union of Pharmacology, the Congress brought together the world's leading pharmacologists for sessions which took place concurrently in ten venues throughout the Barbican. Poster sessions and the technical exhibits have also been mounted in the Centre and further oral sessions have taken place in the Guildhall School of Music and Drama, the Golden Lane Theatre, Whitbread's Porter Tun Room, and the Museum of London.

Including delegates' accommodation in London and spending on shopping and entertainment, the Barbican Centre's Conference Director Martin Kinna calculates that IUPHAR has been worth over £2.5 million to London's businesses alone. In addition British Airways, as official carriers for the London Congress, earned an estimated £1.5 million from the fares of delegates, several of whom also brought guests.

Commenting on the success of the ninth triennial meeting, Conference President Sir Arnold Burgen said :

« Never before have so many pharmacologists been gathered together in one place at one time and, of our nine international meetings, this Barbican meeting has undoubtedly been the most successful.

« There is nowhere else in London that this huge event could have been held as successfully and the organisers of the next congress in Sydney will find it difficult to match.

« Thanks to the high level of co-operation between the organisers, meeting has been a great success. From the impressive opening party for 3,500, and the excellently run technical sessions, to the highly successful social programme including orchestral concerts in the Barbican Hall, the conference has run like clockwork ».

#### EFCT

Increasing conference business during the last year, and a healthy, increasingly competitive outlook for the future were reflected at the 20th anniversary Congress of the European Federation of Conference Towns, held in Bournemouth, England, 3 - 6 November, 1984.

Member towns from every European member country were present.

Robin Marchev of Zurich was re-elected for a second two-year term as EFCT President.

This was the first international conference in the new Bournemouth International Centre, opened few weeks earlier. EFCT's next annual congress will be in Zurich, Switzerland, 7 - 10 September, 1985.





A group of IAPCO members were happy to join FAIB (Federation of International Associations established in Belgium) last October for a lunchtime gathering in the MAI building in Brussels.

The occasion was the second of the FAIB's Tuesday « déjeuners-débats », an opportunity for members to meet, listen to a speaker, and discuss that day's particular topic.

IAPCO made a presentation of its « Guidelines for co-operation between an international association, the national organizing committee and the PCO (professional congress organizer) when setting up an international meeting ». The paper is still in working document form and has been put together by IAPCO members. It is based on the study of numerous agreements used by major international associations. The purpose of the Brussels meeting was to hear the comments of Association's representatives on this document. A similar session will be held in London in February 1985. The finished paper will be published and distributed to a thousand or more associations and other interested parties.

The objectives of the paper were laid out as this : «... to provide international associations with a document which when adapted to their own needs will :

- « 1. Assist national organizations in making the decision whether to invite the related international association to hold a congress in their country.
- « 2. Establish a check list of the organizational tasks connected with the preparation and realization of an international association congress.
- « 3. Help to ensure effective communication and understanding between the international association and the responsible national committee.
- « 4. Ensure continuity of traditions of procedure and ambience of the congress ».

Its contents are divided into suggested responsibilities of the international association and of the national organizing committee. Each area of responsibility is clearly defined and sub-headed and each section details every point to be considered under those headings.

« It is an excellent check list », said Jean Remion, Vice President of FAIB. Another member said her own list was about 10



per cent the length of this one and in future she would use IAPCO's. But IAPCO President Lars Christensen emphasized it was not hard and fast rules but a flexible guide - « a manual for hosts ». In outlining the purpose and background of the document, IAPCO Secretary General Christer Carlsson explained the relationship between the international convener, the national host and the PCO. These days, when firm and satisfactory agreements with suppliers become of greater and greater importance, the PCO can relieve conveners of the burden of such negotiations. In many other ways, too, the PCO can contribute in a big way towards the success of the event. As the document states in its summary: « Many of the matters covered by the guidelines studied by the (IAPCO) sub-committee and by the draft are matters in which Professional Conference Organizers

are experienced and expert. A national committee would find the services of a PCO invaluable in meeting the requirements of the international secretariat ». Above all, the FAIB members present, who are themselves often instrumental in organizing the meetings of their respective associations, were very grateful for IAPCO's initiative in producing this paper that could save them all a tremendous amount of valuable time - They all looked forward to its completion and publication. The « hosts' manual » will follow several already published by IAPCO on different aspects of running meetings and interaction with related services. IAPCO members do this work on a voluntary basis in an effort to provide standards throughout the industry for better more efficiently run and cost-effective meetings, IAPCO Secretariat ; 40 Rue Washington, 1050 Brussels, Belgium.

# flatotel

## Paris - Flathotel

Comment séjourner d'une façon originale à Paris comme les parisiens avec les avantages de l'hôtellerie classique, en bénéficiant d'un grand confort et en réalisant de sérieuses économies sans se priver des nombreux attraits de Paris.

C'est le pari tenu par FLATOTEL INTERNATIONAL avec ses appartements-hôtel de studio pour 2 personnes au superbe cinq pièces duplex pour 10 Personnes.

Le GROUPE FLATOTEL INTERNATIONAL installé au cœur de PARIS, dispose d'une capacité d'accueil importante grâce à ses 300 appartements de la TOUR COENSON, sur 32 étages avec une très belle vue sur PARIS, à deux pas de la Tour Eiffel et du tout nouveau Centre Beaugrenelle. 80 boutiques luxe. Cinémas, Restaurants, Piscines, Bowling, Parking privé etc...

On peut réserver un appartement pour 3 jours et plus et des réductions sont applicables pour une semaine et plus.

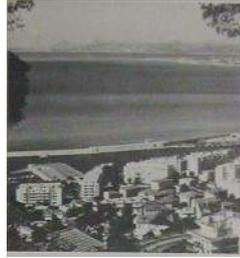
Cette capacité d'accueil se trouve considérablement augmentée avec le tout nouveau FLATOTEL EXPO à la Porte de Versailles juste en face du Parc des Expositions. Construction ultra-moderne et confortable. près de 200 appartements, studios, 2 pièces pour 2 à 6 personnes, le FLATOTEL EXPO offre en plus du son système original, les services hôteliers classiques un des meilleurs Duty-Free PARIS (remise de 25 % pour les résidents et les ressortissants de la C.E.E. et jusqu'à 40 % pour les touristes du monde entier), des salles pour séminaires, expositions et banquets, parking privé.

On peut séjourner à partir d'une nuit au FLATOTEL EXPO qui est également organisé pour accueillir les groupes et les stagiaires et de plus applique un tarif spécial pour les séjours à partir d'une semaine ou d'un mois.

Le GROUPE FLATOTEL INTERNATIONAL est également implanté à BRUXELLES: l'EURO-FLAT, à côté de la C.E.E., 150 chambres sur 9 étages, dont la plus petite a 40m<sup>2</sup> de surface. L'EURO-FLAT est un hôtel 4 étoiles avec des prix d'un 2 étoiles. Il est accessible aux handicapés et comprend un parking privé, une salle de conférences et de réceptions, boutiques à journaux, vidéo-club, et très bientôt un sauna et un Club de Body Building.

Le Système créé par le GROUPE FLATOTEL INTERNATIONAL, permet d'économiser jusqu'à 50 % sur les frais de séjour. En effet, on peut cuisiner pour soi et aller au restaurant lorsque l'on a envie. Il permet aux familles de vivre dans un même appartement et d'économiser ainsi la location de plusieurs chambres. On peut donc vivre à PARIS comme les parisiens dans un aménagement intime et agréable.

Tous les FLATOTEL sont de construction récente et moderne adaptée à tous genres de clientèle : Hommes d'affaires, Touristes, Stagiaires. Participants au Congrès etc...  
FLATOTEL EXPO, 52, rue d'Oradour Sur Glane, 75015 Paris.



## Nice

Le Carnaval de Nice 1985, 31 janvier - 20 février « Roi de la Publicité »

La tradition du Carnaval nous ramène au Moyen-Age. La première mention de réjouissances carnavalesques à Nice remonte à l'an 1294, où Charles II d'Anjou, Comte de Provence, vint à Nice « pour y passer les jours joyeux de Carnaval ».

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fêtes carnavalesques se limitaient en bals masqués et farandoles effrénées à travers les rues de la vieille ville actuelle. Ces réjouissances ont été rapidement contrôlées et organisées pour éviter certains abus. La naissance des « ABBES des FOUS » répondait à cette organisation des festivités. Chaque classe sociale de l'époque (artisans, marchands, nobles, ouvriers et pêcheurs) nommait ces « abbés » qui avaient le droit de percevoir des taxes - le droit de « CHARIVARI » et la taxe de la « PELOTA » - par dérision vis-à-vis du clergé de l'époque très riche et très influent.

Cette tradition de l'« ABBAYE des FOUS » est en quelque sorte la première ébauche de ce qui sera le « COMITE DES FETES ». Jusqu'en 1873, la fête libre bat son plein dans les rues de la ville, toute la population y participe, la foule déguisée se bombardait de confettis, de plâtre, d'œufs. Les pêcheurs y participaient en faisant sauter sur un drap une grosse poupee en étoffe bourrée de son. c'était « LOU PAILLASSOU », tradition restée vivace de nos jours. Le Carnaval de Nice ne ressemble vraiment à aucun autre !

Aujourd'hui, le Carnaval de Nice est avant toute chose une grande fête et un merveilleux spectacle coloré qui attire chaque année des centaines de milliers de touristes et captive toujours autant la population niçoise.

Quelque 150 personnes se consacrent toute l'année à sa préparation et tiennent à conserver jalousement l'honneur d'être « Carnavaliers », titre qui se transmet souvent de père en fils.

Pendant les « corses » carnavalesques, ce sont des dizaines de grands chars, de « musiques » et farandoles, huit cents grosses têtes, qui déambulent dans les rues de la ville. La conception des chars est devenue très sophistiquée, ils sont maintenant articulés, mécanisés et dotés d'une musique : celui-ci est un dragon qui crache des confettis sur la foule, celui-là une gigantesque pieuvre qui agite ses tentacules vers les spectateurs. Jours et nuits, des dizaines de chars multicolores, une féerie de lumières, des cascades de couleurs, des torrents de confettis, de serpentins au milieu des rires et de la Musique. Pendant les corses, plus de six cents personnes sont mobilisées à chaque sortie du Carnaval.

Même s'il demeure une manifestation traditionnelle, Carnaval suit de très près l'actualité. Ainsi, chaque année le thème est renouvelé. On a connu successivement : - Carnaval, Roi des mers », « Carnaval, Roi de la Bande Dessinée », « Carnaval, Roi du Show-Business », et en 1983, Carnaval était « Roi de la Communication », thème très actuel. En 1984, le roi Carnaval fêtait son centième anniversaire, ce fut le « Carnaval du Siècle ».

L'Identité Associative  
et la Participation des OING

en Afrique/The Identity of Associations  
and the Participation  
of INGO's in Africa

La CNUCED VI et l'Afrique, par François J. Van Hoek, n° 1, 9-11.  
L'Institut africain pour le développement économique et social  
Agn - Service - Centre africain de formation (INADES-FORMA-  
TION), n° 1, 11-13.

The Council for the development of Economic and Social  
Research in Africa (CODESRIA), an epistemological overview,  
by Abdalla S. Bujra, n° 1, 14-17.

Co-operatives in Africa, by S.K. Saxena, n° 1, 18.

La collaboration OIG-ONG au service du développement, par R.  
Fenaux, n° 2, 56-57.

African workers and the economic crisis, by the ICFTU, n° 2, 61-  
63.

La population et le développement en Afrique, par l'Union Inter-  
parlementaire, n° 2, 64-68.

Le dossier des droits de l'homme et la participation des ONG  
au développement de l'Afrique, n° 2, 69-82

- Sous-commission de la lutte contre les mesures discrimina-  
toires et la protection des minorités, n° 2, 69-70.

- Commission des droits de l'homme, n° 2, 70.

- Rapport sur un projet de principes relatifs aux droits de  
l'homme, par Mme Erica-Irene A. Daes, n° 2, 70-72.

- L'exemple de certaines sociétés sénégalaises pré-coloniales,  
par Iba Der Thiam, n° 2, 73-78.

- Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, n° 2,  
78-82.

Les réseaux associatifs au service du développement de l'Afri-  
que, par R. Fenaux, n° 3, 112-113.

Population and development in Africa, by the inter-Parliamen-  
tary Union, n° 3, 130-133.

Le travailleur africain et la crise économique mondiale, par la  
CISL, n° 3, 134-136.

Les soins de santé primaires et la participation renforcée des  
ONG, par un groupement d'ONG, n° 3, 137-138.

La participation des ONG au développement social. Les ONG  
au service de l'UNICEF en Afrique, par l'ICSW, n° 3, 140-141.

Profil historique et social des sociétés africaines traditionnelles.  
Leur conception du fait associatif et les incidences de  
celui-ci sur l'exercice du pouvoir et le respect de l'individu, par  
Myriam Schreiber, n° 4, 168-172.

Environment and development, by Jimoh Orno-Fadaka n° 4  
173-177.

The influence of cooperative movements on the situation of  
women with particular reference to Tanzania, by Charles Haba  
Gashumba and Zakia Meghji, n° 4, 178-181.

Le BIT et la liberté d'association. Résolution de la 6<sup>ème</sup> Confé-  
rence régionale africaine, n° 4, 182.

The role of the International Council of Voluntary Agencies  
(ICVA), in Africa, n° 4, 183-185.

La campagne contre la faim. Programme en Afrique, par le  
Comité mondial contre la faim/Action pour le développement  
(CMCF/AD), n° 4, 192-195.

Freedom from hunger campaign. Programme in Africa by  
FFHC/AD, n° 4, 205-208.

National development strategies in Sub Saharan Africa, by the  
Institute of Development Studies, n° 4, 209.

NGOs and their role in disaster and development, by Kevin  
Doherty, n° 4, 210.

Collaboration culturelle du Conseil international de la langue  
française, par Joseph Hanse, n° 4, 211-212.

L'héritage du Colloque, par F.A. Casadio, n° 5, 230-231.

Rapport général du Colloque, par J.M. Chevallier, n° 5, 232-  
237.

Pour un nouvel esprit anthropologique, par P. Ghils, n° 5, 238.

Le fait associatif africain d'origine locale ou régionale, par  
Viviane Baeke, n° 5, 239-246.

Le fait associatif chez les Minyanka du Mali, par Danielle Jonc-  
kers, n° 5, 247-252.

Notice sur les formes traditionnelles de coopération en pays  
luba, par J.A. Theeuws, n° 5, 253-257.

Le mouvement associatif traditionnel en Mauritanie : la femme  
et les associations traditionnelles, par Aissata Kane, n° 5, 258-  
260.

Traditions associatives rwandaises et développement rural,  
par Barabwila Runyinya, n° 5, 261-263.

Le fait associatif pré et post-colonial chez les femmes d'Afrique  
noire, par Christiane De Belder, n° 5, 264-266.

Messages au Colloque : des Nations-Unies, par Eric Suy, n° 5,  
267-268; de l'Unesco, n° 5, 268-272; de l'OUA, par Libère  
Buzingo, n° 5, 272-274; of the League of Arab States, by Chedli  
Klibi, n° 5, 274-275.

Preconditions and limits in the formation of associations : the  
self-help and cooperative movement in Sub-Saharan Africa, by  
John H. Hamer, n° 5, 276-283.

La participation des ONG au développement - Le développe-  
ment économique et social, par Gilbert Jaeger, n° 6, 295-298.

La participation des ONG au développement économique et  
social de l'Afrique, par Paul Ghils, n° 6, 299-307.

NGO participation in development, by Andrew Kailembo, n° 6,  
308-309.

Cohérence de l'action des ONG, par Lambert F. Gbossa, n° 6,  
310-313.

The participation of farmers' organizations in rural development  
in Africa, by Michael Cracknell, n° 6, 314-316.

Développer sans abîmer - Approche du développement à partir  
de la culture d'un peuple, par Bernard L. Ouedraogo, n° 6, 317-  
321.

Role of Agricultural Co-operatives in Egypt, by Mohamed Idris,  
n° 6, 322-325.

Renforcer le rôle des femmes dans le développement économi-  
que et social, par Fanny Fuks, n° 6, 326-327.

La coopération au ras du sol par les jumelages-coopération de  
la FUVJ, par Pierre Lébé, n° 6, 328-329.

NGO movement in Africa, by Simon Muchiru, n° 6, 330-331.

How African NGO's working in rural development can contri-  
bute to a New World Order, by Addulah Mwamose, n° 6, 332.

Les ONG et le développement rural dans les régions défavori-  
sées, par Vladimir Drachousov, n° 6, 333-335.

Les ONG et l'Unesco, par Robert Harris, n° 6, 336.

Refugees in Africa: the challenge to UNHCR and NGOs, by  
Bénédicte Dandoy-Harmel, n° 6, 337-340.

African international and regional NGOs by date of foundation,  
by Anthony J.N. Judge, n° 6, 341-342.

## Methods and Experiences/ Portraits d'ONG

The Indian Council of Research on International Economic Relations, by K.B. Lal. n° 1, 19-21.  
The United Animal Nations/Les Nations-Unies des animaux, par la Fondation Franz Weber et Helvetica Nostra.  
L'IIISA. ONG des sciences administratives. N° 2. 68.  
Coopération par l'éducation et la culture, par Joseph Hanse. N° 4, 212.

## IGOs-NGOs Coopération/ Coopération OIG-ONG

Association aid to refugees. An NGO-UNHCR meeting, November 1983, by J.P. de Wartincourt. n° 1, 22-24.  
Le soutien des ONG sur le terrain. Les relations UNICEF-ONG. n° 3, 139-140.  
La participation des ONG au développement social, par l'ICSM. n° 3, 140-141.  
La campagne contre la faim et la participation des ONG. Le dossier FAO-ONG-tiers monde, n° 4, 191-202.  
La campagne contre la faim. Programme en Amérique latine, par le CMCF/AD. n° 4, 195-199.  
La 19ème Conférence des OING coopérant avec l'Unesco. par Vladimir Hercik, n° 4, 226.

## NGOs and the International System/ Les ONG et le système International

Le système international et la solidarité associative, par Robert Fenaux. n° 1, 4-5.  
Co-operation among non-governmental organizations in fostering oceanic research, by F.W.G. Baker, n° 2, 58-60.  
International scientific cooperation : some experiences by F.W.G. Baker. n° 3, 114-118.  
La communication interculturelle au sein des organisations internationales non gouvernementales, par Vladimir Hercik, n° 3, 119-129.  
The World's food ten years after : an NGO perspective, by ICVA, n° 4, 185-190.  
NGO participation in development, by F.W.G. Baker, n° 6, 343.  
Directory of rural development projects, n° 6, 344.

## The World Today - Le monde aujourd'hui

The networking game, by Patricia Wagner and Leif Smith, n° 1, 35-37.  
The United Nations University today, n° 1, 25-31.  
The Yearbook of World Problems and Human Potential, n° 1, 32-34.  
Societal learning and the erosion of collective memory, the role of international organizations combatting global amnesia, by A.J.N. Judge, n° 2, 83-93.  
La documentation et l'information : deux instruments du développement rural, par José Antonio Viera-Gallo. n° 4, 203-204.  
Le volontariat. Première consécration officielle au Parlement européen, n° 4, 220-221.  
Modern philanthropy, n° 4, 221.

## International Meetings/ Réunions internationales

The rightful place of the professional congress organizer, by IAPCO. n° 1, 43.  
Geographical distribution of internal meetings by continent, country and city in 1982. Répartition géographique des réunions internationales, n° 1, 51-52.  
Congressalia. n° 2, 106-108.  
The geographical distribution of meetings throughout the world, by Gian Carlo Fighiera. n° 3, 142-159.  
Report on international meetings, by Gh. de Coninck and O. Victor, n° 4, 222-224.

## Regular Features/Chroniques

Echos de la vie associative/News on associative affairs n° 1 44-50; n° 2, 94-99; n° 3, 160-162; n° 4, 213-219- n° 5 284-287- n° 6, 345-348.  
Supplements to the Yearbook of International Organizations 20th edition n° 2, 100-103; 21st edition, n° 4 227-228: n° 5 288-291.  
Congressalia. n° 2, 106-108; n° 6, 350-352.  
Palais des Congrès, n° 2, 108; n° 3, 163-164.  
UAI Publications n° 1, 32-34; n° 4, 166-167.  
Meeting of UAI Associate Members, n° 6, 349.  
Bibliographie. Les ONG et la CSCE : Las Organizaciones no Gubernamentales ante la Reunion en Madrid de la Conferencia sobre la Seguridad y la Cooperacion en Europa.  
IAPCO News n° 1, 42-43; n° 4, 104-105.

## Authors - Index

Baëke, Viviane N° 5, 239-246.  
Baker, F W G N° 2, 58-60; N° 3, 114-118; N° 6, 343.  
Bujra, Abdalla S N° 1, 14-17.  
Buzingo, Libère N° 5, 272-274.  
Casadio, F. A. N° 5, 230-231.  
Chevallier, J M N° 5, 232-237.  
Cracknell, Michael N° 6, 317-321.  
Daes, Erica-Irene N° 2, 70-72.  
Dandoy-Harmel, Bénédicte N° 6, 337-340.  
De Belder, Christiane N° 5, 264-266.  
De Coninck, Ghislaine N° 4, 222-224.  
de Warlincourt, J P N° 1, 22-24.  
Doheny, Kevin N 4, 210.  
Drachousov, Vladimir N° 6, 333-335.  
Fenaux, Robert N 1, 4-5; N° 2, 58-60; N° 3, 112-113.  
Fighiera, Gian Carlo N° 3, 142-159.  
Fuks, Fanny N° 6, 326-327.  
Gashumba, Charles Haba N° 4, 178-181.  
Gbossa, Lambert F N° 6, 310-313.  
Ghils, Paul M° 5, 238; N° 6, 299-307.  
Hammer, John H N° 5, 276-283.  
Hanse, Joseph N° 4, 211-212.  
Harris, Robert N° 6, 336.  
Hercik, Vladimir N° 3, 119-129; N° 4, 226.  
Idris, Mohamed N° 6, 322-325.  
Jaeger, Gilbert N° 6, 295-298.  
Jonckers, Danielle N 5, 247-252.  
Judge, A J N N° 2, 83-93; N° 6, 341-342.  
Kallembö, Andrew N 6, 308-309.  
Kane, Aissata N° 5, 258-260.  
Klibi, Chedli N° 5, 274-275.  
Lall, K.B. N° 1, 19-21.  
Lébé, Pierre N° 6, 328-329.  
Meghji, Zakia N° 4, 178-181.  
Muchiru, Simon N° 6, 330-331.  
Mwamose, Addulah N° 6, 332.  
Orno-Fadaka, Jimoh N° 4, 173-177.  
Ouedraogo, Bernard L N° 6, 317-321.  
Runyinya, Barabwilisa N° 5, 261-263.  
Saxena, SK N° 1, 18.  
Schreiber, Myriam N° 4, 168-172.  
Smith, Leif N° 1, 35-37.  
Suy, Eric N° 5, 267-268.  
Theeuws, J A N° 5, 253-257.  
Thiam, Iba Der N° 2, 73-78.  
Van Hock, J N° 1, 9-11.  
Victor, Owen N° 4, 222-224.  
Viera-Gallo, José Antonio N° 4, 203-204.  
Wagner, Patricia N° 1, 35-37.

## Index of page numbers - Index de pagination

N°	1 pages	1 - 5 2
N°	N° 4 pages 165-228	
N°	2 pages	53-108
N°	N° 5 pages 229-292	
N°	3 pages	109-164
N°	N° 6 pages 293-356	



## YEARBOOK OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS 1984/85

Edited by the Union of International Associations

The current edition of the Yearbook of International Organizations contains names and detailed descriptions of over 20,000 international organizations. The information given is based on data provided by the various organizations themselves and is therefore up-to-date and accurate. The wide range of organizations listed cover every field of human activity. The Yearbook is a unique and very valuable source of information referring to all types of international organizations.

The YEARBOOK has now been expanded further to include two more guides to international organizations :

**African International Organization Directory (and African participation in other international organizations 1984/85, 1st edition)**

**Arab and Islamic International Organization Directory (and Arab/Islamic participation in other international organizations 1984/85, 1st edition)**

These two guides list the international organizations with their secretariats within the various African and Arab/Islamic countries. For each organization listed the address is given followed by telephone and telex details. The entries are usually in English.

Both Directories consist of three main parts :

PART I : Descriptions of Organizations

PART II : Secretariat Countries

PART III : Membership Countries

Each Directory also has a section with detailed statistical data which summarizes the information contained.

These two publications are a unique guide to international organizations active within the given countries. They provide a very practical source of reference for international organizations, governmental bodies, political organizations, political scientists and research institutes.

### K.G. Saur München - New York - London - Paris

K.G. Saur Verlag KG - Postfach 711009 - 8000 München 71 - Tel. (089) 79 89 01 - Telex 521067 saurd  
K.G. Saur Inc. - 175 Fifth Avenue - New York, N.Y. 10010 - Tel. 212-9821302 - Telex 221564  
K.G. Saur Ltd. - Shropshire House - 2-20 Capper Street - London WC1E6JA - Tel. 01-637-1571 - Telex 0051-23902 saur g  
K.G. Saur, Editeur SARL - 6. rue de la Sorbonne - 75005 Paris - Téléphone 354 47 57